

Rapport du jury

Concours : Agrégation externe

Section : Langues vivantes étrangères

Option : allemand

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Elisabeth Rothmund
Professeure des Universités

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

Textes officiels, sujets de la session 2024, programme de la session 2025	3
Avant-propos	4
1. Données chiffrées 2024	5
2. Commentaires	6
2.1. Le programme	6
2.2. La traduction	7
2.3. Évaluation des connaissances et de la capacité à enseigner	7
2.4. La constitution du vivier	8
2.5. Quelques remarques relatives au fonctionnement du concours	9
2.5.1. La bibliothèque de loge	9
2.5.2. Le caractère impératif des dates et horaires des épreuves d'admission	10
2.5.3. Les modalités des épreuves et les questions des candidats concernant les notes obtenues	10
2.5.3.1. Les épreuves	10
2.5.3.2. Les notes	12
Données statistiques de la session 2024 et des sessions précédentes	13
Épreuves écrites d'admissibilité	15
Composition en langue allemande	16
Thème écrit	20
Version écrite	30
Composition en langue française	37
Épreuves orales d'admission	42
Thème oral	43
Version orale	56
Explication grammaticale	68
Exposé en langue française – options littérature et civilisation	71
Exposé en langue française – option linguistique	80
Explication de texte	88

TEXTES OFFICIELS ET SUJETS

Descriptif des épreuves

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangees-allemand-889>

Sujets des épreuves d'admissibilité 2024

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/sujets-et-rapports-des-jurys-agregation-2024-1356>

Programme de la session 2025 :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2025-1374>

Information importante pour la session 2025 :

La bibliographie indicative de l'option B (civilisation) a été modifiée (le programme actuellement en ligne tient compte de cette modification). **Les deux ouvrages d'E. Wolfrum sont remplacés par l'ouvrage suivant :**

Gertrude CepI-Kaufmann, Dominik Geppert, Jasmin Grande, Benedikt Wintgens (Hrsg.), Ende der Bonner Republik? Der Berlin-Beschluss 1991 und sein Kontext, Düsseldorf, Droste Verlag, 2024.

Les deux autres références restent inchangées.

Manfred Görtemaker, Die Berliner Republik. Wiedervereinigung und Neuorientierung, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 2009.

Hartmut Jäckel (dir.), Die neue Bundesrepublik, Baden-Baden, Nomos, 1994.

AVANT-PROPOS

Avant toute chose, nous tenons ici à exprimer nos vifs remerciements à Monsieur le Proviseur du Lycée Hoche à Versailles, qui a bien voulu nous accueillir cette année encore dans son établissement. Nous sommes également très reconnaissants à Madame la Provisoire-adjointe d'avoir organisé avec soin toute la logistique en mettant à notre disposition des locaux toujours aussi fonctionnels et agréables, d'avoir accueilli le directoire et les réunions préparatoires du jury et d'avoir veillé à l'accueil et au confort de tous, depuis les heures les plus matinales jusqu'aux horaires les plus tardifs de la session d'oral. Notre gratitude va enfin à tous les personnels du Lycée Hoche qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont facilité la tâche et ont ainsi contribué au bon déroulement de la session.

Comme lors des trois sessions précédentes, le concours offrait cette année 40 postes. Tous ont pu être pourvus, ce dont le jury se félicite, après le léger creux de vague de 2023, d'autant plus qu'il a été possible d'ajouter à ces quarante reçus une liste complémentaire de trois candidats¹.

Malheureusement, deux candidats reçus sur la liste principale ont fait l'objet durant l'été d'un arrêté de radiation après que le ministère eut constaté qu'ils ne remplissaient pas les conditions garantissant la recevabilité de leurs candidatures. Ce phénomène se répétant, voire s'amplifiant ces dernières années, nous voudrions attirer, une fois encore, l'attention des candidats sur la nécessité à la fois de remplir les conditions qui leur permettent de bénéficier de l'admission au concours et de transmettre en temps et en heure les documents requis. Les **conditions d'inscription au concours** peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-lycee-ou-au-college-l-agregation-142>

Nous nous étions prudemment réjouis en 2023 de voir l'érosion continue du nombre des inscrits, constatée depuis plusieurs années, sinon jugulée, du moins stabilisée : la tendance se confirme cette année, puisque le nombre des inscrits, pour la session 2024, est exactement identique à celui de 2023 (237). Le vivier des candidats semble donc avoir trouvé une sorte d'étiage ; il faut maintenant espérer qu'il reparte à la hausse, la situation restant toujours préoccupante au regard des besoins effectifs en enseignants d'allemand.

Sur les **237 candidats inscrits, 120** (un de plus qu'en 2023, soit une bonne moitié : **51%**) se sont présentés à au moins une épreuve écrite. **117** ont composé dans toutes les épreuves ; parmi eux, **115** ont pu être classés (contre 114 en 2023), après déduction de ceux qui ont rendu copie blanche ou obtenu une note éliminatoire. Avec **48,52%** (contre 46,28% en 2022 et 48,1% en 2023), les candidats classés à l'issue des épreuves d'admissibilité représentent donc une petite moitié des inscrits.

La **barre d'admissibilité** a été fixée cette année à **42,12 points sur 240 (3,51/20)**. C'est certes encore assez bas par rapport aux sessions antérieures, mais la hausse par rapport à 2023 (3,36/20) est néanmoins sensible.

Enfin, la **moyenne générale du dernier admis** est de **6,098/20** (elle était de 5,47/20 en 2022 et de 6,02/20 en 2023 – avec cette année-là 35 candidats reçus seulement).

¹ Le terme de « candidats » est employé, ici comme dans l'ensemble du présent rapport, par commodité et par souci de lisibilité : tout comme le masculin générique, il désigne bien évidemment les candidates tout autant que les candidats.

1] Données chiffrées 2024

1.1. Épreuves écrites d'admissibilité

Si la moyenne obtenue par le dernier candidat admissible (**3,51/20**) reste inférieure à celle du dernier candidat déclaré admissible en 2022 – mais supérieure à celle de 2023 (3,36/20), celle du premier admissible – **16,35/20** (soit 196,16 points sur 240) – est supérieure à celle de 2023 (15,95), qui marquait déjà une hausse de près de trois points par rapport à la session 2022. On retrouve en 2024 les moyennes de 2017 et 2013, ce dont il y a tout lieu de se réjouir. La **moyenne générale des admissibles** est, elle aussi, en hausse : **7,80/20** (contre 7,04 en 2023 et 6,33 en 2022).

En **composition allemande**, après la baisse continue constatée depuis plusieurs années (la moyenne de cette épreuve était tombée en 2023 en dessous de 04/20), on observe une nette amélioration puisque la moyenne atteint cette session **06,44/20**. Le choix de la question sur laquelle portait cette épreuve (Lessing) n'y est probablement pas étranger, mais cette bonne moyenne ainsi que la proportion de bonnes, voire de très bonnes copies (20 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20, 5 copies une note supérieure ou égale à 18/20) témoigne à la fois d'une meilleure maîtrise de la méthodologie de l'exercice et d'un bon niveau de langue, ce que confirme par ailleurs la hausse de la moyenne de thème. Rappelons cependant que la maîtrise linguistique seule ne suffit pas : il convient de s'entraîner régulièrement à l'exercice de composition durant les mois de préparation et d'acquérir une bonne connaissance des textes au programme, que l'on utilisera avec d'autant plus de pertinence que l'on se sera familiarisé avec eux tout au long de la préparation.

En **thème**, la confirmation de la progression déjà constatée en 2023 est un motif de satisfaction (**4,17/10** de moyenne contre 3,30/10 en 2023, 2,07/10 en 2022) : les conseils répétés depuis plusieurs années déjà semblent donc porter leurs fruits, même si les copies les plus faibles restent une source d'inquiétude et doivent inciter les candidats à reprendre les bases de la grammaire, de la syntaxe et, dans une moindre mesure, du lexique. La proportion de zéros et/ou de notes éliminatoires² est en nette diminution, alors qu'elle était très préoccupante il y a quelques années encore. L'exercice semble désormais mieux maîtrisé et son esprit peut-être mieux compris. Ces exercices techniques que sont les traductions ne sont pas des épreuves-pièges, mais visent, dans le cadre d'un exercice plus contraint que la rédaction libre dans l'une ou l'autre langue, à permettre de mesurer non seulement la maîtrise qu'ont les candidats des deux langues, mais également leur capacité à passer, de manière fluide et précise, de l'une à l'autre – gage de leur aptitude à percevoir les spécificités des deux systèmes linguistiques.

Néanmoins, comme déjà lors des sessions précédentes, ce sont désormais les résultats de l'épreuve de **version** qui sont les plus préoccupants : la baisse continue constatée depuis plusieurs années (2,66/10 en 2021 ; 2,51/10 en 2022 ; 2,27/10 en 2023) s'est poursuivie et même accentuée cette année, la moyenne tombant en dessous de 02/10 avec **1,81/10**, soit près d'un demi-point de moins qu'à la session précédente. Les motifs d'inquiétude sont doubles : si les zéros ont presque disparu en thème, on en compte pour cette session pas moins de 30 en version (soit un quart des candidats ayant composé), alors qu'il n'y en avait que 17 en 2023 (soit 14% des présents) – ce qui était déjà préoccupant. On constate également une quasi-absence de notes au-dessus de la moyenne : 4 copies seulement (sur 119) ont obtenu une note supérieure ou égale à 05/10, ce qui signifie qu'il n'y a pour ainsi dire pas eu cette année de bonnes ni encore moins de très bonnes prestations dans cet exercice. Rappelons que celui-ci requiert à la fois une bonne capacité de compréhension, notamment de phrases à la syntaxe complexe, et une maîtrise fine du français.

Après une remontée sensible en 2023, la **composition française** voit sa moyenne retomber cette année en dessous de 05/20 (**4,84/20**). Portant, comme c'était le cas de la composition allemande de 2023, sur un sujet de civilisation, elle témoigne cependant d'une meilleure maîtrise des exigences méthodologiques propres à ce type de sujet puisque la moyenne obtenue cette année en composition de civilisation est de près d'un point supérieure à celle de 2023. On rappellera donc une fois encore l'importance d'une bonne maîtrise des attendus méthodologiques de la dissertation, dans ses différentes déclinaisons, et la nécessité de s'y préparer régulièrement durant l'année de préparation.

² Rappelons qu'une note éliminatoire à l'épreuve de traduction résulte d'un zéro obtenu à la fois à l'épreuve de thème et à celle de version. La note de 00/10 obtenue à l'une des deux sous-épreuves seulement n'est donc pas éliminatoire.

1.2. Épreuves orales d'admission

Sur les **78** candidats admissibles, **66** se sont présentés aux épreuves orales d'admission, les douze candidats qui se sont désistés ayant été reçus entretemps à l'agrégation interne. Bien que légèrement plus faible qu'en 2023, la proportion de ces désistements reste élevée (15,38% des admissibles, contre 17,33% en 2023), ce qui est lié à la constitution du vivier des deux concours, externe et interne : les admissibles à l'agrégation externe reçus au concours interne (15 sur 78) représentaient cette année, comme l'an passé, autour de 20% des admissibles (19,23% en 2024, 20% en 2023).

Malgré ces désistements, la proportion des admissibles effectivement interrogés est en hausse : ce sont cette année 84,62% des admissibles qui se sont présentés aux épreuves orales, contre 77,33% en 2023 (mais 89,33% en 2022).

Parmi les 66 candidats interrogés :

- **31** avaient choisi l'option A (littérature) 37,74% (2023 : 34,48%)
- **15** avaient choisi l'option B (civilisation) 19,23% (2023 : 18,97%)
- **20** avaient choisi l'option C (linguistique) 34,62% (2023 : 46,55%)

À l'issue des épreuves, la barre d'admission a été fixée à **152,45 points** sur 500, en légère hausse par rapport à 2023 (150,57 points, mais avec 35 admis seulement), soit une moyenne de **6,10/20** (6,01 en 2023). Une liste complémentaire de 3 candidats, proposée par le jury, a été acceptée par le ministère (la barre en a été fixée à **5,81/20**, soit un chiffre légèrement supérieur à la barre d'admission de la liste principale de la session 2021 – 5,80/20). Autre motif de satisfaction : la hausse de la moyenne générale des reçus se poursuit, puisqu'elle est cette année de **9,87/20** (9,40 en 2023 ; 8,54 en 2022). De même, on observe cette année une tête de concours meilleure encore que celle de 2023, déjà en forte hausse par rapport à 2022 : la moyenne du premier admissible est de **16,35/20** (15,95 en 2023), celle du premier admis de **16,95/20**, soit près d'un demi-point de plus qu'en 2023 (16,54/20). L'éventail des notes obtenues par les candidats reçus constitue, lui aussi, un motif de satisfaction puisque tous ont fait la preuve, d'une manière ou d'une autre, des compétences attendues et que l'examen des notes révèle globalement un équilibre témoignant à la fois de compétences avérées et d'une préparation sérieuse à l'ensemble des épreuves.

Pour conclure, et en dépit d'inquiétudes persistantes liées à la désaffection générale pour les métiers de l'enseignement, nous voudrions souligner les nombreux points positifs de la session écoulée : la hausse de presque tous les indicateurs, notamment la confirmation de la hausse de la moyenne de thème, qui semble prouver l'intérêt porté aux conseils prodigués depuis plusieurs années, la hausse de la qualité des candidats reçus et la stabilisation du vivier. Enfin, avoir retrouvé un taux de couverture de 100% et avoir pu y ajouter une liste complémentaire est particulièrement rassurant après les inquiétudes suscitées par la session 2023 : nous espérons que les sessions à venir s'inscriront dans cette dynamique positive et permettront de poursuivre un renouvellement de qualité du corps des professeurs agrégés.

Concernant la prochaine session (2025), le calendrier prévisionnel sera consultable sur le site Cyclades à partir du mois de janvier.

Nous rappelons par ailleurs que les rapports de jury des cinq dernières années sont consultables en ligne sur le site « devenir enseignant » :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>

Il est recommandé de les lire avec la plus grande attention et de tirer profit des conseils et exemples donnés par les différentes commissions, la nature et les exigences du jury restant inchangées.

2] Commentaires

2.1. Le programme

Comme chaque année, nous tenons à redire l'importance d'une bonne connaissance des œuvres au programme et la nécessité de ne s'autoriser aucune impasse. Dans cette optique, il est fondamental de commencer le plus tôt possible à lire les textes, car plusieurs relectures seront nécessaires pour se familiariser avec eux, en approfondir la compréhension, favoriser la mémorisation et affiner l'analyse des corpus. Les orientations données

par les quelques lignes de cadrage (les « chapeaux ») accompagnant l'intitulé des diverses questions au programme sont conçues comme une aide permettant d'en saisir les enjeux principaux, mais elles ne visent en aucun cas l'exhaustivité, pas plus qu'elles n'entendent limiter les champs d'étude et de réflexion. Autant qu'il est possible de le faire, le programme s'efforce de respecter un équilibre entre les genres littéraires, de même qu'une alternance entre les aires géographiques concernées, les époques historiques et les courants d'idées. Rappelons que **toutes les questions du tronc commun sont susceptibles de donner lieu à un sujet de composition dans l'une ou l'autre langue** : il convient donc de ne se risquer à aucun pronostic hasardeux en fonction des sujets donnés lors des sessions précédentes ou au concours interne. **Tous les sujets de tronc commun sont également proposés à l'oral, en explication de texte ou, pour les candidats des options A (littérature) et B (civilisation), pour l'exposé en langue française – indépendamment des sujets tombés à l'écrit.**

Rappelons également qu'à l'oral, pour les candidats des options A et B, l'une des deux épreuves sur programme – l'explication de texte ou l'exposé en langue française – porte obligatoirement sur l'option : les candidats sont donc certains d'être interrogés sur cette question. L'autre épreuve porte sur l'une des questions du tronc commun, quels qu'aient été les sujets des épreuves écrites. Pour l'option C (linguistique), l'exposé en langue française porte exclusivement sur l'option, tandis que l'explication de texte porte sur l'une des questions du tronc commun. Bien que l'option ne concerne que les épreuves orales d'admission, il est fortement recommandé de la choisir avec soin avant l'inscription et de commencer à la préparer dès le début de l'année universitaire. L'option a en effet été conçue pour permettre d'approfondir un domaine dans le cadre de l'un des pôles disciplinaires (littérature, civilisation, linguistique) et elle n'est en aucun cas moins exigeante que les autres questions. Par ailleurs, la période qui sépare la publication des résultats d'admissibilité du début des épreuves orales n'est pas assez longue pour envisager, dans ce bref laps de temps, une préparation efficace à des épreuves dont le degré d'exigence est le même que celui des épreuves de tronc commun et qui demandent une approche précise et informées des textes et des problématiques, ainsi qu'un temps de maturation suffisant.

2.2. La traduction

Si les épreuves écrites et orales servent à établir le classement sur lequel repose le concours, elles ont aussi pour but d'évaluer les compétences particulières des candidats à un emploi de professeur agrégé de langue vivante. Les exercices techniques de traduction jouent donc un rôle important que l'on ne saurait négliger. Il s'agit d'abord d'être en mesure de comprendre de manière précise un texte, le plus souvent littéraire à l'écrit, littéraire ou de presse à l'oral, ce qui suppose une pratique régulière de la lecture dans la langue source, qu'il s'agisse du français ou de l'allemand, de la langue maternelle des candidats ou d'une langue seconde. Cette lecture doit s'accompagner du repérage systématique des difficultés syntaxiques et lexicales, des idiomatismes, des particularités stylistiques. Comme le soulignent les rapports des différentes épreuves, il est important de se familiariser avec des champs lexicaux très divers et des registres de langue variés pour enrichir ses connaissances et stimuler sa mémoire. Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement de bien comprendre le texte de la langue source, mais aussi de savoir comment le rendre intelligible dans la langue cible, tout en respectant son niveau de langue, son style, ses connotations – ce qui implique une lecture régulière de textes dans la langue cible également. On ne saurait en aucun cas se contenter d'une connaissance approximative de la langue, du français comme de l'allemand : alliant curiosité intellectuelle et une réflexion constante sur la langue, son usage, son fonctionnement, l'exercice de traduction est un exercice particulièrement complet qui suppose, à plus forte raison dans le cadre d'un concours de recrutement de futurs enseignants d'allemand, un intérêt particulier pour les règles grammaticales et syntaxiques, les idiomatismes, le lexique.

Les rapports détaillés des différentes commissions, donnés ci-après, devront donc être lus avec une attention particulière, tant pour ce qui concerne les épreuves de traduction écrite d'une part, de version orale et grammaire et de thème oral d'autre part.

2.3. Évaluation des connaissances et de la capacité à enseigner

Nous répétons ici ce qui figurait déjà dans les rapports des sessions précédentes : le jury attend de futurs professeurs agrégés qu'ils soient en mesure de fournir, dans un temps limité, à l'écrit comme à l'oral, un travail soigné qui tienne compte à la fois des connaissances à acquérir dans le cadre d'un programme couvrant les différents domaines constituant la culture générale d'un germaniste et des méthodes leur permettant de répondre à l'exercice demandé. Il est donc nécessaire de s'entraîner régulièrement à travailler dans les conditions du

concours, ne serait-ce que pour tester sa capacité à rédiger à la main une copie entière tout en garantissant sa lisibilité. La pratique de plus en plus répandue de la prise de notes sur ordinateur ou sur tablette rend parfois difficile le retour à l'écriture manuscrite, dont il convient d'éviter qu'il devienne un frein, voire un obstacle à la rédaction. On veillera donc à soigner l'écriture, à éviter les abréviations et les formules trop familières ou inappropriées et surtout à garder du temps pour se relire.

À l'oral, le jury tient compte de la capacité des candidats à s'exprimer de manière audible et compréhensible, à savoir exposer, expliquer et argumenter, à entrer en dialogue avec les membres de la commission lors de la reprise, qui fait partie intégrante de l'épreuve et pour laquelle il convient de garder l'énergie et la vivacité d'esprit suffisantes. Pour les épreuves de traduction orale, les dix minutes qui suivent la dictée de la traduction par le candidat ne constituent pas une « reprise » au même titre que l'entretien qui suit l'explication grammaticale, l'explication de texte ou l'exposé en langue française : elles doivent permettre au candidat de répondre par de nouvelles formulations de traduction aux demandes de correction ou d'amélioration exprimées par le jury. Il convient donc, là aussi, de s'y entraîner régulièrement pour ne pas être pris au dépourvu le jour de l'épreuve.

Ces divers points sont exposés en détails dans les rapports qui suivent, établis par les membres des différentes commissions du jury. Nous espérons qu'ils seront utiles aux futurs candidats.

2.4. La constitution du vivier

Données statistiques

Pour l'admissibilité :

Les étudiants et normaliens représentaient en 2024 22 inscrits (dont 16 ayant suivi une préparation universitaire), soit un nombre et une proportion relativement stables par rapport à 2023 (on notera cependant la très faible proportion de normaliens : un inscrit seulement, qui ne s'est pas présenté aux épreuves écrites). 15 d'entre eux étaient présents à l'écrit (68,18%), et sur ces 15 présents, 11 ont été admis, soit près des $\frac{3}{4}$: 73,33%). Pour les étudiants ayant suivi une préparation universitaire, cette proportion se monte à 84,62%.

Les sans-emploi représentaient 12 inscrits (5,06% du total des inscrits, contre 3,38% en 2023 et 5,7% en 2022) ; la moitié d'entre eux se sont présentés aux épreuves écrites et 4 sur 6, soit les deux tiers ont été admissibles.

Sur les 7 stagiaires du 2nd degré inscrits, 4 seulement se sont présentés aux épreuves écrites (soit 57,14%), mais un seul a été admissible : comme nous l'avons déjà relevé lors des sessions précédentes, il semble difficile de concilier l'année de stage avec la préparation au concours.

Les enseignants et assimilés (certifiés, contractuels, vacataires etc., du 2nd degré ou du supérieur) constituent la part la plus importante du vivier. Toutes catégories confondues, ils représentaient cette année 179 inscrits (dont 129 certifiés), soit les $\frac{3}{4}$ du nombre total d'inscrits : 75,53%. 89 d'entre eux (dont 71 certifiés), soit une petite moitié : 49,72%, se sont présentés aux épreuves écrites ; 57 (dont 49 certifiés) ont été admissibles, soit 64,04% des présents.

On note également une variété croissante des catégories professionnelles représentées parmi les inscrits ; si elle ne se répercute pas (encore ?) de manière significative sur le nombre des présents, faute sans doute de conditions de préparation optimales, on note cependant que les deux salariés du secteur tertiaire présents (sur 6 inscrits) ont été admissibles, de même que l'unique cadre du secteur privé inscrit.

Pour l'admission :

10 des 11 étudiants ayant bénéficié d'une préparation universitaire ont été admis, soit 90,91%. Les 4 admissibles sans-emploi ont été reçus également, de même que l'unique stagiaire 2nd degré. Les deux salariés du secteur tertiaire admissibles ont été reçus, ce qui ne fut cependant pas le cas du cadre du secteur privé. Enfin, en ce qui concerne les enseignants et assimilés, 45 se sont présentés aux épreuves orales (12 certifiés avaient été reçus entretemps à l'agrégation interne). 21 d'entre eux (46,66%) ont été reçus, dont 18 certifiés (qui représentent 85,71% de ces 21 reçus).

Plusieurs éléments sont à retenir des chiffres de cette session : on peut s'inquiéter, tout d'abord, de l'absence des normaliens. On peut en revanche se réjouir des bons, voire très bons résultats des étudiants, notamment lorsqu'ils ont pu bénéficier d'une préparation universitaire, de même que de la réussite de candidats issus de catégories

professionnelles plus éloignées de l'enseignement : s'ils restent peu nombreux, leur parcours semble témoigner d'un projet mûrement réfléchi et de leur capacité à se donner les moyens de cette réussite.

Enfin, les données statistiques de la session 2024 confirment, s'il était nécessaire, le renforcement d'une tendance constatée depuis plusieurs années déjà, à savoir la très forte proportion des certifiés au concours d'agrégation externe – et leur très fort taux de réussite cette année. Ils représentaient 129 inscrits sur 237, soit, avec 54,43%, une proportion légèrement supérieure à celle de 2023 (2023 : 51%). 71 d'entre eux se sont présentés à l'écrit, soit une grosse moitié (55,04%) de ceux qui s'étaient inscrits, représentant 60,68% de l'ensemble des candidats présents ; ces taux étaient respectivement de 49,58% et de 50,42% en 2023, ce qui signifie que les certifiés fournissent cette année le plus gros contingent de candidats présents aux épreuves écrites. Sur ces 71 présents, 49 ont été admissibles, soit 69,01% des certifiés admissibles et 62,82% de l'ensemble des candidats admissibles (pour 2023, ces chiffres étaient de 51,66% des certifiés présents et de 41,33% de l'ensemble des admissibles). 37 se sont présentés aux épreuves orales d'admission (soit 75,51% des certifiés admissibles, les défections étant dues au succès des candidats concernés à l'agrégation interne ; en 2023, ce taux était de 58,06%) ; ces 37 certifiés présents représentaient 56,06% de l'ensemble des candidats présents à l'oral (contre 31,03% en 2023). Enfin, sur ces 37 présents, 18 ont été reçus, soit une petite moitié (48,65%) – ils n'étaient que 27,77% en 2023 ; ces 18 candidats représentent 45% du total des candidats admis – alors que la part des certifiés, sur les 35 reçus de 2023, se montait à 14,28%.

Le temps et la disponibilité nécessaires pour une préparation efficace du concours expliquent évidemment le taux de réussite élevé des étudiants. Pour les autres catégories de candidats, il semble bien que ce soit la difficulté à concilier une activité professionnelle prenante et la préparation du concours qui explique des résultats plus inégaux – il convient néanmoins de saluer les efforts de celles et ceux qui ont pu mener à bien cette tâche, notamment parmi les vacataires et contractuels de l'enseignement supérieur, mais également parmi les candidats issus de secteurs professionnels moins directement liés aux métiers de l'enseignement.

Les certifiés, enfin, ont présenté cette année un profil bien différent de celui de 2023 et leurs bons résultats méritent d'être salués, qu'ils aient ou non pu bénéficier d'un congé de formation pour préparer le / les concours.

2.5. Quelques remarques relatives au fonctionnement du concours

2.5.1. La bibliothèque de loge

Depuis plusieurs années maintenant, plus aucun ouvrage de littérature secondaire n'est fourni aux candidats en salle de préparation (sauf, le cas échéant, pour les questions ne comprenant pas d'ouvrages au programme, mais une « bibliographie indicative »). Les candidats ne disposent donc, pour l'exposé en langue française (dite « leçon »), que des textes au programme (ou des ouvrages de la bibliographie indicative, le cas échéant) et des usuels.

Depuis la session 2024, les candidats disposent également des usuels pour l'épreuve d'explication de texte.

Nous rappelons donc ci-dessous quels documents et ouvrages sont autorisés pendant la préparation des différentes épreuves :

- Pour **l'explication de texte** : le texte photocopié du passage à expliquer + le cas échéant l'ouvrage au programme dont est tiré l'extrait proposé + les usuels.
- Pour **l'exposé en langue française des options A (littérature) et B (civilisation)** : l'ouvrage ou les ouvrages au programme (ou, le cas échéant, les ouvrages de la bibliographie indicative) + les usuels
- Pour **l'exposé en langue française de l'option C (linguistique)** : le texte proposé à la réflexion du candidat + les usuels
- Pour **le thème, la version et la grammaire** : aucun ouvrage. Le texte photocopié de l'épreuve de version/grammaire est fourni en deux exemplaires, un pour chacune des deux parties de l'épreuve.

Concernant la session 2025 :

Pour le cas particulier de l'exposé en langue française portant sur les deux questions de civilisation – tronc commun et option B, qui ne comportent pas d'ouvrages au programme –, les candidats auront accès (toujours pour le seul exposé en langue française) aux ouvrages de la bibliographie indicative figurant dans le texte de cadrage de la question ainsi qu'aux usuels. La bibliographie indicative **actualisée** de l'option B, également disponible dans la version actualisée du programme consultable en ligne, est indiquée au début du présent rapport.

Précisons également que les ouvrages mis à disposition des candidats sont destinés à être utilisés par plusieurs candidats pendant plus d'une session : il convient donc de les manipuler avec soin et de ne pas les annoter ou y porter des repères manuscrits, même au crayon de papier. Il est en revanche tout à fait possible d'y insérer des marque-pages (non fournis par le jury) afin de repérer des passages dans le livre. Les ouvrages au programme utilisés pour l'explication de texte ou l'exposé en langue française (remis au candidat avec son sujet) sont à restituer à l'issue de l'épreuve.

2.5.2. Le caractère impératif des dates et horaires des épreuves d'admission

Les oraux de l'agrégation ont lieu au mois de juin ; les dates précises de la session seront communiquées à partir du mois de janvier sur Cyclades.

En raison des contraintes de l'organisation du concours, il n'est pas possible d'aménager des convocations particulières selon les autres activités et projets des candidats. Les candidats admissibles doivent donc se rendre disponibles pour l'ensemble de la durée des épreuves d'admission telle qu'elle est indiquée sur Cyclades. Ils doivent prévoir d'être présents pendant quatre jours : la réunion d'accueil, obligatoire et permettant la répartition par tirage des enveloppes contenant les sujets et les horaires de passage, précède les trois jours consacrés aux épreuves elles-mêmes. Elle a lieu l'après-midi du premier des quatre jours prévus pour chaque série de candidats ; les épreuves elles-mêmes se déroulent tous les jours, y compris les samedis et dimanches, de 7h à 19h.

2.5.3. Les modalités des épreuves et les questions des candidats concernant les notes obtenues

2.5.3.1. Les épreuves

Chaque année, certains candidats semblent, lors de l'accueil des épreuves orales, ne pas connaître avec précision les modalités de chaque épreuve ni leurs coefficients. Nous rappelons donc ci-après le détail de ces dispositions :

Épreuves écrites d'admissibilité

1. Composition en allemand

- Durée : 7 heures
- Coefficient : 4

Composition (« dissertation ») en allemand portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme.

NB : le terme de « civilisation » recouvre ici, comme pour la composition en français et l'exposé en langue française des candidats ayant choisi les options A et B, les questions de civilisation et d'histoire des idées. Toutes les questions de la partie « tronc commun » du programme peuvent donc faire l'objet de la composition en allemand comme de la composition en français, ainsi que de l'exposé en langue française pour les candidats des options A et B.

2. Épreuve de traduction

- Durée totale de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient : 4

Cette épreuve est constituée d'un thème (traduction du français en allemand) et d'une version (traduction de l'allemand en français).

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux épreuves le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve de traduction. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction est comptabilisée pour moitié dans la notation.

3. Composition en français

- Durée : 7 heures
- Coefficient : 4

Composition (« dissertation ») en français portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme.

Épreuves orales d'admission

4. Thème oral

- Durée de la préparation : 30 minutes
- Durée de l'épreuve : 30 minutes (thème : 20 minutes ; reprise : 10 minutes)
- Coefficient : 2

Thème oral portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne, suivi d'un entretien en français.

5. Version orale / grammaire

- Durée de la préparation : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 50 minutes (version : 20 minutes ; reprise : 10 minutes ; explication grammaticale : 10 minutes ; entretien sur l'explication grammaticale : 10 minutes)
- Coefficient : 3

Version orale portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne, suivie d'un entretien en français puis d'une explication grammaticale en français, elle-même suivie d'un entretien en français.

Remarque : pour chaque candidat, si le thème oral est un texte littéraire, la version orale est un texte de presse, et vice-versa.

6. Exposé en français

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 40 minutes (exposé : 30 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4

Exposé (« leçon ») en français portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre du programme (partie commune ou partie optionnelle pour les options A et B [littérature et civilisation] ou sur un sujet de linguistique pour l'option C [linguistique]).

L'exposé est suivi d'un entretien en français.

Pendant la préparation, le candidat peut consulter les ouvrages du programme ou de la bibliographie indicative (partie commune et, le cas échéant, partie optionnelle A et B) qui sont mis à sa disposition par le jury.

Pour l'option C, linguistique, l'exposé consiste en l'application à un texte allemand d'une question de linguistique inscrite au programme ou d'une partie de celle-ci.

7. Explication de texte en langue allemande

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes (explication : 30 minutes ; entretien : 15 minutes)
- Coefficient : 4

Le texte est extrait d'un des ouvrages du programme (partie commune ou optionnelle) ; lorsque le programme le mentionne, il peut aussi être extrait d'autres ouvrages.

La maîtrise de la langue allemande et de la langue française est prise en compte pour la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Rappel : Le programme des épreuves orales (exposé en français et explication en allemand) comporte une partie commune constituée par le programme des épreuves d'admissibilité. S'y ajoute, pour chaque candidat, le programme correspondant à l'une des trois options suivantes choisie par lui lors de son inscription :

- Option A : littérature
- Option B : civilisation

- Option C : linguistique

Pour les options A et B : l'interrogation sur l'option peut intervenir lors de l'exposé en français ou de l'explication de texte en allemand.

Pour l'option C : l'interrogation sur l'option intervient exclusivement lors de l'exposé en langue française.

2.5.3.2. Les notes

La nature même du concours et les conditions de son organisation ne permettent pas de donner individuellement à chaque candidat des explications sur les notes obtenues aux épreuves écrites. C'est pourquoi le rapport veille à être le plus complet possible dans les conseils et directives à fournir aux candidats, en exprimant les attentes du jury et en tenant compte des erreurs commises par certains candidats comme des bonnes copies que celui-ci a pu lire. Il est possible aux candidats qui le souhaitent de demander communication de leurs copies. Dans ce cas, ils recevront leur(s) copie(s) numérisée(s), mais sans aucune annotation.

Les modalités de communication des copies peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/comment-obtenir-vos-copies-de-concours-1274>

Seules les copies ayant obtenu une note éliminatoire font l'objet d'un rapport individuel, envoyé aux candidats qui en feraient la demande.

Par ailleurs, nous rappelons que lors d'un concours de recrutement de la fonction publique, la notation est une notation normative et classificatoire – elle a pour but d'établir un classement – et non sommative et certificative, à la différence des examens partiels organisés dans les universités, par exemple, ou des examens de fin d'études, ni a fortiori formative.

« Les épreuves d'un concours visent à établir un ordre de classement des candidats en vue de l'accès à un emploi public et ne peuvent être assimilées à des devoirs universitaires donnant lieu à une correction détaillée portée dans la copie dans un but pédagogique. » (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, n° spécial 10, 06.09.2001).

Après la fin du concours, les candidats qui ont été admissibles reçoivent un relevé de notes complet, comprenant les notes obtenues à l'écrit et à l'oral. La présentation de ce relevé a été modifiée à compter de la session 2023, de manière à être parfaitement explicite, puisqu'il mentionne désormais en toutes lettres le libellé des différentes épreuves.

Nous espérons que le bilan présenté et les précisions apportées dans cette introduction, tout comme les rapports détaillés relatifs aux différentes épreuves, qui suivent, seront utiles aux futurs candidats. Les textes rédigés par les différentes commissions s'efforcent de répondre plus particulièrement, épreuve par épreuve, aux questions que se poseraient les candidats de la session écoulée, de même qu'aux interrogations des candidats qui se présenteront pour la première fois au concours à la session 2025. Nous les invitons à lire également les rapports des sessions antérieures.

Au terme de cette introduction, nous adressons nos félicitations aux candidats reçus lors de la session 2024 et nos encouragements aux autres candidats, en particulier à ceux qui se présenteront à l'agrégation externe d'allemand en 2025.

Elisabeth Rothmund
Présidente du jury

Florent Gabaude
Vice-président du jury

DONNEES STATISTIQUES SESSION 2024 et sessions précédentes

1. Inscrits, présents, admissibles, admis

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2024	237	116	78	40 + 3 (LC)
2023	237	117	75	35
2022	242	116	75	40 + 1 (LC)
2021	299	152	83	40
2020	304	158	87	40 + 4 (LC)
2019	365	181	101	50
2018	411	189	114	50
2017	446	239	147	63
2016	459	246	153	65
2015	454	282	172	83
2014	425	267	139	70
2013	453	212	124	65
2012	368	140	102	49
2011	356	135	86	40
2010	306	167	77	34
2009	256	155	74	34
2008	303	161	75	40

2. Moyennes

année	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Premier admissible	16,36	15,95	12,59	14,06	14,49	14,88	13,5	16,19	14,5	14,17	15
Dernier admissible	3,51	3,35	3,77	4,07	4,71	4,90	3,73	4,47	3,67	4,67	4,17
Premier admis	16,94	16,54	12,90	16,40	14,45	16,15	13,5	16,19	14,35	14,79	13,83
Dernier admis	6,10 (L.C. 5,81)	6,02	5,47 (L.C. 5,36)	5,80	7,36	6,25	6,01	6,29	5,44	6,04	6,90

3. Épreuves d'admissibilité 2023

Épreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	118 (2023 : 118)	6,44/20 (2023 : 3,91) Notes de 0,25 à 19/20
Thème	119 (2023 : 119)	4,17/10 (2023 : 3,30) Notes de 00 à 8,90/10
Version	119 (2023 : 119)	1,80/10 (2023 : 2,27)

		Notes de 00 à 5,50/10
Composition en langue française	116 (2022 : 117)	4,84 (2023 : 5,86) Notes de 0,01 à 19/20

4. Épreuves d'admission 2023

Parmi les **66** candidats effectivement interrogés à l'ensemble des épreuves orales,

- **31** avaient choisi l'option **A** (littérature) [20 en 2023]
- **15** avaient choisi l'option **B** (civilisation) [11 en 2023]
- **20** avaient choisi l'option **C** (linguistique) [27 en 2023]

Épreuves	Moyennes 2024	Moyennes 2023	Moyennes 2022	Moyennes 2021
Thème oral	10,14 Notes de 0,5 à 19,5	7,97 Notes de 0 à 19,5	5,83 Notes de 0 à 17	9,56 Notes de 0 à 19
Version orale / grammaire	5,35 V : 4,87 Notes de 0 à 18 G : 6,3 Notes de 0 à 19	5,07 V : 4,38 Notes de 0 à 16 Gr : 6,45 Notes de 0 à 19	6,25 V : 5,45 Notes de 0 à 17 Gr : 7,9 Notes de 0 à 20	5,42 V : 4,83 Notes de 0 à 19 Gr : 6,8 Notes de 0 à 18
Exposé en langue française	7,25 Notes de 0,5 à 20 Option A : 7,55 Option B : 6,13 Option C : 7,75	7,60 Notes de 0,5 à 19 Option A : 7,00 Option B : 7,00 Option C : 8,30	7,46 Notes de 0,5 à 19 Option A : 7,48 Option B : 6,64 Option C : 8,65	6,60 Notes de 0,5 à 19 Option A : 4,98 Option B : 6,66 Option C : 8,67
Explication de texte	9,59 Notes de 0,5 à 19	8,81 Notes de 0,25 à 20	6,25 Notes de 05 à 18	5,44 Notes de 0,5 à 19

Session 2024

Moyenne des candidats admissibles: **7,80/20** (7,04 en 2023 ; (6,33 en 2022; 7,23 en 2021)

Moyenne générale des candidats admis: **9,87/20** (9,40 en 2023 ; 8,54 en 2022; 8,57 en 2021)

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

COMPOSITION EN ALLEMAND

Rapport présenté par Sonia Goldblum, Stéphane Pesnel et Natacha Rimasson-Fertin

Nombre de copies corrigées : 118

Note la plus basse : 0,25/20

Note la plus haute : 19/20

Moyenne de l'épreuve : **6,44/20** (2023 : 8,80, 2022 : 6,25)

Répartition des notes :

Note	Nombre de copies
0 =< 1	30
1 =< 2	6
2 =< 3	7
3 =< 4	10
4 =< 5	8
5 =< 6	10
6 =< 7	2
7 =< 8	6
8 =< 9	1
9 =< 10	1
10 =< 11	3
11 =< 12	2
12 =< 13	4
13 =< 14	6
14 =< 15	3
15 =< 16	5
16 =< 17	6
17 =< 18	4
18 =< 19	1
19 =< 20	4

Sujet proposé :

« [...] [D]ieses Bühnenwerk [läßt] warme Gefühlsbewegtheit im Sinne erschütternder und affirmierender Emotionalität höchstens kurzfristig aufkommen. Es verlangt vom Zuschauer mehr kritische Rationalität als emotionale Identifizierung. »

Diskutieren Sie diese Aussage in Bezug auf Ihre Lektüre von Lessings Drama *Nathan der Weise!*

Les candidats ont manifestement éprouvé de l'intérêt à préparer cette question. Le jury aimerait en entrée saluer le travail qu'ils ont fourni avec leurs préparateurs : il a donné lieu à un certain nombre de bonnes, voire de très bonnes copies.

La citation proposée était tirée de l'ouvrage de Horst Steinmetz, *Das deutsche Drama von Gottsched bis Lessing. Ein historischer Überblick*, publié en 1987 aux éditions Metzler (Stuttgart).

L'énoncé porte sur le rapport entre affectivité et rationalité dans *Nathan der Weise* : le critique semble insister sur la rationalité (« *kritische Rationalität* ») qui serait plus déterminante selon lui que l'affectivité, les émotions (« *warme Gefühlsbewegtheit im Sinne erschütternder und affirmierender Emotionalität* », « *emotionale Identifizierung* »), qui n'auraient une importance que transitoire (« *höchstens kurzfristig* »). Mais surtout, le chef-d'œuvre de Lessing est d'emblée présenté comme une œuvre qui ne se réalise pleinement que dans la dimension scénique (« *Bühnenwerk* ») et qui ne trouve son véritable sens que dans sa perception par le spectateur (« *verlangt vom Zuschauer [diese oder jene Haltung]* »). Plus qu'à l'identification naïve (« *emotionale Identifizierung* ») à ce que vivent les personnages, le spectateur serait invité par l'écriture même de Lessing à faire usage de sa réceptivité critique, à se livrer à une approche rationnelle du texte (« *kritische Rationalität* »). En outre, l'auteur de la citation semble vouloir relativiser l'idée selon laquelle Lessing mettrait en scène les passions et voudrait solliciter l'émotion, voire l'émotivité et la sentimentalité du spectateur : il importait de bien analyser les adverbes « *höchstens* » et « *kurzfristig* », souvent omis ou mal compris. En somme, le critique insiste plus sur l'ancrage de Lessing dans une vision schématique des Lumières (prééminence de la rationalité) que sur certains des traits caractéristiques du théâtre de l'époque (passions, sentiments, émotivité...).

Rappelons, comme les années passées, qu'il faut absolument tenir compte de tous les termes du sujet : trop de copies ont évacué la question du spectateur et réduit le propos à une analyse du rapport entre raison et émotion dans la pièce. Or, il était important de mettre en perspective ce qui se passe au niveau du personnage, au niveau du spectateur, mais aussi au niveau du lecteur, tant à l'époque de Lessing qu'aujourd'hui. C'est justement ce type d'observation que permet l'analyse précise de tous les termes du sujet dans l'introduction, après avoir pris le temps de citer celui-ci *in extenso* (voir sur ce point les rapports des sessions précédentes). Cette analyse, qui doit également prendre le temps de discuter la citation proposée, et éventuellement d'en interroger le ton et les aspects implicites, permettra de déboucher sur une problématique pertinente et sur une réflexion personnelle.

Le jury a apprécié la capacité des candidats à ne pas simplement mettre « dos à dos » « *Emotionalität* » et « *Rationalität* », mais à penser leur articulation dans une démarche si possible dialectique. Le sujet étant formulé d'une manière contrastive, binaire, la présence, dans les copies, d'une troisième partie parvenant à dépasser l'opposition frontale entre ces deux aspects était particulièrement bienvenue. On notera qu'un nombre conséquent de copies renoncent à la troisième partie, ce qui est déconseillé, parce qu'un tel choix évite au candidat de s'interroger sur l'articulation des deux aspects mis en tension par le sujet et sur son caractère productif. Les copies en deux parties restaient souvent prisonnières d'une vision schématique, voire manichéenne de la pièce.

Il était en outre nécessaire de connaître les options dramaturgiques de Lessing et la manière dont il les met en œuvre dans *Nathan der Weise* : quelle est la place des émotions, des sentiments, des passions dans sa dramaturgie (*Mitleidsästhetik*) et notamment dans cette pièce, et comment s'expriment-ils ? Les sentiments, émotions, passions sont-ils un vecteur de l'identification du spectateur à ce qui se déroule sur scène, et si oui, dans quel but ? Était également attendue des candidats la capacité à resituer cette présence des émotions, sentiments, passions dans l'esthétique théâtrale du XVIII^e siècle (sans trop dévier du sujet, la prise en compte de ce qui se fait dans le théâtre européen de l'époque pouvait être appréciée). Comment les passions s'incarnent-elles dans l'espace scénique, mais aussi les corps et les voix, la présence scénique vivante des acteurs ?

Cette année encore, le jury a constaté que de nombreuses copies témoignent de vastes connaissances générales concernant la genèse de l'œuvre, sa poétique, son ancrage dans les Lumières, etc. Ces connaissances, souvent réelles et solides, doivent être fonctionnalisées, intégrées à la réflexion et à la démarche argumentative, faute de quoi on dérive inmanquablement vers l'exposé général et/ou purement descriptif (par exemple dans les

copies dont la troisième partie aborde « le message de Lessing », ou les parties presque intégralement consacrées à l'analyse de la parabole des trois anneaux). Le jury se permet d'insister sur l'importance qu'il y a à ne jamais perdre de vue la problématique.

Hormis la connaissance du contexte littéraire et philosophique, et la capacité à montrer la connexion entre *Nathan der Weise* et la pensée des Lumières, il fallait faire preuve d'une capacité à analyser la progression dramatique de la pièce et la connexion de cette progression avec la démarche didactique de l'auteur : la pièce vise-t-elle à transcender les passions pour aller vers la réflexion sur un « message » philosophique de tolérance ? Il importait de montrer la subtilité du dispositif intellectuel de Lessing, qui précisément ne délivre pas de manière plate et affirmative un « message », mais construit un cheminement auquel le spectateur est invité à prendre part.

La réflexion menée à partir de la citation proposée, une fois la problématique définie, ne peut se faire hors sol, et il est par conséquent impératif de s'appuyer, dans chaque partie de la composition, sur des exemples précis et variés tirés de la pièce (des citations apprises par cœur pendant la préparation peuvent être mobilisées, il est également possible de se référer à des scènes ou à des séquences dramatiques qu'on commentera sans omettre de les situer avec clarté). Bien des copies ont révélé des connaissances lacunaires ou trop vagues sur l'œuvre (dont l'intrigue a parfois été située en Angleterre), ou se contentaient de renvoyer à la célèbre parabole (avec un nombre d'anneaux parfois variable), voire de raconter très sommairement l'action de la pièce, sur le ton de la *Nacherzählung*. À l'inverse, les bonnes copies se sont distinguées par leur capacité à mettre en relation des exemples tirés de différentes parties de la pièce, témoignant ainsi d'une bonne vue d'ensemble de l'œuvre, et d'une compréhension fine de sa cohérence interne.

Parmi les angles possibles pour discuter la position du critique, il était possible de s'appuyer sur un ou plusieurs des éléments suivants :

- La citation envisage le texte théâtral dans le contexte de la représentation scénique et de sa réception par un spectateur actif, critique, distancié (et implicitement : mature, cultivé et faisant usage de sa raison). La réception de la pièce de Lessing ne peut-elle s'effectuer que sur ce mode-là ? Ne peut-elle être également appréciée par des spectateurs réagissant de manière différente et disposant d'un « bagage » intellectuel différent ? Qu'en est-il de la réception de la pièce par un public scolaire par exemple ? Le critique ne dessine-t-il pas ici un spectateur idéal, en partie tributaire des théories du XX^e siècle (projection rétroactive) ? Ne faudrait-il pas tenir compte du public destinataire de la pièce à l'origine ? Quel est l'horizon d'attente du public du XVIII^e siècle, quelle est sa sociologie, quel est son rapport aux émotions ?

- La citation semble être tributaire de l'esthétique de la réception : on peut considérer qu'en réalité, le jugement du critique ne porte pas sur la pièce envisagée comme texte littéraire en soi, mais sur son actualisation dans le temps de la représentation et par la réceptivité du spectateur.

- Par ailleurs, la citation parle du spectateur et non du lecteur : il fallait réfléchir à l'absence de cette dimension ; la réceptivité du spectateur et l'acte de lecture peuvent-ils être mis sur le même plan, fonctionnent-ils de la même façon ? Ce que le critique décrit ici ne pourrait-il pas davantage concerner le lecteur, qui peut prendre le temps de revenir sur certains passages, d'interrompre sa lecture pour réfléchir à l'interprétation d'une scène en particulier ? Le rythme de la représentation permet-il vraiment de tout percevoir d'un texte aussi dense que l'est *Nathan der Weise* ? La citation tient compte, et c'est louable, de la spécificité du texte de théâtre, mais la représentation scénique constitue-t-elle le seul mode valide pour apprécier une pièce de théâtre ? *Nathan der Weise* n'est-il pas, autant qu'un « *Bühnenwerk* », un « *Lesedrama* » ?

- Pourrait-on enfin, en dehors de l'esthétique de la réception, envisager le texte de théâtre comme un discours organique, une œuvre qui dispose de sa cohérence interne, de ses lignes de force textuelles, de sa dynamique fondamentale qu'il appartient au lecteur attentif d'identifier et d'analyser ? Qu'est-ce que l'acte de lecture apporte de différent par rapport à la réception (même critique) par le spectateur ?

Terminons par quelques remarques d'ordre formel et linguistique. Concernant la langue, on attend des candidats à l'agrégation une maîtrise impeccable de tous les termes et noms qui interviennent dans la pièce ou

dans le discours critique la concernant. Trop de copies ont mal orthographié les noms des personnages féminins (*Dara ou *Daria pour Daja), souvent confondus entre eux, du reste.

Les fautes de genre et de pluriel sur les termes essentiels à l'approche de la pièce ne sont pas acceptables, notamment sur les mots appartenant au champ sémantique de l'éducation, trop souvent écorchés par les candidats (*die Erziehung, die Bildung, der Erzieher, der Aufklärer...*). Il en va de même pour la déclinaison de masculins faibles aussi essentiels dans ce contexte que *der Mensch, der Tempelherr, der Patriarch...*

Il est tout aussi indispensable de connaître la terminologie allemande ressortissant à l'œuvre étudiée et à son genre. Trop de copies témoignaient d'une connaissance insuffisante du lexique du théâtre : confusion fréquente entre *Aufzug* et *Auftritt*, emploi de *Geschichte* voire de *Plot* pour *Handlung*, de **Aufspielung* ou **Abspielung* pour *Auftritt* ou **die Akte* pour *der Aufzug*. De la même manière, *bürgerliches Trauerspiel* est parfois devenu *bürgerliches Spiel*, voire *deutsches Bürgerspiel*, les personnages comiques ont été qualifiés de **lachende Figuren*, et le sens de l'expression « *dramatisches Gedicht* » a donné lieu à de fréquentes méprises.

Le jury souhaite également attirer l'attention des candidats sur l'importance qu'il y a à respecter les noms de personne, à commencer par celui de l'auteur de l'œuvre étudiée. Bien des copies ont pris des libertés, sans doute involontairement, avec le nom et les prénoms de Gotthold Ephraim Lessing : on a ainsi pu lire Gotholm Ephraim Lessing, Ephraim Gotthold Lessing, Gottfried Ibrahim Lessing, Ephraim von Lessing, Gottlieb Lessing. Concernant les titres des œuvres, rappelons que l'usage veut qu'ils soient soulignés à l'écrit et qu'ils ne soient pas déclinés lorsqu'ils sont intégrés à une phrase. Par ailleurs, le titre *Nathan der Weise* ne comporte pas de virgule, contrairement à ce que le jury a pu lire dans plusieurs copies.

Pour conclure, après avoir été confronté à la lecture de plusieurs copies particulièrement hermétiques, le jury se permet de rappeler une règle simple : tout exigeant que soit le concours de l'agrégation, il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure d'exposer un raisonnement ambitieux de manière claire et intelligible, en faisant l'effort de soigner les transitions et de guider le lecteur. C'est la démarche qui sera attendue devant une classe. Ce souci de clarté doit s'appliquer également à l'écriture (en particulier pour les lettres -r/-n/-m en fin de mot) et à la présentation matérielle de la copie. S'il est recommandé d'aller à la ligne à l'intérieur de l'introduction pour en matérialiser les différentes étapes, et de sauter quelques lignes entre les grandes parties du développement, il est en revanche inutile de commencer chaque partie de la composition sur une nouvelle copie, au risque de créer des confusions à la lecture du fait de la présence de pages blanches (voir sur ce point les rapports antérieurs).

THEME
(TRADUCTION DU FRANÇAIS VERS L'ALLEMAND)

Rapport présenté par Béatrice Poulain, Anne Roehling et Sibylle Schubert

TEXTE

Dans tout ce bric-à-brac du rêve, rien n'égalait dans la fascination l'attrait qu'exerçait sur moi la bibliothèque. Elle occupait tout un mur, derrière un immense rideau de lourd brocart pourpre tissé d'or et d'argent qui s'ouvrait comme un rideau de théâtre. Les volumes étaient couverts d'épaisse poussière et de toiles d'araignée, car il était interdit aux domestiques d'y toucher : sans doute aussi mon père voulait-il décourager les visiteurs d'y mettre le nez. Le Temps, qui ne peut souffrir ce qui dure, a contre les livres une dent particulièrement féroce. Il craint par-dessus tout ces porteurs de germes, germes d'éternité où les idées demeurent vivantes et toujours prêtes à jaillir. Les idées me font parfois penser aux graines trouvées sous les glaciers après des millénaires, qui redeviennent fécondes dès qu'elles sont rendues à l'air libre et à la lumière, et se remettent à vivre, à s'épanouir et à triompher. Mon père me contait comment, certaine nuit, tiré de son labeur par un grattement suspect et s'approchant des parchemins, il avait surpris du Temps les insectes rongeurs, que l'on peut voir courir aussi sur les cadrans des montres. Il lui avait fallu, me disait-il, faire appel aux plus hautes instances de la Hiérarchie pour les faire fuir. Ce danger qui menaçait de si fabuleux trésors me donnait de graves soucis. Souvent, n'arrivant pas à m'endormir, je me levais, me glissais dans la bibliothèque et, armé d'un solide gourdin, montais auprès des livres une garde vigilante. J'avais déjà sept ans, l'âge des héros sans peur et sans reproche, et je savais que les vieilles forêts de Lavrovo attendaient de moi que je fusse digne de toutes les belles histoires qu'elles m'avaient murmurées. J'attendais ; le Temps ne venait pas ; il savait à qui il avait affaire ; mes yeux se fermaient ; des chevaliers errants passaient sous mes paupières dans leurs armures d'argent et me saluaient en baissant leurs lances [...].

Romain Gary, *Les Enchanteurs*, Paris, Gallimard, 1973.

STATISTIQUES ET REMARQUES GENERALES

Nombre de copies corrigées : 119

Moyenne de l'épreuve : **4,17/10**

(2023 : 3,31 ; 2022 : 2,07 ; 2021 : 2,38 ; 2020 : 2,96 ; 2019 : 2,62 ; 2018 : 3,31 ; 2017 : 4,02)

Note la plus basse : 00/10

Note la plus haute : 8,93/10

Répartition des notes :

Notes	Nombre de candidats
0 – 0,5	9
0,5 – 1	9
1 – 1,5	8
1,5 – 2	7
2 – 2,5	4
2,5 – 3	5
3 – 3,5	10
3,5 – 4	2
4 – 4,5	9
4,5 – 5	3
5 – 5,5	6
5,5 – 6	11
6 – 6,5	10
6,5 – 7	6
7 – 7,5	5
7,5 – 8	6
8 – 8,5	5
8,5 – 9	4

Le texte choisi cette année pour l'épreuve de thème est extrait du roman *Les Enchanteurs* de Romain Gary, dont la première publication remonte à 1973. Fils et petit-fils d'illusionnistes et de saltimbanques italiens, le narrateur Fosco y relate, à plus de 200 ans, tout le parcours d'une vie elle aussi dédiée aux vertus de l'enchantement. Mais chez lui, cet enchantement s'effectue par la voie de l'écriture romanesque prenant source en l'amour. L'extrait traite de la prime enfance du narrateur et de son intense attachement aux livres de la bibliothèque paternelle qu'il s'emploie à défendre contre les attaques d'un Temps allégorisé hostile aux productions intemporelles de l'esprit. De tonalité à la fois classique et humoristique, le récit de formation brouille

ici d'entrée de jeu les frontières entre fiction et réalité quand, sous des traits oniriques, il emprunte tout à la fois au conte et au registre courtois.

Cette année encore, une lecture minutieuse du texte original était donc requise afin de prendre la mesure de cette richesse de forme et de fond et d'éviter aussi bien faux-sens et contresens que le recours à un registre de langue inapproprié.

L'extrait tout entier relève de la perspective enfantine du narrateur quand il avait sept, et non dix-sept ans, ainsi que l'ont affirmé de trop nombreuses copies. Il contenait en conséquence de nombreuses tournures imagées propres à marquer un imaginaire enfantin. Le style cependant n'en demeurait pas moins soutenu, à l'image du cadre social privilégié évoqué par les domestiques, les visiteurs et l'existence même d'une bibliothèque privée. Il n'était donc pas recevable de traduire, dès la première phrase, ce bric-à-brac du rêve (dieses Traumdurcheinander) par *diesen traumhaften ganzen Kram, le terme *Kram relevant d'un registre familier, tandis que, dans son inexactitude, *traumhaft (de rêve) faisait fi de l'univers onirique auquel le lecteur accédait d'emblée, de rêve témoignant davantage d'un enthousiasme descriptif que d'une origine. Le jury souligne ici l'exigence de précision qui est la sienne dans cette épreuve de traduction où l'incursion de rêveries (*Träumereien) en lieu et place du rêve ou d'un *Hotzenplotz, certes enfantin mais d'un arbitraire non maîtrisé, en guise de bric-à-brac a été sanctionnée comme il convient. De même, l'infinitive d'y toucher dans la tournure il était interdit aux domestiques d'y toucher ne pouvait-elle être traduite par *an sie ranzugehen qui, certes, rappelle l'interdit émis couramment à l'encontre d'un enfant, mais relève d'un registre familier ici hors de propos. Les propositions ayant recouru à un registre soutenu telles es war ihnen untersagt/nicht gestattet, sie anzurühren ont à l'inverse été valorisées.

Le jury tient ici à souligner que, dans l'ensemble, de nombreux candidats ont su se montrer attentifs au caractère fantastique de l'extrait. En témoignent par exemple les propositions wundervolle/fabelhafte/ fantastische Schätze pour trésors fabuleux en fin de texte. Le registre du roman de chevalerie ainsi qu'un certain classicisme stylistique sous la plume d'un narrateur tout droit venu du XVIII^e siècle, ont en revanche posé des difficultés à de nombreux candidats comme il sera souligné dans une première partie dévolue au lexique.

Pour conclure ces remarques préliminaires, le jury souhaite rappeler avec insistance la nécessité de traduire le titre de l'œuvre dont émane l'extrait, toute omission étant sanctionnée dans l'épreuve de traduction.

Un calque du français s'avérait ici particulièrement périlleux, les verbes verzaubern ou bezaubern ne se laissant aucunement substantiver en allemand en *Die Bezauberer, *Die Verzauberer, tandis que la reprise inadaptée de la formule de politesse Enchanté conduisait au faux sens *Die Erfreuten. Des propositions soucieuses de distinguer en allemand les enchanteurs des magiciens (Die Zauberer), telles die Zauberkünstler ou Beschwörer, ont quant à elles été valorisées.

I Lexique

Hormis les difficultés spécifiques à l'extrait choisi, à savoir le lexique de la chevalerie, un style classique soutenu et des locutions idiomatiques imagées, un certain nombre de lacunes relevant du lexique de base de la vie quotidienne a pu être observé par le jury, lequel renouvelle donc, cette année encore, sa recommandation d'apprentissage lexical méthodique à tous les candidats.

Difficultés sur le lexique standard

Les candidats ont éprouvé des difficultés à traduire le terme central de bibliothèque, peut-être en raison de son usage polysémique dans le texte : la première occurrence pouvait à la fois désigner le meuble d'étagère et la collection privée de livres qu'il héberge tandis que la seconde relevait davantage du lieu, ici de la pièce, privée, où est entreposée cette collection. Les significations de collection et de pièce se retrouvant dans le terme allemand de Bibliothek, cette traduction était la plus judicieuse dans le sens où elle permettait de conserver un terme unique pour les deux occurrences. Les candidats ayant opté pour les deux termes différents de Bücherregal puis de Bücherraum ou de Bücherzimmer perdaient, avec une certaine maladresse, cette polysémie sans pour autant commettre d'inexactitude. En revanche, les candidats ayant conservé le terme de Bücherregal lors de la seconde

occurrence commettaient un faux sens majeur, car le narrateur ne se glissait aucunement au terme d'une périlleuse escalade dans l'étagère mais tout simplement dans la pièce concernée. Enfin, certaines confusions de genres et de pluriel, *die/der Bücherregal ou *die Bücherregalien au lieu de das Bücherregal, die Bücherregale, ont été sévèrement sanctionnées.

Concernant les livres, le terme de volumes, en allemand der Band, die Bände, n'a, au grand étonnement du jury, pas toujours été compris dans sa dimension littéraire mais donné lieu à des faux sens spatiaux importants, *die Volumen, *die Maßen, menant la phrase entière au bord du non-sens. De manière moins surprenante, le pluriel n'a pas toujours été maîtrisé ; le jury incite donc vivement les candidats à réviser les divers sens, genres et pluriels du terme allemand Band, dont la polysémie représente une difficulté lexicale classique de l'allemand.

Dans ce contexte littéraire et artistique, le rideau dont il était spécifié qu'il s'ouvrait comme un rideau de théâtre, exigeait le terme allemand der Vorhang, proposé par de nombreux candidats, et ne tolérait en aucune manière l'impropriété de *die Gardine ou le faux-sens par approximation de *der Umhang, qui signifie cape. Le contexte théâtral privilégiait l'emploi des verbes sich öffnen ou auf/gehen pour la relative qui s'ouvrait comme un rideau de théâtre, où deux erreurs grammaticales ont souvent été déplorées : sur le plan syntaxique, les candidats n'oublieront plus de placer les pronoms à l'accusatif ou au datif, dont le pronom réflexif sich, non devant le verbe mais directement derrière le pronom relatif der, c'est-à-dire avant la suite des compléments circonstanciels. Dans la comparaison introduite par wie, la déclinaison obéissait à la règle de base exigeant un cas identique pour les deux éléments comparés : *der sich wie einen Theatervorhang öffnete constituait donc ici une erreur grave lourdement sanctionnée.

Le champ lexical des germes et des graines a conduit plus d'un candidat à solliciter ses souvenirs gustatifs et à commettre des impropriétés ou faux sens avec les termes de *Körner (graines destinées à la consommation), *Kerne (pépins) voire *Nüsse (noix). La traduction correcte dérivait de l'agriculture, avec Keime pour germes, et Samen pour graines.

D'autres substantifs relevant du lexique standard ont suscité des difficultés. Les cadrans des montres ont occasionné de nombreux barbarismes tels *Uhrrahmen, *Uhrschirme, *Uhrplatten, *Uhrglasrahmen, ou encore des faux sens : *Kadaver (cadavres), *Bildschirme (écrans) ou *Uhrwerk (mouvement ou mécanisme de montre). Le jury a noté que de nombreux candidats orthographiaient mal le terme correct das Zifferblatt ("er), en y intercalant un n indu, *Ziffernblatt. Les paupières (das (Augen)Lid (er)) ont, elles aussi, généré non seulement les faux sens prévisibles das Lied(er) (chanson), die Wimper(n) (cil), die Braue (n) (sourcil) mais aussi des barbarismes nés de confusions avec d'autres parties du corps, par exemple *Augenlippen, *Wipper. Le jury soulignera ici que la fidélité au texte exigée pour cette épreuve ne permet aucune surtraduction, laquelle appauvrira la force poétique du texte là même où elle cherche à en expliciter le contenu : sous mes paupières ne pouvait ainsi être traduit par vor meinem geistigen/inneren Auge.

Les glaciers (Gletscher) se sont quant à eux souvent mués en Eisberge (icebergs), Eisblöcke (blocs de glace), Eisplatten (plaques de glace artificielles), une orthographe fallacieuse pouvant induire un barbarisme tel *Eisblöken (blöken signifiant bêler). Enfin, dans l'expression après des millénaires (nach Jahrtausenden), ces derniers ont souvent été revus à la hausse, avec nach Millionen ou Milliarden von Jahren : le jury soulignera qu'il attend une parfaite maîtrise de ces formulations courantes et sanctionne sévèrement des tournures telles *nach Milliarden Jahren, ou *nach Jahrtausenden Jahren.

La même exigence vaut pour l'usage de verbes courants tel drohen (menacer) et son complément d'objet au datif tandis que *bedrohen* requerra un complément à l'accusatif. Le jury soulignera qu'il était très maladroit d'employer ici le verbe *gefährden* pour compléter le sujet *diese Gefahr* (ce danger qui menaçait).

La tournure verbale courante *décourager les visiteurs de + infinitif* ne pouvait quant à elle se traduire par l'équivalent allemand *entmutigen* qui ne tolère qu'un groupe nominal mais pas d'infinitive comme complément. Sous peine d'erreur grammaticale ou d'inexactitude, il fallait donc ici recourir, comme de nombreux candidats ont

su le faire, à d'autres tournures tout aussi courantes en allemand, telles **die Besucher davon abhalten/abbringen, zu + infinitif*.

Enfin, la tournure verbale *avoir affaire à quelqu'un (es mit jemandem zu tun zu haben)* ne saurait, sans incorrection, omettre en allemand dans sa formulation affirmative l'explétif *es*, comme cela a été très fréquemment le cas.

Champs lexicaux spécifiques

Allégories

Très marquantes dès la première lecture et relevant, dans l'extrait à traduire, à la fois de la littérature médiévale, du classicisme du Siècle des Lumières et du fantastique, deux abstractions personnifiées, la Hiérarchie, mais surtout son adversaire, le Temps, à la triple occurrence, ont donné du fil à retordre à de nombreux candidats.

En effet, la possibilité que recèle le français de rendre manifeste l'allégorie par l'emploi d'une majuscule n'est pas directement transposable en allemand puisque tout substantif prend une majuscule. N'ayant sans doute pas à l'esprit les traductions proposées par Stefan George ou Walter Benjamin des poèmes baudelairiens « L'Ennemi » et « L'Horloge », tous deux dédiés au Temps, beaucoup de candidats n'ont pas suivi leur exemple en choisissant de ne pas faire ressortir typographiquement l'allégorie : les deux traducteurs conservent en effet le terme de *Zeit*, l'écrivant avec article et minuscule pour Stefan George qui n'utilise que de minuscules dans son poème, l'utilisant comme un nom propre sans article mais avec majuscule pour Walter Benjamin, solution qui semble difficilement convenir aux trois occurrences de l'allégorie dans notre extrait et n'a été retenue par aucun candidat.

La solution à privilégier consiste à laisser, comme le fait Stefan George, au reste du texte le soin de faire ressortir le caractère allégorique de *die Zeit* et de *die Hierarchie*.

L'ajout, opéré par certains candidats, de *Frau Zeit*, pouvait certes rappeler le *Frau Holle* des contes de Grimm, mais représentait de facto une surtraduction maladroite car trop fortement incarnée et d'une inspiration populaire qui jurait avec le caractère classique soutenu du texte. Elle ne pouvait de plus être appliquée à *la Hiérarchie*. D'autres propositions relevaient du faux sens, tels **der Zeitmagier* ou **das Zeitgespenst*, et ont donc été sanctionnées, tandis qu'à l'inverse, la proposition de doter également les articles d'une majuscule (*Die Zeit, Die Hierarchie*) a été valorisée par le jury en dépit d'une possible résonance avec le quotidien *Die Zeit*.

Champ lexical des romans de chevalerie

Comme indiqué plus haut, le champ lexical des romans de chevalerie, surtout présent en fin de texte, est peu maîtrisé des candidats. La tournure consacrée des *héros sans peur et sans reproche (Helden ohne Furcht und Tadel)* a donné lieu à des bonus pour les candidats qui la connaissaient et ont su l'utiliser. Nombre d'approximations se sont révélées sans gravité, dès lors que la correction grammaticale était maintenue malgré l'impropriété, ainsi **ohne Furcht und Vorwurf* ou **ohne Angst und Fehl*. Le manque de maîtrise lexical et grammatical et les ajouts fantaisistes de propositions, ainsi **das Alter der furchtlosen und nichts vorzuwerfenden Helden* et **das Alter der tapferen Helden wie Richard Löwenherzens*, ont en revanche été lourdement sanctionnés.

Les *parchemins (Pergamente)*, inconnus d'un certain nombre de candidats, ont donné lieu à de nombreux faux sens étendus et non-sens, dès lors que la traduction se fondait sur le terme de *chemin*. On citera à titre d'exemples **Seitenwege (chemins latéraux)*, **Pfade (sentiers)* **Fluren (couloirs)* et **Leisten (baguettes, plinthes)*.

Les armes évoquées dans le texte ont donné lieu à des confusions, légères pour les *lances (Lanzen)* qui sont devenues des **épées (Schwerter)*, **javelots (Speere)* ou **flèches (Pfeile)*, lourdes pour le *gourdin (Knüppel)* qui a laissé perplexe nombre de candidats et généré beaucoup de faux sens importants, tels **gourde (Trinkflasche)*, **lampe de poche (Taschenlampe)*, **tapette à mouches (Fliegenklatsche)*, **balai (Besen)* voire **ferme volonté (fester Wille)*.

La proposition *des chevaliers errants (fahrende Ritter) passaient sous mes paupières dans leurs armures d'argent (in ihren Silberrüstungen)* a donné beaucoup de fil à retordre aux candidats. Les *chevaliers errants*, dont la traduction consacrée était rarement connue des candidats, ont ainsi régulièrement été confondus avec des **cavaliers (Reiter) flâneurs (*streunende)*, *randonneurs (*wandernde)* ou qui *couraient* voire *bourdonnaient dans tous les sens (*hin und her laufende, *herumschwirrende)*. Les verbes **sich herumtreiben* ou **herumbummeln (se*

balader) convenaient encore moins en raison de leur registre familier inadéquat. Il était d'un point de vue stylistique de même préférable d'opter pour la particule verbale *umher-*, plus soutenue, plutôt que pour la particule *herum-*, d'un registre plus courant et de connotation légèrement péjorative. Les candidats ayant par exemple proposé la traduction *umherschweifende Ritter* ont vu leur proposition valorisée.

Quant aux *armures d'argent*, elles ont d'une part suscité des approximations relevant de l'habillement et allant des génériques *vêtements de protection* (**Schutz*(be)*kleidung*) au barbarisme **Ankleidungen*. Outre de regrettables erreurs, à ce niveau d'études, sur l'adjectif *silbern* (*en argent*) tel **silberen*, et d'impardonnables anglicismes **Silberarmoren*, le jury a d'autre part observé un manque d'assurance fréquent dans l'emploi des mots dérivés de la racine *rüst-* et relevant des trois domaines de l'armement, de l'équipement (**die Ausrüstung*) et de la construction (**das Gerüst* (*échafaudage, charpente*)).

Un autre faux sens récurrent a concerné l'expression verbale tout entière, *passaient sous mes paupières*. Si fort peu de candidats ont commis l'erreur grossière du faux ami *passieren* (*se produire, traverser un fleuve, une frontière*), ils ont été nombreux à se méprendre sur le sens du verbe *passer* qui, ici, ne signifiait pas *se glisser sous les paupières* dans une perspective directionnelle à l'accusatif (**gingen/liefen/schlüpfen unter meine Lider*). Le narrateur allemand voyait, paupières bien closes, les chevaliers passer devant lui. Il convenait donc de recourir au datif pour traduire la relation spatiale locative de *sous les paupières* et au préverbe *vorbei* pour transposer la relation directionnelle du verbe *passer*: *umherschweifende Ritter zogen unter meinen Lidern in ihren Silberrüstungen (an mir) vorbei*.

Expressions imagées, locutions idiomatiques

Deux expressions à la fois imagées et humoristiques relevaient, en début de texte, d'un registre certes plus courant mais non familier faisant d'entrée de jeu appel à des parties du corps.

La première expression permettait quasiment une traduction littérale, le seul hasard voulant que l'allemand présentât une locution analogue pertinente : *die/seine Nase (in etwas) hinein/stecken*. Là encore, de nombreux candidats ont cependant éprouvé des difficultés à exprimer la relation spatiale directionnelle par le biais d'un préverbe directionnel, ce qui les a conduits à des maladroites, telle **die Nase in sie/dorthin zu stecken*, voire à des erreurs grammaticales : **dort ihre Nase zu stecken*. Il eût alors mieux valu opter, malgré une inexactitude liée à la durée, plus longue, de l'action, pour d'autres expressions mieux maîtrisées telles **darin zu stöbern* (*s'amuser à fouiller*) ou **dort herumzuschneffeln* (*fouiner*).

La deuxième expression, *a contre les livres une dent particulièrement féroce* (*hegt gegen Bücher einen besonders heftigen Groll*), ne permettait plus de préserver l'unité du champ sémantique corporel propre au texte, aucun équivalent allemand ne faisant appel à l'image des dents. Toute traduction littérale telle **einen grausamen/wilden/besonders wütenden Zahn gegen jemanden haben* ne pouvait convenir, les erreurs de genre tel **das Zahn*, les barbarismes tel **spitzig* ou la confusion entre adjectif décliné et adverbe indéclinable (**einen besonderen spitzen Zahn*) étant quant à eux inadmissibles. Nonobstant ces égarements, le jury attire ici l'attention des candidats sur la nécessité de privilégier le caractère idiomatique et un niveau de langue analogue lors du choix d'un équivalent sémantique allemand à une expression imagée française.

D'un point de vue stylistique, il était alors tout à fait pertinent de préférer, quand elles se présentaient, des tournures imagées idiomatiques à des équivalents plus neutres et de retenir ainsi *sie in die Flucht schlagen* plutôt que *sie vertreiben*, pour traduire l'expression française neutre *pour les faire fuir*. De même, l'expression *mes yeux se fermaient* était-elle mieux rendue par *mir fielen die Augen zu* plutôt que par *meine Augen schlossen sich*. Enfin, l'expression *me murmurer (de belles histoires)*, qui nécessitait en allemand une précision directionnelle, pouvait-elle se traduire soit par *mir (schöne Geschichten) zuflüstern* soit par *mir schöne Geschichten ins Ohr flüstern*. La deuxième solution semblait ici particulièrement bienvenue pour compenser la disparition d'un élément corporel, la dent, lors d'une précédente transposition. Elle a été valorisée en ce sens.

Toutefois, il fallait veiller à ne pas opter en raison de son idiomatisme pour une tournure allemande dont le sens s'éloignait par trop de celui de l'expression française. Ainsi dans l'expression *rendre à l'air libre et à la lumière*, la seule expression allemande incluant les notions d'extérieur, de liberté et de lumière, *unter freiem Himmel* (*à la belle étoile*) était-elle vouée à mener au faux sens, tandis que la traduction littérale *an die freie Luft*, très fréquente, constituait un gallicisme. Le candidat devait alors choisir entre des expressions idiomatiques concurrentes

centrées soit autour de *frei*, telles *das Freie suchen* (partir au large), *im Freien* (en extérieur), soit autour de *Luft*, telle *an die frische Luft kommen*. Il lui fallait aussi opter pour une tournure respectant la construction parallèle avec *Licht*, ou mieux, avec *Tageslicht*, ainsi *wieder/zurück ins Freie und ans Licht führen*, ou encore *der frischen Luft und dem Tageslicht wieder ausgesetzt sein*.

De manière plus flagrante encore, l'expression *du Temps les insectes rongeurs* ne pouvait-elle, sous couvert d'idiomatisme et en vue de récupérer la dent perdue plus haut, être traduite par **der nagende Zahn der Zeit* qui faisait fi de tout insecte, élément incongru et fantastique majeur du texte de Romain Gary.

Style et univers classiques voire archaïsants

Cette dernière tournure a, à l'instar de quelques autres, également déconcerté certains candidats du fait de son classicisme archaïsant, avec un complément du nom antéposé. *Du Temps* venait ainsi compléter le substantif *insectes*, et non l'adjectif *rongeur* comme il ressort des faux sens **Zeit fressende Insekten* et **aus der Zeit fressende Insekten*. L'effet stylistique pouvait ici être préservé en allemand si l'on conservait bien l'article devant *insectes* : *von der Zeit die nagenden Insekten*.

Dès la première phrase, la tournure surannée *rien n'égalait dans la fascination l'attrait qu'exerçait sur moi la bibliothèque* a rarement été transposée comme il convenait. Fort peu de candidats ont su éviter le faux sens faisant de l'attrait (de la bibliothèque) l'objet de la fascination au lieu d'en constituer le plus haut degré, la variante la plus intense : **nichts war so faszinierend wie die Anziehungskraft* n'équivalait nullement à *(dort) glich an Verzauberung nichts der Anziehungskraft, die die Bibliothek auf mich ausübte*.

L'emplacement, classique, de plusieurs adverbes en tête de phrase, a lui aussi été source de malentendus. L'expression *Sans doute aussi mon père voulait-il décourager les visiteurs* a ainsi généré deux faux sens : l'adverbe *sans doute* (*vermutlich, wahrscheinlich*) a été trop souvent confondu avec *sans aucun doute* (**zweifelsohne*) et de nombreux candidats ont fait porter l'adverbe *aussi* soit sur le père **auch mein Vater*, soit sur les visiteurs **auch die Besucher*, alors qu'il portait sur l'ensemble de la proposition. Une bonne maîtrise de l'adverbe allemand courant *auch*, comme de tous les adverbes, est, faut-il le souligner, exigée pour cette épreuve.

Il fallait de même bien préserver l'usage classique et précis des adverbes dont fait preuve le narrateur quand il est question des idées demeurant *vivantes et toujours prêtes à jaillir*. Les propositions faisant porter l'adverbe sur les deux attributs *vivantes et prêtes à jaillir* étaient ainsi erronées, mais le jury souhaite aussi saluer les tournures élégantes qu'ont pu proposer certains candidats, telle **allzeit bereit hervorzuquellen* ou *hervorzuspringen*. Notons qu'à l'inverse, dans l'expression *se remettent à vivre, à s'épanouir et à triompher*, il fallait veiller à bien faire porter le verbe principal *se remettre à* sur les trois verbes compléments, et non pas sur le seul verbe *vivre*.

Enfin, l'usage classique, au singulier sans article, de *certaine nuit* a-t-il également induit de nombreux candidats en erreur. La traduction, fréquente dans le langage courant, de l'adjectif indéfini *certain* par *manche* a en effet amené à confondre le singulier *certaine nuit* avec un pluriel itératif, la répétition entraînant à son tour le recours, en allemand, à la conjonction de subordination *wenn* au lieu du *als* unique et ponctuel requis : **in manchen Nächten, wenn* était alors proposé au lieu de la traduction juste, *in jener Nacht, als*.

II Grammaire

a) Conjugaison : Temps et modes verbaux, modalisation

Le jury souligne tous les ans l'importance de bien analyser les temps verbaux du texte original. Dans le texte choisi cette année, le principal temps utilisé était l'imparfait dit narratif, qui se traduisait aisément par un prétérit en allemand. Dès lors que le narrateur évoquait le Temps cependant, ainsi que sa haine des livres et des idées immortelles, il recourait au présent afin de souligner la valeur de vérité universelle et intemporelle de son propos, c'est-à-dire de ses « idées » consignées et préservées dans ce livre précisément. Il fallait bien veiller à préserver à son tour, dans la traduction, ce présent, notamment dans la subordonnée complétive évoquant les insectes courant, encore de nos jours, sur les cadrans des montres : celle-ci venait en effet compléter un corps de phrase à l'imparfait et au plus-que-parfait.

Deux petits passages au plus-que-parfait exprimant l'antériorité dans le passé de l'incident évoqué par le père devaient de fait, eux aussi être repérés et rendus en allemand, *il avait surpris* se traduisant par *er hatte überrascht/ertappt*, et *il lui avait fallu faire appel* par *er hatte an + Akk appellieren müssen*.

Le recours au verbe de modalité *sollen* était ici exclu et lourdement sanctionné, de même que la double erreur de conjugaison et de syntaxe impardonnable **er hatte gemusst, sagte er*, suivi d'un infinitif dans un calque irrecevable de la syntaxe française.

Le jury rappelle qu'il attend des candidats à l'agrégation une parfaite maîtrise des verbes de modalité et de la modalisation comme des verbes forts. Les erreurs, peu nombreuses cette année, ont été lourdement sanctionnées (**gleichte*).

Le jury soulignera ici une confusion assez fréquente entre le verbe fort et courant **besitzen* (*posséder*), et le verbe faible, moins courant, **besetzen* (*occuper*), qui cependant était ici impropre pour traduire la tournure *elle occupait tout un mur* (*sie nahm eine ganze Wand ein*).

b) Groupes et propositions participiaux sur base de participe I et II et relatives

La traduction des nombreux groupes participiaux émaillant le texte a, qu'ils soient ou non introduits par *en* dans le cas des participes présents, constitué l'une des principales difficultés grammaticales de l'extrait proposé. Non seulement ils étaient souvent complétés par des relatives et nécessitaient ainsi a fortiori une parfaite maîtrise de ces dernières, mais ils requéraient de plus parfois un choix entre une interprétation logique (causale ou conditionnelle notamment) et une interprétation purement temporelle de simultanéité entre deux procès ayant le même actant sujet.

Le jury tient donc tout d'abord à souligner son incompréhension face à l'absence de maîtrise de relatives simples telles les deux relatives *die Zeit, die et alles, was* dans la tournure *le Temps, qui ne peut souffrir ce qui dure* (*die Zeit, die alles, was von Dauer ist, nicht leiden/ausstehen kann*). Il n'est pas admissible de se voir proposé **die Zeit, darunter was dauert, nicht leiden kann*, même si une certaine difficulté pouvait résulter de la combinaison des deux relatives.

Les deux premiers groupes participiaux, *un immense rideau de lourd brocard pourpre tissé d'or et d'argent et aux graines trouvées sous les glaciers après des millénaires*, ne nécessitaient pas d'interprétation et pouvaient au choix être rendus par une relative postposée aux substantifs *rideau* et *graines* ou un groupe qualificatif inséré entre le déterminant et le substantif concerné : *ein riesiger Vorhang aus schwerer, purpurroter und mit Gold und Silber durchwirkter Brokatseide*, et *die nach Jahrtausenden unter Gletschern gefundenen Samen*. On remarquera simplement qu'un tissu pourpre ne pouvait simultanément être tout d'or et d'argent comme le stipule la traduction **einem aus Gold und Silber gewobenen Luxusstoff* : les candidats veilleront à produire un discours de bout en bout cohérent.

- *Mon père me contait comment, certaine nuit, tiré de son labeur par un grattement suspect et s'approchant des parchemins, il avait surpris...*

Les deux propositions participiales consécutives sont à comprendre sur le seul plan temporel d'une succession d'événements et d'actions dont le candidat devait veiller à respecter l'ordre, ici marqué par le passage d'un participe passé à un participe présent puis au verbe conjugué de la proposition subordonnée. La transposition en allemand la plus élégante revenait ici à transformer la participiale en subordonnée temporelle introduite par *als* et comprenant deux verbes conjugués. De nombreuses erreurs de constructions et de rection ont pu être observées après les verbes assez courants *entreißen* et *sich (an)nähern* qui tous deux exigeaient un simple complément au datif sans préposition : **von/aus seiner harten Arbeit entrissen* et **sich von den Dokumenten näherte* ou **sich die Leinblätter annähernd*.

De même, l'ordre des compléments dans la phrase a semblé au jury insuffisamment maîtrisé par nombre de candidats, comme dans l'exemple **wie er jene Nacht aus seiner Arbeit durch ein verdächtiges Kratzen gezogen wurde* au lieu de *wie er jene Nacht durch ein verdächtiges Kratzen aus seiner Arbeit gezogen wurde*.

- *Souvent, n'arrivant pas à m'endormir, je me levais, me glissais dans la bibliothèque et, armé d'un solide gourdin, montais auprès des livres une garde vigilante.*

Dans cette phrase, le narrateur énumère de nouveau une suite d'actions, cependant, ici, les deux propositions participiales sont dotées d'une signification s'ajoutant à la signification temporelle : *n'arrivant pas à m'endormir* conjugue temps et cause tandis que *armé d'un solide gourdin* associe temps et manière. Il fallait donc opter pour des traductions ne réduisant pas chaque participiale à une seule dimension (**da ich oft nicht einschlafen konnte*) , sans oublier les règles de base interdisant un développement de l'adverbe de récurrence *oft* par une subordonnée introduite par *als* (**oft, als ich nicht einschlafen konnte*). De même fallait-il songer à bien inclure le complément de manière dans la phrase : *und hielt dann mit einem dicken Knüppel bewaffnet bei den Büchern achtsam Wache.*

- *(des chevaliers errants)... me saluaient en baissant leurs lances.*

Dans cette dernière proposition participiale, le gérondif était à comprendre dans un sens factitif. Il était ici maladroit de conserver un participe présent en allemand. Les meilleures solutions proposées ont consisté soit à faire de *senken* le verbe principal de la proposition coordonnée, *und senkten mir zum Gruße ihre Lanzen*, soit à employer la conjonction, classique pour un gérondif, *indem* : *und grüßten mich, indem sie ihre Lanzen senkten.*

c) Appositions

Deux appositions exigeaient le respect de l'identité des cas, règle élémentaire que de très nombreux candidats ont semblé ignorer. Le jury répétera donc ici que l'apposition est au même cas que le substantif qu'elle vient compléter.

Ces porteurs de germes, germes d'éternité exigera ainsi la réitération d'un datif introduit ou non par la préposition *von* (*diese Träger von Keimen, Ewigkeitskeimen, in denen ...*)

De même fallait-il veiller dans l'expression *J'avais sept ans, l'âge des héros*, à recourir à une expression venant compléter elle aussi le verbe être : *Ich war sieben (Jahre alt), im Alter der Helden* et non **ich war sieben (Jahre alt), das Alter der Helden*, proposition de loin la plus fréquente chez les candidats.

III Ponctuation et orthographe

Encore une fois, le jury déplore le non-respect des règles élémentaires de la ponctuation en allemand qui, grammaticale, marque début et fin de toute proposition, principale ou subordonnée.

Par ailleurs, si une majuscule n'est jamais requise en soi après un point-virgule, elle l'est après deux points lorsqu'il s'agit d'une nouvelle proposition entière. Une simple énumération débutera alors en revanche par une minuscule.

Les candidats veilleront en outre à ne pas modifier sans raison pertinente la ponctuation du texte d'origine. La dernière phrase s'est ainsi vue l'objet de nombreuses métamorphoses sur le plan de la ponctuation, sans que le jury ait pu y déceler quelque pertinence que ce fût. Arbitraires, les modifications ont donc été sanctionnées.

Enfin, le jury rappellera une fois de plus la règle de l'utilisation du ß. Depuis les nouvelles règles d'orthographe publiées en 2006, le ß s'utilise obligatoirement après des voyelles longues et des diphtongues alors que les voyelles courtes sont suivies de *ss* (*besaß*, et non **besass*, *grüßen* et non **grüssen*)

Pour conclure : cette année encore, le jury a été étonné des faiblesses lexicales de nombreuses copies, notamment lorsqu'il s'agissait d'un lexique relevant de l'allemand standard. De nombreuses erreurs grammaticales de base n'ont pas non plus lieu d'être dans des copies d'agrégation. Cependant, le jury tient à souligner aussi sa satisfaction à la lecture de quelques copies tout à fait excellentes dont il souhaiterait qu'elles se multiplient l'an prochain.

Pour terminer, le jury propose une traduction sans variantes. De nombreuses autres solutions étaient possibles, ainsi qu'en témoignent un certain nombre de propositions reproduites dans le présent rapport.

*

In all diesem Traumdurcheinander glich an Verzauberung nichts der Anziehungskraft, die die Bibliothek auf mich ausübte. Sie nahm eine ganze Wand ein, hinter einem riesigen Vorhang aus schwerer, purpurroter und mit Gold und Silber durchwirkter Brokatseide, der sich wie ein Theatervorhang öffnete. Die Bände waren mit einer dicken Staubschicht und Spinnweben bedeckt, denn den Dienstboten war es untersagt, sie anzurühren: Vermutlich wollte mein Vater die Besucher auch davon abhalten, ihre Nase dort hineinzustecken.

Die Zeit, der alles Dauerhafte ein Dorn im Auge ist, hegt gegen Bücher einen besonders heftigen Groll.

Mehr als alles andere fürchtet sie diese Träger von Keimen, Ewigkeitskeimen, in denen die Ideen lebendig und allzeit sprunghaft bleiben. Ideen erinnern mich manchmal an jene nach Jahrtausenden unter Gletschern gefundenen Samen, die erneut fruchtbar werden, sobald sie wieder der frischen Luft und dem Tageslicht ausgesetzt werden, und dann wieder aufleben, gedeihen und triumphieren. Mein Vater erzählte mir wie er, in jener Nacht, als er durch ein verdächtiges Scharren aus seiner mühsamen Arbeit gerissen wurde und sich den Pergamenten näherte, von der Zeit die nagenden Insekten ertappt hatte, die man auch über die Zifferblätter der Uhren huschen sehen kann. Er hatte, so sagte er mir, an die höchsten Instanzen der Hierarchie appellieren müssen, um sie in die Flucht zu schlagen.

Diese Gefahr, die solch sagenhaften Schätzen drohte, bereitete mir schwere Sorgen. Wenn es mir, wie so häufig, nicht gelingen wollte, einzuschlafen, stand ich auf, schlich mich in die Bibliothek, und hielt dann mit einem schweren Knüppel bewaffnet bei den Büchern achtsam Wache. Ich war schon sieben Jahre alt, im Alter der Helden ohne Furcht und Tadel, und ich wusste, dass die alten Wälder Lavrovos von mir erwarteten, dass ich mich all der schönen Geschichten würdig zeigte, die sie mir ins Ohr geflüstert hatten. Ich wartete; die Zeit kam und kam nicht; sie wusste, mit wem sie es zu tun hatte; mir fielen die Augen zu; fahrende Ritter zogen unter meinen Lidern in ihren Silberrüstungen vorbei und senkten mir zum Gruß ihre Lanzen.

Romain Gary, *Die Zauberkünstler*.

VERSION
(TRADUCTION DE L'ALLEMAND EN FRANÇAIS)

Rapport présenté par Lucien Boulaire, Bruno Faux et Christophe Touchard-Jacques

TEXTE

Es ist ein stilles Geschäft, gebettet in viele Stunden untätigen Wartens, diskret sogar in seinen raren spektakulären Momenten. Keith und ich hausen, so unauffällig dergleichen möglich ist, auf einem jener Schrebergartengelände, von denen es rund um unsere bauwütige Hauptstadt noch immer Dutzende gibt. David, unser Lehrmeister, der nicht mehr bei uns ist, hat vor Jahr und Tag eine Doppelparzell gepachtet. Dort waren irgendwann vor unserer Zeit zwei bescheidene Leichtbaulauben durch einen dünnwandigen, fensterlosen Holztrakt zu einem einzigen Gehäuse verbunden worden.

Als wir noch zu dritt sein durften, als Davids feste Hand uns führte, bewohnte er das kleinere, ziegelrot gestrichene Häuschen, während Keith und ich uns das nur ein wenig größere, ockerfarbene teilten. Aber im zurückliegenden Herbst, nach einem Jahr stetig schwindender Hoffnung, war mir und Keith klar geworden, dass es in Zukunft zu zweit weitergehen musste, und als der Ältere von uns beiden zog Keith hinüber in Davids einstige Behausung.

Dort pochte es vorgestern Vormittag an die Tür. Keith war mit den Zimmerpflanzen beschäftigt, die uns Master David hinterlassen hat. Wächsern glatt und stocksteif, jedes der stängellosen Blätter wie die Klinge eines Messers aus der Erde gereckt, ähneln sie mehr Skulpturen denn Lebewesen, aber auch jetzt im Winter brauchen sie Helligkeit und ein wenig Wasser, um zu gedeihen. Keith stellte das Gießkännchen ab und öffnete die Tür. Die Code-Frage, die Nicht-Eingeweihte für einen kurios ehrerbietigen Gruß halten müssen, wurde mit der Code-Antwort bedacht, die aus den gleichen, nur anders gereihten Wörtern besteht. Keith rief nach mir, und wir setzten uns unter dem Plexiglasoberlicht des Verbindungstrakts mit unserem Gast zusammen.

Es ist ausnahmslos die Regel, dass man sich über einen Mittelsmann an uns wendet, und wir sind sicher, dass diese Mittelsmänner Juristen sind. Seit David mich anlernte, habe ich mehr als ein halbes Dutzend von ihnen kennengelernt. Klischeehaft ausgekocht wirkende Kerle waren darunter, schmierige alte Advokaten, wie einem Film entsprungen, aber auch flinkäugige, nervös fit wirkende Jünglinge. Nur die Kundigkeit in den sachlich wie rechtlich maßgeblichen Fragen machte sie einander ähnlich.

Georg Klein, »David zu Ehren« in *Im Bienenlicht. Erzählungen*, Hamburg, Rowohlt, 2023

STATISTIQUES ET REMARQUES GENERALES

Nombre de copies corrigées : 119

Moyenne de l'épreuve : **1,80/10** (2023 : 2,27 ; 2022 : 2,51 ; 2021 : 2,66 ; 2020 : 2,56 ; 2019 : 2,3)

Note la plus basse : 0/10

Note la plus haute : 5,50/10

Répartition des notes :

Notes	Nombre de copies
0 =< 1	42
1 =< 2	28
2 =< 3	23
3 =< 4	14
4 =< 5	8
5 =< 6	4

Tous les exemples cités sont tirés des copies.

L'épreuve de version de cette année affiche une moyenne exceptionnellement basse, du fait du nombre important de copies (plus d'un tiers) qui témoignaient d'une maîtrise pour le moins approximative du français, voire de l'allemand du fait des difficultés manifestes de compréhension du texte. C'est d'autant plus étonnant qu'il s'agit d'une épreuve technique à laquelle un entraînement régulier permet de se confronter sereinement et qui constitue un des aspects fondamentaux des études de langue. La finalité de l'agrégation étant de recruter des professeurs ayant vocation à enseigner dans le secondaire, et susceptibles d'enseigner dans le supérieur (PRAG, CPGE, BTS...), les compétences linguistiques requises pour réussir l'épreuve de traduction exigent que l'on dépasse le cadre de la vie quotidienne et de la langue parlée pour enrichir son vocabulaire et affermir ses connaissances grammaticales. C'est pourquoi les candidats ont tout intérêt à pratiquer la lecture dans les deux langues et à se plonger dans les manuels de grammaire, afin d'acquérir un lexique varié et une connaissance réfléchie de la langue, avant même de s'entraîner à la traduction. La finalité étant avant tout de produire un texte cohérent.

L'extrait proposé cette année était tiré de *Im Bienenlicht* de Georg Klein, paru en 2023. Il était tiré de la première nouvelle du recueil. Elle relate l'histoire de deux personnages qui partagent travail et logis, tout en devant faire le deuil de leur mentor. Les personnages de Klein ont souvent des métiers banals et se définissent à travers ceux-ci et le lieu auquel ils appartiennent, mais au-delà de cette simplicité apparente, ils sont souvent confrontés à des aspects plus sombres de la réalité, comme l'illustre ce passage. Son intérêt tient principalement dans l'effet d'attente créé par la profession des deux personnages marginaux dont on ignore en quoi elle consiste, bien qu'elle soit entourée de rites complexes. Le passage, qui constitue l'incipit de la nouvelle, contient, de manière inhabituelle pour le récit bref, une temporisation à travers les passages descriptifs, dont celui sur la demeure des personnages, située illégalement dans un jardin partagé, ces fameux « *Schrebergärten* » qui ont posé des difficultés à de nombreux candidats.

Les « *Schrebergärten* » sont de petits terrains de jardinage situés souvent en périphérie des villes allemandes, où les citadins peuvent cultiver des légumes, des fruits et des fleurs. Chaque famille ou individu loue une parcelle de terrain et peut y installer une petite cabane ou un abri de jardin. Ces jardins offrent un espace de détente, de loisirs en plein air et permettent aux gens de se reconnecter avec la nature. Ils sont très populaires en Allemagne, surtout parmi les habitants des grandes villes qui n'ont pas de jardin privé. Le nom « *Schrebergarten* » vient de Moritz Schreber, un médecin allemand du XIX^e siècle qui promouvait l'importance de l'exercice et des espaces verts pour la santé. Après sa mort, ses idées ont inspiré la création des premiers jardins ouvriers, qui ont été nommés en son honneur. Il s'agit là d'une référence culturelle dont on pouvait s'attendre à ce qu'elle soit connue des candidats au concours de l'agrégation.

En dehors de quelques entraves ponctuelles, l'extrait ne présentait pas de difficultés de compréhension particulière sur le plan lexical. Certains lexèmes nominaux complexes posaient cependant des problèmes de restitution en français : « *Schrebergartengelände* » (l. 3), « *bauwütig* » (l. 4), « *Leichtbaulaube* » (l. 6), « *stocksteif* » (l. 14) ; « *flinkäugig* » (l. 25) et exigeait la maîtrise de procédés de transposition (changement de catégorie grammaticale) avec décomposition du lexème. Beaucoup de copies ont cependant eu des difficultés avec des formes transparentes, dont le sens, à défaut d'être connu, pouvait être déduit, comme « *gebettet in ...* » (l. 1) qui a été confondu avec « *beten* » quand il n'était pas tout bonnement inconnu : « intervenir », « parier » (angl. : « *to bet* »), « plancher », « peupler », « installer », ... alors que la racine renvoyait bien évidemment à « *das Bett* » et permettait de trouver une traduction appropriée. Cela dénote un manque de

maîtrise des procédés de composition et de dérivation qui sont une spécificité de l'allemand que les futurs lauréats auront à enseigner et qui fait en outre ponctuellement l'objet de leçons de grammaire dans le cadre de l'épreuve orale.

Les temps posaient d'autant moins de difficultés dans ce texte que le style contemporain de la nouvelle a conduit le jury à accepter l'emploi du passé composé comme temps de substitution au passé simple, conformément à l'usage actuel en français, dans la mesure où les concordances étaient respectées. Il est toutefois essentiel de rappeler que cette tolérance ne s'applique pas à des textes plus anciens et qu'il est donc indispensable de maîtriser l'ensemble des temps verbaux et leur conjugaison en français. Il n'est en revanche pas acceptable de traduire le parfait par un temps simple en français et donc erroné de traduire « *hat ... eine Doppelparzelle gepachtet* » par « louait » ou « loua ». De même, la concordance doit être respectée : « *Dort waren ... zwei bescheidene Leichtbäulchen ... zu einem einzigen Gehäuse verbunden worden* » : *« il y avait ... qui ont été assemblées [sic] ». Il convient de bien délimiter les différentes strates temporelles.

Parfois, les formes verbales elles-mêmes n'ont pas été correctement identifiées : « *gestrichen* » est ainsi devenu « (avec) des rayures », en dépit du sens premier du verbe. S'agissant des verbes forts, il est rappelé que leur maîtrise est indispensable à l'enseignement de l'allemand et que les erreurs récurrentes contribuent à expliquer la moyenne particulièrement basse cette année : « *gedeihen* » donne ainsi « hiberner », « s'étirer », « patienter », « effleurer », « se révéler », « prospérer » (s'agissant d'une plante), tandis que « *dass man sich ... an uns wendet* » qui existe également à la forme faible, plus rarement employée dans l'acception qui nous concerne ici, donne « qu'on se tourne vers nous », « qu'on se rend à nous », « qu'on nous rejoint », « qu'on se rapproche de nous », « qu'on se dirige vers nous », et que « *entsprungen* » devient « parachutés », « débarquèrent », « comme s'ils s'échappent [sic] ».

Ces fausses difficultés, résultant d'une maîtrise insuffisante de l'une ou l'autre langue, faisaient passer à côté de l'intérêt du texte qui exigeait un véritable travail de reformulation en français, dans la mesure où il recelait un certain nombre de passages abstraits et faisant appel parfois à des tournures inhabituelles. Pour rappel, comme cela est le cas depuis bientôt une dizaine d'années, le texte est divisé en plusieurs segments, dix en l'occurrence, qui se voient attribuer des points positifs en fonction des solutions apportées aux difficultés spécifiques à chaque segment. Le titre de l'ouvrage est à traduire et se voit intégré au dernier segment – le jury ne pénalise bien évidemment pas les candidats qui le font figurer en début de copie de peur d'oublier de le traduire.

Commentaire filé

Es ist ein stilles Geschäft, gebettet in viele Stunden untätigen Wartens, diskret sogar in seinen raren spektakulären Momenten.

La construction de la première phrase a d'emblée mis en difficulté nombre de candidats. Certains se sont heurtés à la **polysémie** de « *still* » et « *Geschäft* » — des termes qui relèvent respectivement du niveau B1 et A1 du cadre européen de référence pour les langues! Du fait de l'expression de la durée, il ne pouvait s'agir, littéralement, que d'une activité et non d'un lieu, même si le jury a toléré, en les pénalisant très modestement, bon nombre de traductions plus ou moins heureuses : « commerce », « travail », « occupation », « labeur ». Quant à « *untätig* », il a parfois été traduit par « immobile », « sans faits d'importance », « incapable ». Il est rappelé, si c'était nécessaire, qu'il est essentiel de lire régulièrement dans les deux langues et d'enrichir systématiquement son lexique.

De même, la **participiale** fait partie des constructions récurrentes en allemand et ne devrait pas poser de difficulté. Il en va de même pour les compléments de nom au génitif, même en l'absence d'article, repérable à la désinence « -s ». Il est essentiel d'identifier les structures de ce type, qui font par ailleurs régulièrement l'objet de leçons de grammaire à l'oral, et de connaître les stratégies pour les résoudre.

Keith und ich hausen, so unauffällig dergleichen möglich ist, auf einem jener Schrebergartengelände, von denen es rund um unsere bauwütige Hauptstadt noch immer Dutzende gibt.

La structure en « **so [+ adjectif]** » employée comme subordonnant est certes peu fréquente mais n'est pas sans rappeler les tournures concessives et s'apparente à un complément circonstanciel de manière. Elle a posé des problèmes de transposition en français, occasionnant un usage erroné des temps et des modes, alors qu'il était possible de traduire par une structure comparative sans verbe : *« si discrètement que cela soit possible »,

*« que cela puisse être possible », *« autant inaperçus [sic] que possible », *« si une chose comme ça est possible », *« de la manière aussi inaperçue [sic] que possible », « quand c'est possible ». Quant à « *unauffällig* », il a été confondu avec « *zufällig* » ou était tout bonnement inconnu : « de manière intentionnelle », « invisibles (discrets) ». Qu'il soit rappelé ici que le jury n'a pas à trancher pour le candidat et que les **propositions multiples**, comme ici la parenthèse, sont traitées comme des barbarismes et lourdement pénalisées.

Il est surprenant de constater que le groupe prépositionnel « *rund um* » n'a pas toujours été bien traduit : « dans », *« aux bords », « en périphérie », « aux environs de », « partout », « entourent ». Le **système des prépositions** devant être parfaitement maîtrisé à ce niveau de formation, quand bien même une préposition se trouve ici affublée d'un gradatif.

L'adjectif dérivé « *bauwütig* » exigeait quant à lui d'avoir recours au **procédé de transposition** (changement de catégorie grammaticale) pour être rendu en français. Là encore, la maîtrise des différents procédés de traduction est attendue des candidats à ce stade de leur formation.

David, unser Lehrmeister, der nicht mehr bei uns ist, hat vor Jahr und Tag eine Doppelparzelle gepachtet.

L'usage des litotes pour signaler un décès est d'usage courant en allemand comme en français, et il est souvent nécessaire de procéder par **équivalence** pour rendre ces expressions d'une langue à l'autre, même si, en l'occurrence, on pouvait adopter une **traduction littérale**, contrairement à l'expression « *vor Jahr und Tag* » qui exigeait une reformulation.

L'usage du parfait « *hat ... gepachtet* » est surprenant ici, car l'on s'attendrait plutôt à du plus-que-parfait pour marquer l'antériorité. Dans la mesure où cette **concordance** est possible en français, il est préférable de la respecter, même si en dernière instance, ce sera toujours l'usage de la langue qu'il faudra privilégier.

Dort waren irgendwann vor unserer Zeit zwei bescheidene Leichtbaulauben durch einen dünnwandigen, fensterlosen Holztrakt zu einem einzigen Gehäuse verbunden worden.

Dans ce passage, l'**accumulation de compléments circonstanciels** de lieu, de temps, de moyen et de manière ajoutée aux mots composés : « *Leichtbaulauben* », « *dünnwandig* », « *fensterlos* », « *Holztrakt* », s'est avérée redoutable pour nombre de candidats. La réorganisation de la phrase et la décomposition des lexèmes nominaux pour, le cas échéant, déterminer leur sens, sont le préalable à la traduction. Si « *Laube* » et « *Trakt* » sont supposés connus, ils pouvaient, en cas de nécessité, se déduire du contexte : rendre compte de deux « constructions » modestes dans un jardin reliées par un « élément » dépourvu de fenêtre relève davantage de la mise en forme en français que de la traduction à proprement parler, d'où l'importance de l'analyse contextuelle : « *rangés [sic] de feuillage* », « *lopins* », « *lattes légères à base de feuilles* », « *parcelles* » sont ici à la limite du non-sens. Les omissions du premier élément des mots composés, comme « *Leichtbau* » par exemple sont également pénalisées, car cela s'apparente à un refus de traduire, même si le sens de « *die Laube* », à ne pas confondre avec « *das Laub* » bien qu'ayant la même racine, était connu.

Il est non moins essentiel de tenir compte de la **punctuation** française : « un jour avant notre arrivée » n'a pas le même sens que « un jour, avant notre arrivée ». L'absence de distinction entre les deux circonstanciels entraîne un contresens.

Als wir noch zu dritt sein durften, als Davids feste Hand uns führte, bewohnte er das kleinere, ziegelrot gestrichene Häuschen, während Keith und ich uns das nur ein wenig größere, ockerfarbene teilten.

Il convient d'être vigilant concernant les **propositions subordonnées circonstancielles de temps** qui prennent ici une valeur contrastive en opposant le présent du narrateur et la scène décrite et il était important de percevoir et de rendre ce contraste par davantage de nuance qu'un simple « quand », ce qui a été valorisé le cas échéant.

En ce qui concerne la traduction des **modaux**, il convient de distinguer la modalisation, que l'on rend le plus souvent par des adverbes, de la modalité, qui ne se traduit pas nécessairement par le verbe équivalent en français, voire qui ne se traduit pas du tout, la langue française étant plus avare de ces structures que l'allemand ; ainsi « *durfte* » pouvait ici être omis, bien que les traductions cherchant à restituer sans lourdeur la valeur modale aient été valorisées.

L'emploi du **comparatif** dans un ensemble comprenant deux éléments a une valeur superlative : « la maison la plus grande », avec emploi de l'article défini en français pour indiquer cette valeur. Du fait cependant de la présence d'un adjectif d'adjectif (à valeur adverbiale), lui-même précédé d'un adverbe, il devient impossible de maintenir le superlatif en français, comme on l'aurait attendu. Il s'agit là encore d'une particularité récurrente en traduction. On retrouve ce comparatif à valeur superlative dans la phrase suivante.

Enfin, on attend à ce niveau que les candidats sachent traduire avec finesse les **couleurs** et leurs nuances : « *ziegelrot* » n'est en aucun cas l'équivalent de « *rot* » et il était indispensable de proposer une nuance pertinente : « rouge *carmine », « en tuile rouge », « rouge *pavet », « *rouge-carmin », « couleur rouille », « rouge vif », « rouge écarlate », « bordeaux », révèlent un manque de maîtrise du lexique.

Aber im zurückliegenden Herbst, nach einem Jahr stetig schwindender Hoffnung, war mir und Keith klar geworden, dass es in Zukunft zu zweit weitergehen musste, und als der Ältere von uns beiden zog Keith hinüber in Davids einstige Behausung.

Comme au début du texte, les **participiales** ont posé des difficultés aux candidats, en particulier le groupe prépositionnel « *nach einem Jahr stetig schwindender Hoffnung* » : « continuellement croissant », « s'évanouissait sans cesse », « s'amenuise », « d'espairs constamment déçus », « après avoir toujours caressé l'espoir », « un an après, la disparition de tout espoir », « qui oscillait », « s'essouffant continuellement ». On constate des problèmes de lexique (pourtant de niveau B1) et dans l'usage des temps pour rendre le participe I en français, là où un gérondif convenait parfaitement. Quant à la première participiale, il était parfaitement acceptable de la traduire par un adjectif équivalent en français. Comme on le voit dans ce texte, il s'agit de constructions récurrentes dont il faut maîtriser la traduction.

Il fallait également être vigilant sur l'**emploi des temps** en relevant le passage au plus-que-parfait, qui entraîne la concordance au conditionnel avec valeur de futur dans le passé, tandis que le prétérit est restitué par un passé simple à valeur narrative.

Dort pochte es vorgestern Vormittag an die Tür. Keith war mit den Zimmerpflanzen beschäftigt, die uns Master David hinterlassen hat.

Outre le terme « *pochen* » dont on relèvera en passant la rection prépositionnelle à l'accusatif, la principale difficulté résidait dans la construction du verbe « *beschäftigen* », dont la valeur sémantique est très proche du **passif**, malgré l'emploi du « *mit* » qui correspond à la rection prépositionnelle du verbe, et qui n'est par conséquent pas, syntaxiquement, un complément d'agent. De nombreux candidats ont pourtant privilégié une construction passive qui était souvent bancale : « occupé par les plantes », qui n'a pas le même sens, puisque le terme renvoie à une activité intellectuelle, « occupé avec les plantes », calque malheureux de la préposition « *mit* », fortement polysémique et qui va par conséquent souvent être traduite par une autre construction que la préposition « avec » en français, d'autant plus s'il s'agit d'une rection prépositionnelle.

Le terme « *Master* » a une connotation spirituelle et non académique dans ce contexte, plus proche de l'idée de « mentor ». « *Master » ne convient en revanche pas en français où il constitue un **anglicisme**.

Wächsern glatt und stocksteif, jedes der stängellosen Blätter wie die Klinge eines Messers aus der Erde gereckt, ähneln sie mehr Skulpturen denn Lebewesen, aber auch jetzt im Winter brauchen sie Helligkeit und ein wenig Wasser, um zu gedeihen.

Dans ce passage, le vocabulaire horticole posait quelques difficultés, du fait en particulier des images : « *wächsern glatt* », « *stocksteif* », « *wie die Klinge eines Messers aus der Erde gereckt* », qui supposait de trouver des **images équivalentes** en français en préservant le lexique horticole. « *wächsern* » en particulier a été confondu avec « *wachsen* ». C'est donc encore une fois moins le lexique spécifique que des erreurs plus fondamentales que l'on a retrouvé dans bon nombre de copies.

« *mehr ... denn* » est une **tournure comparative** peu fréquente en allemand. « *denn* » peut s'employer à la place de « *als* » pour introduire le complément du comparatif, mais généralement en conjonction avec « *je* » ou lorsque le complément commence lui-même par « *als* », or ce n'est pas le cas ici. Il n'en demeure pas moins que la valeur comparative était aisément identifiable et que traduire « *denn* » par « car » ou « puis », par confusion avec « *dann* », n'avait aucun sens.

Keith stellte das Gießkännchen ab und öffnete die Tür. Die Code-Frage, die Nicht-Eingeweihte für einen kurios ehrerbietigen Gruß halten müssen, wurde mit der Code-Antwort bedacht, die aus den gleichen, nur anders gereihten Wörtern besteht.

Deux éléments ont essentiellement posé des difficultés aux candidats dans ce passage : « *ehrerbietig* » d'une part, lui-même affublé d'un adverbe « *kurios* » et qualifiant « *Gruß* », les deux termes étant transparents, ce qui aurait dû permettre, au pire, de limiter les dégâts, et « *bedacht* » accompagné du groupe prépositionnel introduit par « *mit* », dont la valeur peut sembler évasive. Il convient dans ces cas-là de se focaliser sur le verbe qui déterminera la construction en vertu de la **rection** du verbe français. Les groupes prépositionnels liés à la valence verbale doivent toujours se construire en fonction du verbe et non en calquant la structure sur l'allemand, comme indiqué précédemment.

Keith rief nach mir, und wir setzten uns unter dem Plexiglasoberlicht des Verbindungstrakts mit unserem Gast zusammen.

Le changement de temps a de nouveau suscité des erreurs qu'une relecture attentive, indispensable, permet d'éviter. Le verbe « s'asseoir », pourtant courant, a donné lieu à nombre de formes erronées qui sont inexcusables à ce niveau de formation : « nous nous *asseyâmes » (récurrent), « *asseyames », « *assimes », « nous *allames nous asseoir », « nous nous fûmes *assiés », « nous nous *assimes » « nous nous *asseyèrent », « *assoyâmes », « nous nous sommes *assit », « nous nous *assûmes », pour ne citer que ces quelques formes qui avaient au moins le mérite d'avoir identifié correctement le verbe, à défaut de savoir le conjuguer. Il est indispensable de maîtriser la **conjugaison** dans les deux langues, d'autant plus sur des formes extrêmement courantes.

Le terme « *Oberlicht* » a posé un problème de démarche : il peut effectivement avoir le sens de « vasistas », soit une fenêtre dans le toit, ou de « plafonnier ». Or il était question quelques lignes plus haut du « *fensterloser Holztrakt* », ce qui excluait, dans un souci de **cohérence**, de traduire par « vasistas » en privilégiant le sens littéral. De même qu'il est indispensable à cette échelle de traduction de conserver le même terme pour la traduction de « *Trakt* ».

Es ist ausnahmslos die Regel, dass man sich über einen Mittelsmann an uns wendet, und wir sind sicher, dass diese Mittelsmänner Juristen sind. Seit David mich anlernte, habe ich mehr als ein halbes Dutzend von ihnen kennengelernt.

La double construction prépositionnelle « *man wendet sich an uns über einen Mittelsmann* » a semblé dérouter plus d'un candidat, alors qu'il s'agit de la rection prépositionnelle de « *sich wenden* » avec « *an* [+accusatif] » que vient compléter le complément circonstanciel de moyen « *über* [+accusatif] ». Il est indispensable de connaître la totalité des **rections casuelle et prépositionnelle** des verbes, noms et adjectifs allemands lorsque l'on envisage d'enseigner cette langue, d'autant qu'on la trouve dans toutes les grammaires.

Plus délicate était la question du choix du temps pour « *anlernen* » inséré dans la subordonnée temporelle introduite par la conjonction « *seit* ». Le prétérit allemand est extrêmement versatile et l'alternance prétérit / parfait exige une **concordance** équivalente en français : ici le prétérit marque une antériorité par rapport au parfait, mais il y a une continuité de l'action exprimée. La question consiste à déterminer s'il est préférable de privilégier la valeur aspectuelle ou temporelle de ce prétérit, autrement dit s'il est préférable d'employer un temps simple ou un temps composé, tandis que le second verbe sera au passé composé. Il convient d'opérer ici un choix, sachant que la solution proposée doit être cohérente - le jury acceptant toute traduction qui se justifie au regard du français.

Klischeehaft ausgekocht wirkende Kerle waren darunter, schmierige alte Advokaten, wie einem Film entsprungen, aber auch flinkäugige, nervös fit wirkende Jünglinge.

C'est principalement l'accumulation d'adjectifs qui posait problème dans cette phrase, la plupart exigeant d'être traduits en ayant recours à des étoffements pour rendre leur sens. « *nervös fit* », en particulier, exigeait une **explicitation** de la corrélation entre l'apparence et la nervosité, au détriment du registre de langue oralisant induit par l'emploi de l'anglicisme « *fit* ». Ce passage a donné lieu à de nombreuses traductions erronées, mais le jury a tenu à valoriser les traductions parfois inexactes mais qui témoignaient d'une véritable démarche de traduction : « prêt à en découdre », ou, malgré la dissociation qui était un pis-aller : « nerveux et affûtés », qui apportait la preuve d'une compréhension fine du texte.

Nur die Kundigkeit in den sachlich wie rechtlich maßgeblichen Fragen machte sie einander ähnlich.

Cette dernière phrase était redoutable dans la mesure où elle faisait référence à un **lexique spécialisé** relevant du droit. Le jury n'exigeait bien entendu pas la maîtrise de ce lexique mais attendait une traduction pertinente au regard du contraste entre « *sachlich* » et « *rechtlich* » et des similitudes induites par la compétence juridique partagée. Il est rappelé que le sens global doit être compris et restitué avant de chercher à affiner la traduction.

Le **titre**, malgré l'apparente facilité, a fait l'objet de constructions approximatives ou farfelues qui ont été pénalisées : « en honneur », « Pour l'honneur de », « A l'honneur de », « Honorer David », « David aux honneurs », « David à l'honneur », « David le valeureux », « Rendre hommage à », « David aux honneurs », « David aux hommages », « De David à votre Honneur », « David face aux Messieurs » (« *Herren* » pour « *Ehren* », « David en honneur », « À la gloire de », « David à honorer », « vénérer David », ainsi que « En lumière des abeilles », « dans la lumière », « Dans une lueur d'abeille », « La lumière des abeilles », « Sous la lumière des abeilles », « à la lumière intérieure » (« *Binnen-* » pour « *Bienen-* »?), « Sous le néon », « La lumière intérieure », « Au soleil des abeilles », « lumière d'abeilles », « Lumière d'abeilles », l'absence de majuscule figurant dans les copies. On rappellera une nouvelle fois qu'il est indispensable de le traduire selon le modèle figurant dans le corrigé.

Proposition de corrigé

C'est une activité paisible, entrecoupée de nombreuses heures d'attente oisive, confidentielle même dans ses rares moments spectaculaires. Keith et moi occupons, aussi discrètement que possible, l'un de ces jardins ouvriers comme il en existe encore des douzaines tout autour de notre capitale en pleine frénésie de construction. David, notre mentor, qui nous a quittés, a loué une double parcelle il y a des années de cela. Là, un jour, avant notre arrivée, deux modestes cabanons fabriqués en matériaux légers avaient été reliés au moyen d'un passage aveugle aux minces parois de bois pour ne plus former qu'une seule et même structure.

Alors qu'il nous était encore donné de vivre à trois, que la main ferme de David nous guidait, il habitait la plus petite maisonnette, peinte en rouge brique, tandis que Keith et moi partagions celle, à peine plus grande, de couleur ocre. Mais à l'automne dernier, après une année où l'espoir alla en s'amenuisant constamment, Keith et moi comprîmes qu'il nous faudrait poursuivre à deux à l'avenir, et Keith, en tant qu'aîné, emménagea dans l'ancien logis de David.

C'est là que l'on frappa à la porte avant-hier matin. Keith s'occupait des plantes d'intérieur que Maître David nous a léguées. Comme polies à la cire et complètement rigides, chacune de leurs feuilles dépourvues de tige sortant de terre telle la lame d'un couteau, elles font davantage penser à des sculptures qu'à des êtres vivants, mais même à présent, en hiver, elles ont besoin de lumière et d'un peu d'eau pour s'épanouir. Keith reposa l'arrosoir et ouvrit la porte. La question secrète que des non-initiés prennent sans doute pour des salutations singulièrement obséquieuses, avait été élaborée en même temps que la réponse secrète composée des mêmes mots, simplement prononcés dans un ordre différent. Keith m'appela et nous nous assîmes sous le plafonnier en plexiglas du passage en compagnie de notre invité.

C'est une règle intangible que l'on ne s'adresse à nous que par le biais d'un intermédiaire et nous sommes certains que ces intermédiaires sont des juristes. Depuis que David m'avait formé, j'en ai rencontré plus d'une demi-douzaine. Des types qui semblaient retors à la limite de la caricature, parmi eux de vieux avocats véreux tout droit sortis d'un film, mais également des jeunes au regard vif que leur fébrilité rendait sveltes. Seule leur maîtrise des questions fondamentales de droit ou de fait les rendait semblables.

D'après Georg Klein, « En l'honneur de David » in *À la lumière des abeilles*, nouvelles.

COMPOSITION EN FRANÇAIS

Rapport présenté par Nicolas Batteux, Philipp Jonke et Sylvie Toscer-Angot

STATISTIQUES

Nombre de copies corrigées : 116

Moyenne de l'épreuve : **4,84/20** (session 2023 : 5,86 – session 2022 : 5,28)

Note la plus basse : 0,1

Note la plus haute : 19

Répartition des notes :

Notes	Nombre de copies
0 < note < 1	32
1 ≤ note < 2	15
2 ≤ note < 3	10
3 ≤ note < 4	7
4 ≤ note < 5	10
5 ≤ note < 6	8
6 ≤ note < 7	4
7 ≤ note < 8	4
8 ≤ note < 9	4
9 ≤ note < 10	-
10 ≤ note < 11	1
11 ≤ note < 12	3
12 ≤ note < 13	1
13 ≤ note < 14	4
14 ≤ note < 15	3
15 ≤ note < 16	3
16 ≤ note < 17	3
17 ≤ note < 18	2
18 ≤ note < 19	1
19 ≤ note < 20	1

Sujet : « Le terme [de « Stunde Null »] n'est employé qu'à l'Ouest, puis après 1949 en République fédérale, car conformément à sa logique de démarcation face à la RFA, la RDA emploie son propre vocabulaire [...]. Il existe toutefois un point commun : dans les deux États, on reconstruit *a posteriori* le 8 mai 1945 comme un moment positif et ce, en partie à des fins idéologiques. »

Vous discuterez ce propos.

La question de civilisation a donné lieu à un sujet de dissertation en langue française cette année, alors qu'un sujet de civilisation avait déjà été proposé l'année dernière pour l'épreuve de composition en allemand. La moyenne de l'épreuve de civilisation est toutefois sensiblement supérieure à celle de l'année dernière, en progression de près d'un point, ce dont le jury se réjouit. On notera cependant que la moyenne de l'épreuve est en net retrait par rapport à la composition française de l'année dernière, qui avait été consacrée à l'œuvre de Franz Kafka. La très grande majorité des candidats était globalement familière du programme de cette session, consacré à une période fondamentale dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine. Le jury a lu peu de copies inachevées.

Analyse du sujet et problématisation

Malgré cette familiarité supposée des candidats avec la question proposée, le sujet a posé un certain nombre de difficultés dans l'analyse, très majoritairement en raison de problèmes de méthode. Le jury a proposé une citation des germanistes Sibylle Goepper et Dana Martin, publiée en 2018 dans la revue *Allemagne d'aujourd'hui* dans l'introduction au numéro qu'elles ont dirigé autour de « L'heure zéro' (*Stunde Null*) entre mythe et réalité dans la société et la culture » (2018/2, n°224). Il n'était cependant pas indispensable d'avoir connaissance de cet article pour traiter le sujet de manière pertinente.

Le jury a eu le regret de lire un nombre non négligeable de copies dans lesquelles la citation n'était pas reprise dans l'introduction ou, lorsqu'elle l'était, ne donnait lieu à aucune analyse et était immédiatement suivie d'une problématique plus ou moins liée au sujet proposé. Ces défauts méthodologiques majeurs expliquent le nombre important de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 1. Dans ces travaux, la citation a surtout servi de prétexte à une présentation générale sans réel effort de problématisation. Dans certains cas, le sujet n'était pas évoqué et la dissertation ne comportait ni problématique ni structuration du propos sous la forme d'un plan et donnait lieu à une réflexion fonctionnant sur le mode de l'association d'idées plus ou moins convaincantes.

Pour rappel, l'introduction doit impérativement donner lieu à une analyse serrée des concepts-clés du sujet, de leurs relations et à une explication des termes ; de cette réflexion doit ressortir une problématique tenant compte des différentes dimensions du sujet. Ce point a toutefois été négligé dans un trop grand nombre de copies qui a, en introduction, procédé à un catalogue d'événements de la période 1945-1955 (conférences de Yalta et de Potsdam, « 4 D », création de la RFA et de la RDA en 1949...), voire de la Seconde Guerre mondiale. Cela a donné lieu à des textes très prolixes, mais ne cherchant pas véritablement à tirer les implications du sujet. La composition de civilisation ne peut se réduire à une narration purement événementielle dans laquelle il convient de présenter le plus grand nombre de dates possibles, mais représente bien une démarche argumentative, qui propose une réflexion nuancée et circonstanciée à partir d'exemples historiques.

Nombreux sont tout d'abord les candidats qui se sont concentrés sur le segment « conformément à sa logique de démarcation face à la RFA, la RDA emploie son propre vocabulaire » et ont fondé leur développement sur l'opposition entre les systèmes de l'Est et de l'Ouest, en déclinant cette opposition selon différentes thématiques (politique, économie, société...). Les candidats qui ont opté pour une telle stratégie ont proposé un traitement éminemment descriptif de la période, qui revenait à une liste de points communs et de différences entre les deux Allemagnes, ce qui laissait de côté les enjeux du sujet. De la même manière, certaines copies, plus rares, n'ont pris en compte que le terme de « *Stunde Null* ». On rappellera ici que la problématisation doit prendre en compte les différentes dimensions de la citation, et non se focaliser sur un élément pris isolément qui sert de prétexte à la récitation d'un cours plus ou moins bien assimilé.

Le concept de « *Stunde Null* » ou « heure zéro » pose tout d'abord la question des ruptures et des continuités entre l'avant et l'après-1945 et l'existence d'une césure en 1945. La première phrase a suscité des malentendus, certains candidats y voyant l'hypothèse selon laquelle il n'y aurait eu de rupture qu'à l'Ouest, et non à l'Est. Or, les autrices de la citation ne se placent pas uniquement sur le plan de la réalité *vécue*, mais bien sur le plan *discursif*. Cette distinction était extrêmement importante pour bien traiter le sujet. Le concept de « *Stunde Null* » est réfuté dans l'historiographie, mais reste néanmoins intéressant dans la mesure où il donne des indications quant à la perception des contemporains (cf. les travaux de l'historien allemand Martin Sabrow). Cette question de la tension entre vécu et discours devait attirer l'attention des candidats.

La question du « vocabulaire » jouait également un rôle essentiel dans ce contexte, avec, comme les meilleures copies l'ont rappelé, l'utilisation du concept d'« antifascisme » en RDA, par opposition à une RFA qui ne serait qu'un avatar du national-socialisme.

La dernière phrase, qui faisait la particularité et le cœur du sujet, n'a été que trop peu analysée. L'enjeu est ici la question de la *mise en discours* du rapport au passé et la manière dont cette question participe de l'identité des deux États allemands et de leur légitimité. Ceci impliquait, par conséquent, d'analyser ce discours comme l'objet d'une *construction* politique et idéologique, et non uniquement comme une *réalité*.

À cet égard, il faut rappeler que la problématique doit se limiter à une, voire deux questions au maximum. Trop souvent, l'introduction a donné lieu à une succession de phrases interrogatives qui venaient se substituer à une réflexion sur les termes du sujet. Les interrogations soulevées étaient bien souvent pertinentes, mais sans définition précise des termes, sans discussion autour des implicites du sujet. Ces questions ont très souvent empêché l'élaboration d'une réflexion féconde autour de la citation proposée.

Le jury a toutefois eu le plaisir de lire plusieurs problématiques pertinentes (par exemple : *Dans quelle mesure la terminologie employée en RFA et en RDA est-elle le symptôme du jeu de miroir entre les deux États allemands dans leur quête de légitimité ?* ou encore : *Dans quelle mesure « l'année zéro » constitue-t-elle un récit instrumentalisé dans les deux États, répondant en même temps à une logique de séparation, de démarcation et de recherche de légitimité ?*).

Une fois la problématique posée, le plan choisi doit venir apporter une réponse à la question soulevée. Le plan chronologique a souvent été privilégié par les candidats, mais sa pertinence et la périodisation retenue doivent toujours être justifiées en fonction de la problématique choisie. Le traitement de la période 1945-1947 dans une première partie, sans aucune précision ou justification, n'est, par exemple, pas satisfaisant. L'indication seule d'événements marquant les bornes de la période ne l'est pas davantage. Le jury invite les candidats à argumenter, à démontrer pourquoi ils privilégient une périodisation précise par rapport au sujet proposé. Cette démarche ne pourra qu'aider les candidats à renforcer le lien entre la question posée et leur démonstration, là où certains perdent de vue cette interrogation une fois l'introduction achevée.

Connaissances et pertinence de l'analyse

Si le jury salue globalement le travail d'assimilation de connaissances sur la période, il a toutefois regretté un certain nombre d'approximations, d'erreurs factuelles ou de problèmes dans la conceptualisation et l'interprétation. Dans le contexte de 1945, il est par exemple impropre de parler de « démembrement » de l'Allemagne comme synonyme de « décentralisation », dans la mesure où le démembrement, évoqué lors de la conférence de Téhéran en 1943, avait été finalement rejeté lors des conférences de 1945. Le rôle des *Trümmerfrauen* dans l'immédiat après-guerre a également été mentionné à de nombreuses reprises. Si plusieurs bonnes copies ont rappelé à juste titre la création d'un récit historique autour de ces figures, relativisant la réalité de ce phénomène (on renverra les candidats à la monographie de Leonie Treber sur le sujet, *Mythos Trümmerfrauen*, publiée en 2014 au Klartext Verlag), d'autres, plus nombreuses, ont présenté sans nuance ces *Trümmerfrauen* comme les actrices principales de la reconstruction de l'Allemagne après 1945.

Parmi les erreurs récurrentes, les candidats ont également souvent affirmé que le SED était le parti unique de RDA. Si le SED est effectivement au cœur de l'appareil d'État est-allemand, cela ne signifie toutefois pas que d'autres partis n'existent pas, au moins sur le plan formel. Pour rappel, les partis autorisés à l'Est formaient le « bloc antifasciste », dans lequel on retrouvait également la CDU et le LDPD, dont plusieurs représentants obtinrent par ailleurs des postes de ministres dans le gouvernement de RDA à partir de 1949. Un certain nombre de candidats a, en outre, abordé la question religieuse dans le développement. Parler de « l'Église » dans le contexte germanophone comme d'une entité homogène n'est pas pertinent et il faut à chaque fois préciser de quelle confession il est question. On a pu noter également un certain nombre d'erreurs sur le rôle de la France entre 1943 et 1945, certains candidats méconnaissant visiblement la place de cette dernière par rapport aux autres puissances victorieuses. Plusieurs copies ont ainsi présenté la France comme l'un des participants aux conférences de Yalta et de Potsdam en 1945. Bien qu'il ne s'agisse pas d'éléments au cœur du sujet proposé, l'accumulation d'inexactitudes factuelles autour d'éléments relevant de la culture générale de base d'un germaniste reste problématique.

La dénazification est souvent présentée de manière trop caricaturale, parfois limitée aux seuls procès de Nuremberg. On trouve également une opposition trop fréquente entre une dénazification en pointillé pratiquée à l'Ouest et une dénazification plus approfondie et réussie à l'Est. Ces affirmations méritent nuance et le « mythe » de l'« antifascisme » à l'Est a également fait l'objet d'une déconstruction dans l'historiographie. On rappellera notamment que le SED a réintégré un certain nombre d'anciens membres du NSDAP, ce qui lui valut le surnom de « grand ami des petits nazis ». De façon générale, les candidats gagneraient à nuancer leurs propos, parfois trop schématiques et binaires, là où une plus grande prudence s'impose.

Étonnamment, certains candidats ont proposé des oppositions de concepts peu heureuses, bien souvent entre communisme à l'Est et démocratie à l'Ouest. Une telle dichotomie pose plusieurs problèmes dans la mesure où elle vient placer la réflexion sur deux plans différents : l'idéologie, avec le communisme, et le régime politique avec la démocratie. Derrière cette distinction se trouvait bien souvent également un jugement normatif des candidats. Certains ont par exemple expliqué que les Soviétiques avaient cherché à « duper » les Occidentaux en autorisant la recréation des partis politiques et en organisant des élections et à donner l'illusion d'une démocratie, alors que les libertés politiques étaient réduites dans le même temps. Il serait ici pertinent de s'interroger plutôt sur la sémantique du terme de « démocratie », qui ne recouvre pas la même définition dans les deux blocs.

Le jury attendait une réflexion sur la mise en récit de l'identité de chaque État allemand par rapport au passé. Comme plusieurs candidats l'ont souligné à juste titre, on ne parla pas de « *Stunde Null* » à l'Est, mais de « *Befreiung* » et la RDA se constitua en 1949 comme un « État antifasciste », refusant toute filiation avec l'Allemagne nationale-socialiste, par opposition à l'Ouest « fasciste ». Le jury a été surpris que cette discussion autour de la rupture ou de la continuité à l'intérieur des zones d'occupation occidentales, puis en République fédérale, ne soit pas davantage développée. On pense ainsi au terme de « *Restauration* », utilisé par Walter Dirks dans son article « *Der restaurative Charakter der Epoche* », publié dans les *Frankfurter Hefte* en 1950 en République fédérale, et qui critiquait un certain nombre de permanences dans la société ouest-allemande de l'après-guerre.

En outre, certains arguments pertinents ne sont pas toujours aboutis. Plusieurs candidats ont par exemple évoqué l'instauration de la fête nationale ouest-allemande au 17 juin après les événements de RDA de 1953, sans précisions supplémentaires. Il faudrait ici expliquer en quoi cet événement vient s'intégrer dans la concurrence entre les deux Allemagnes et donner un argument à la République fédérale dans sa volonté d'incarner la « meilleure Allemagne ».

Le jury a valorisé les copies qui mettaient en avant cette dimension et qui avaient recours à des références historiographiques précises, mobilisées à bon escient. À cet égard, on rappellera que l'évocation seule de noms d'historiens, sur le mode de l'allusion, ne constitue nullement un argument convaincant, mais que ces références doivent être développées et mises au service de l'argumentation. De nombreux candidats ont évoqué les travaux de Christoph Kleßmann et le concept de « *Zusammenbruchsgesellschaft* ». D'autres, moins nombreux, ont également évoqué avec profit les travaux de Norbert Frei sur le rapport des Allemands à leur passé ou encore ceux d'Ute Gerhardt sur la « *lange Stunde Null* » ou de Martin Sabrow et de Martin Broszat sur les questions de rupture et de continuité après 1945.

Langue et style

Le jury conseille aux candidats de garder, tout au long de leur analyse, un style sobre et pondéré. De nombreux candidats ont eu recours à des formulations très journalistiques (« N'était-il pas inévitable que... ? », « Tout le monde rêvait de... », « cela va de soi ! »...). L'utilisation de questions rhétoriques, faisant appel à l'uchronie (« Les choses auraient-elles changé si ... ? ») et visant à créer des effets de style, est également extrêmement maladroite.

Dans la même veine, le contexte géopolitique actuel a inspiré quelques candidats qui ont proposé de manière péremptoire et sans nuance des analyses peu argumentées et très discutables. Ces propos viennent desservir les candidats qui ne peuvent, par des parallèles historiques parfois hasardeux, circonscrire des conflits internationaux en quelques lignes.

Cette prudence dans l'analyse doit également se manifester au niveau du choix de la terminologie. Le jury ne peut que conseiller aux candidats de prêter attention aux termes employés, qui, comme le sujet le suggérait, étaient l'objet d'appropriations idéologiques et prenaient différentes significations selon leurs auteurs. Des termes comme « antifascisme » devraient figurer entre guillemets. Par ailleurs, la terminologie utilisée est parfois impropre et on trouve, dans certaines copies, des allusions à « l'Allemagne de l'Est » ou encore à la « RFA » sur la période 1945-1949, ce qui relève de l'anachronisme.

Il est également essentiel de maîtriser le vocabulaire spécifique à la période au programme dans les deux langues et l'utilisation de la terminologie allemande dans le texte, entre guillemets, n'est pas satisfaisante (la « bedingungslose Kapitulation », la « Grundgesetz », la « Berliner Erklärung », le « Marshallplan », par exemple). De même, l'orthographe des noms propres doit être francisée : on parlera de Staline et nom de *Stalin ou encore de la conférence de Yalta, et non de *Jalta. À cet endroit, l'élaboration d'un glossaire français-allemand peut s'avérer utile, aussi bien pour les écrits que pour les épreuves d'admission, pour lesquelles les candidats sont également susceptibles d'être interrogés dans les deux langues sur la question de civilisation de tronc commun.

La correction linguistique était très insuffisante dans de nombreuses copies. Le jury a attribué la note signal de 0,25 à des copies présentant une maîtrise linguistique très faible du français, combinée à une analyse hors sujet. Toutefois, au-delà de ces cas isolés, un très grand nombre de dissertations, même parmi les bonnes copies, présentait un nombre de problèmes de grammaire et d'orthographe important (le terme « fascisme » a particulièrement été malmené...). Les accents sont très souvent oubliés, l'usage des majuscules est souvent approximatif (distinction état/État, église/Église, allemand/Allemand...). Le jury ne peut donc que conseiller aux candidats de se ménager un temps de relecture en fin d'épreuve pour éliminer ces scories qui viennent gêner la lecture du propos et ont été sanctionnées dans la notation lorsqu'elles étaient trop nombreuses.

Le jury invite, enfin, les candidats à soigner leur écriture, certaines copies, parfois très longues, étant très difficiles à déchiffrer.

Si ce rapport a pour vocation de présenter les défauts principaux rencontrés et de prodiguer des conseils à l'attention des candidats des futures sessions, le jury a toutefois eu le plaisir de lire plusieurs copies de grande qualité, mêlant connaissance précise de la période, maîtrise de l'historiographie et analyse nuancée des événements.

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

THÈME ORAL

(TRADUCTION DU FRANÇAIS EN ALLEMAND)

Rapport présenté par Béatrice Poulain, Anne Röhling et Sibylle Schubert

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 66 (2023 : 59)

Moyenne : **10,14 /20** (2023 : 7,86/20)

Répartition des notes :

Note	Nombre de candidats
0 – 0,5	2
1 – 1,5	4
2 – 2,5	3
3 – 3,5	2
4 – 4,5	5
5 – 5,5	-
6 – 6,5	3
7 – 7,5	3
8 – 8,5	1
9 – 9,5	4
10 – 10,5	4
11 – 11,5	2
12 – 12,5	6
13 – 13,5	3
14 – 14,5	8
15 – 15,5	3
16 – 16,5	7
17 – 17,5	3
18 – 18,5	2
19 – 19,5	1

Le jury a eu plaisir à constater une hausse très encourageante de la moyenne des prestations et voudrait saluer l'engagement et le sérieux de l'ensemble des candidats.

Déroulement et spécificité de l'épreuve : un petit rappel

Durant les 30 minutes de préparation, il est essentiel d'accorder suffisamment de temps à une lecture approfondie du texte afin d'en saisir toutes les nuances, d'éviter les faux-sens et les omissions. Il s'agit avant tout de réfléchir aux difficultés de transposition du texte et de veiller à trouver des équivalents idiomatiques afin d'éviter le calque sur la syntaxe française.

Les candidats disposent ensuite de 20 minutes pour présenter leur traduction, qui doit être dictée lentement et de façon audible, notamment en ce qui concerne les désinences. Le jury transcrit le texte dicté dans son intégralité, les candidats éviteront de répéter plusieurs fois leur proposition et trouveront un rythme de parole qui permette d'utiliser pleinement le temps imparti, sans aller trop vite. De petites corrections en cours de traduction sont possibles, les reprises trop nombreuses sont toutefois à éviter.

La source doit être traduite également : il faut traduire le titre de l'ouvrage dont est extrait le texte littéraire ou mentionner la référence de l'article de presse avec la date, étant entendu que les noms de journaux ne se

traduisent pas. Les candidats peuvent par exemple introduire la source journalistique par « Auszug aus *Le Monde* vom ... ». Comme tous les noms propres, les titres des journaux ne sont pas à traduire, afin d'éviter toute confusion : *Le Monde* et *Die Welt* sont deux quotidiens différents.

À l'issue de la dictée de 20 minutes, le jury dispose de 10 minutes pour une reprise qui doit permettre au candidat de revenir sur différents passages à corriger. Le jury peut rappeler au candidat la phrase que celui-ci vient de dicter, sans préciser s'il attend une modification grammaticale et/ou lexicale. Souvent les candidats partent du principe que l'erreur est lexicale, or il faut être particulièrement attentif aux erreurs grammaticales (genre, rection, déclinaisons, temps/mode) et syntaxiques. Le candidat est libre de changer sa proposition initiale ou non. Sans commenter ses choix, il indiquera simplement le/les éléments à modifier.

Ces 10 minutes de reprise sont primordiales. Il ne faut pas relâcher l'attention après la dictée et rester concentré jusqu'au bout. Si le jury trouve bon de pointer un passage, c'est pour offrir au candidat l'opportunité de corriger sa proposition initiale.

Préparation de l'épreuve durant l'année

Pour bien réussir cette épreuve, il faut s'entraîner tout au long de l'année de préparation à l'agrégation.

Les textes de presse sont en lien avec l'actualité et il est indispensable de lire régulièrement la presse dans les deux langues afin de bien maîtriser les expressions idiomatiques et les particularités du style journalistique. Il faut connaître le lexique propre aux débats principaux de la vie publique ; le jury sera plus indulgent s'il s'agit de termes rares et peu utilisés.

Il est conseillé de s'entraîner au moins une fois par semaine à dicter une traduction de 300 mots environ en 20 minutes afin de gagner en aisance au niveau tant du vocabulaire que de la syntaxe, un travail en tandem pouvant être particulièrement bénéfique.

Sans vouloir dresser un catalogue complet des erreurs, le jury pense toutefois utile de rappeler les points sur lesquels les candidats ont le plus achoppé cette année. Ils se recourent en partie avec les remarques faites dans les rapports des années précédentes, que le jury conseille de lire attentivement pour se préparer à cette épreuve.

1. La connaissance de l'actualité et son vocabulaire

Parmi les sujets d'actualité, les manifestations des agriculteurs ont tenu cette année une place de première importance, aussi bien en Allemagne qu'en France. Le jury s'attendait donc à ce que les candidats soient à même de traduire correctement un terme comme « barrages d'agriculteurs » (« Bauernblockaden » et non pas « *Schranken von den Landwirten »), qui s'est trouvé dans tous les journaux pendant des mois.

Le grand thème dans toute la presse européenne était toutefois la montée de l'extrême-droite, que l'on pouvait rendre par « der Aufstieg des Rechtsextremismus / der extremen Rechten / der Rechtsextremen », mais non par « die *Steigerung von den rechtsextremen Parteien », ni par « der Aufstieg des *Rechtsextremismus ».

« La poussée des nationalismes » se traduit par « das Erstarken der Nationalismen » ou par « die erstarkenden Nationalismen », selon le contexte syntaxique, et non par « die *steigernden Nationalismen » ni par « nationalistische *Stöße ».

L'invasion russe en Ukraine faisait également partie des sujets à ne pas oublier, or « l'offensive russe en Ukraine » n'est pas « der russische Angriff *in die Ukraine », mais « der russische Angriffskrieg in der Ukraine », ou « der russische Angriff auf die Ukraine ».

Dans ce contexte, il peut également être question de l'« industrie de l'armement », que l'on ne rendra pas par « *Abrüstungsindustrie », ni par « *Bewaffnungsindustrie », mais par « Rüstungsindustrie ».

Il convient ensuite de ne jamais négliger l'actualité de la politique intérieure des pays germanophones. Le jury doit pouvoir attendre des candidats à l'agrégation qu'ils sachent traduire « la crise budgétaire » par « die Haushaltskrise » – (et non « die *Budgetkrise » ou « die *Finanzkrise ») ; et sur un plan plus élémentaire encore, qu'ils sachent rendre « le ministère des finances » par « das Bundesfinanzministerium », ou du moins par « das Finanzministerium », et non par « *der *Finanzamt ».

Comme déjà indiqué dans le rapport de l'an dernier, un « député régional » est « ein Landtagsabgeordneter » et non pas « ein *Landesabgeordneter ». Notons aussi qu'« une réunion électorale » n'est pas « eine *Parteiversammlung » mais « eine Wahlveranstaltung », et qu'« une réunion de dirigeants du parti » n'est ni « ein Treffen zwischen *Leadern von den Parteien » ni « ein Treffen der führenden *Parteichefs der Partei », mais « ein Treffen von Parteiführern » ou « Spitzenpolitikern der Partei ».

Quant au vocabulaire de l'actualité économique, plusieurs termes ont pu poser des problèmes aux candidats, alors qu'ils peuvent être considérés comme élémentaires. Ainsi « le grand magasin » (« das Kaufhaus / Warenhaus »), que l'on ne saurait traduire par « das *große *Geschäft », à moins de vouloir provoquer le sourire et l'étonnement d'un public germanophone ... ; « être en faillite » se traduit par « pleite / bankrott sein » et non pas par « *auf Pleite sein » ; « déposer le bilan » par « Konkurs / Insolvenz anmelden » et non pas par « *finanziell keine Existenz mehr haben » ; « un plan de redressement » est « ein Sanierungsplan » et non pas « ein *Wiedergutmachungsplan » ; « un économiste » n'est pas « ein *Ökonomiker », mais « ein Wirtschaftsexperte » ou « Ökonom » ; enfin, « une chaîne de supermarchés » n'est pas « eine *Einkaufskette » ni « eine *Firma von Supermärkten », mais, bien plus simplement, « eine Supermarktkette ».

Un sujet sociétal et scientifique de plus en plus présent dans les médias est l'intelligence artificielle, et les candidats ne devraient pas s'étonner de trouver un texte de presse dans lequel il est, par exemple, question d'une maison d'édition qui adopte un label pour certifier qu'un livre a bien été écrit par un être humain. « Un Label Création humaine » peut alors se traduire par « ein Label für menschliche Autorschaft » plutôt que par « Ein Label für menschliches *Verfassen ».

Et le franco-allemand ?

Un candidat à l'agrégation d'allemand devrait savoir qu'« une Française », en allemand, est « eine Französin » et non « eine *Französin »... et que « la réconciliation franco-allemande » n'est pas « das *französisch-deutsche *Einverständnis » ni « der deutsch-französische *Frieden », mais « die deutsch-französische Versöhnung ».

Curieusement, le mot « coopération » pose un problème récurrent, et se voit souvent traduit par « *Mitarbeit » au lieu de « Zusammenarbeit ».

Et l'histoire récente de l'Allemagne ?

« Le déménagement de la capitale de Bonn à Berlin » n'est pas « die *Versetzung der *Bonner Hauptstadt nach Berlin », mais « der Umzug der Hauptstadt von Bonn nach Berlin. » L'histoire de l'Allemagne avant la réunification ne devrait pas non plus être ignorée d'un germaniste : on attend de lui qu'« une collaboratrice officieuse de la Stasi ... » soit traduit correctement par « eine inoffizielle Mitarbeiterin (IM) der Stasi », et non par « eine *unoffizielle Mitarbeiterin der Stasi » ou « eine *geheime *Kollegin der Stasi ».

L'allemand pratique et concret ... est également important !

Notons quelques exemples : l'expression « les infractions au code de la route et de stationnement » est insuffisamment rendue par « die *Strafen beim *Autofahren und Parken ». On parlera plutôt de « Verkehrsdelikte, (Verkehrsvergehen, Verstöße gegen die Verkehrsordnung) und Falschparken ».

De même, « un livre numérique » n'est pas « ein *numerisches Buch », mais « ein E-Book » ; enfin, « la scène mondialisée des livres » ne se rendra pas par « die globalisierte *Szene der Bücher », mais plutôt par « der globalisierte Buchmarkt », voire « der globale Buchmarkt ».

2. Culture générale

Il convient de faire attention aux mots qui semblent, à première vue, transparents, mais qui ne le sont pas ... et que l'on saura détecter et traduire correctement avec un peu de culture générale : ainsi une bohémienne peinte par l'artiste néerlandais Frans Hals vers 1626 n'est pas « eine *Böhmerin », mais « eine Zigeunerin ».

Noms géographiques

Il est dommage de mal traduire « Trieste » (« Triest »), en confondant cette ville avec « Trèves » (« Trier »), alors que ce port donnant sur la mer adriatique devrait évoquer immédiatement des pans entiers de l'histoire des Habsbourg et de l'Autriche-Hongrie, faire penser à Rilke et aux *Élégies de Duino*, à James Joyce qui y vécut et commença son *Ulysse*, ou encore au germaniste Claudio Magris qui souligna l'importance de la notion de Mitteleuropa ...

À propos de Mitteleuropa : « la littérature de l'Europe centrale » n'est pas « die Literatur *der Mitteleuropa » mais « die Literatur Mitteleuropas » ou « die mitteleuropäische Literatur ». De même, « la vallée de l'Inn » n'est pas « das *Innstal », mais « das Inntal ». Enfin, quelqu'un qui est « né à Forbach en Moselle » n'est pas né « in der Moselle », mais « im Département Moselle ».

3. Du bon sens ... et des termes que l'on peut utiliser – ou non – dans un texte destiné à un public germanophone

Imaginons un Allemand ou un Autrichien lisant dans son journal à propos « d'un match amical à Vienne, en Autriche » : « ein Freundschaftsspiel im *österreichischen Wien » – il trouvera cela certainement très curieux, car l'ambiguïté phonétique disparaissant à la traduction, il n'est pas nécessaire de lui expliquer que Vienne (Wien) est une ville autrichienne.

Le terme « Hexagone » pour parler de la France ne saurait être utilisé en allemand, « Hexagon » ou « Sechseck » n'évoquant pas immédiatement la France pour le locuteur germanophone.

Enfin, le « voisin outre-Rhin » n'est pas « der Nachbar auf der anderen Seite des Rheins » ni « der rechtsrheinische Nachbar », mais bien « aus / in Deutschland », comme les rapports de ces dernières années l'ont déjà souligné à plusieurs reprises.

Le Rhin longe l'Alsace, où il constitue la frontière naturelle avec l'Allemagne, mais il ne marque pas la frontière entre la Moselle et la Rhénanie ou la Sarre. Le Rhin continue vers le nord, passe à Mannheim, Francfort, Düsseldorf et traverse ? ensuite les Pays-Bas pour se jeter dans la mer du Nord. Lorsqu'un Français utilise l'expression « outre-Rhin » devant un Allemand, l'Allemand comprend surtout que le Français est en train de réduire la superficie de l'Allemagne. L'expression date en effet d'après la Révolution française, époque à laquelle les Français occupaient la rive gauche du Rhin – la Sarre et la Rhénanie étaient alors des départements français, et ce jusqu'à la chute de Napoléon. C'est la raison pour laquelle les Allemands n'apprécient guère l'expression « outre-Rhin » dans la bouche des Français, alors que dans une perspective française, elle souligne que l'Alsace et la Moselle font bien partie du territoire français.

4. Des questions de registre

Traduire « mal vivre quelque chose » par « etwas *schlecht verdauen » peut se concevoir, mais relève d'un registre familier qu'il convient d'éviter. On saura, selon le contexte, trouver une solution parmi des expressions telles que « etwas als schlimm (unangenehm) empfinden », « schlecht mit etwas fertig werden », ou en passant par l'expression impersonnelle « es nimmt einen (sehr) mit ».

Traduire « exaspérer quelqu'un » par « jemandem *auf den Geist gehen » est une erreur de registre évidente ; l'allemand ne manque pourtant pas d'expressions possibles : « jemanden zur Verzweiflung bringen », « jemanden in den Wahnsinn treiben », ou encore « jemanden rasend machen ».

Rendre « Dès qu'il arrivait quelque part, il se mettait aussitôt au travail. » par « Sobald er *wo hin kam, fing er sofort an zu arbeiten. » est incorrect et mélange un registre écrit (« sobald ») à un registre oral et familier (« wo hin »). On traduira plus correctement par « Sobald er irgendwo ankam (an irgendeinen Ort kam), fing er an zu arbeiten. »

Le vocabulaire spécifique mal employé

Lorsqu'il est question d'un sportif qui « a toujours su monnayer ses talents », on peut recourir à l'expression « etwas zu Geld machen », ou « vermarkten », mais on évitera d'utiliser le verbe « monetarisieren » qui relève du vocabulaire spécifique de l'économie et de la finance.

5. La connaissance du système verbal

Les verbes forts

Le manque d'assurance concernant les verbes irréguliers était malheureusement très perceptible dans certaines prestations. Le prétérit de verbes comme « gießen » et « trinken », ou le participe passé du verbe « überwinden » doivent être parfaitement connus à ce niveau.

Confusion entre verbes faibles et forts

Il importe également de ne pas confondre « verschwinden » (intransitif et irrégulier : « disparaître ») et « verschwenden » (transitif et régulier : « gaspiller », « dilapider ») ni entre « schaffen » (irrégulier / fort lorsqu'il signifie « créer ») et « schaffen » (régulier / faible lorsqu'il signifie « parvenir à », « réussir »).

La valence des verbes

Le jury a constaté chez de nombreux candidats des flottements préoccupants concernant la connaissance de la valence des verbes. Le maniement des verbes qui se manifestent sous des formes différentes, avec particule séparable ou préverbe non-séparable, ou dans leur forme primitive, a souvent été très approximatif. Les futurs candidats à l'agrégation doivent impérativement apprendre ces verbes afin d'en maîtriser les différents emplois possibles et leur sens.

À titre d'exemple, notons : « treten + complément de lieu », « ein/treten », « betreten + acc. ». Comment traduire le segment : « s'avancer dans le grand hall de la Sorbonne, ... » ? Le rendre par « in *der großen Halle der Sorbonne *hineintreten » est erroné / inexact à plus d'un titre. Il convient d'utiliser ici « betreten » : « die große Halle der Sorbonne betreten », ou encore : « in die große Halle der Sorbonne treten » ; « ein/treten » s'employant avec préposition et complément au sens d'adhérer à un groupe (une association, un parti, un club ..., en parallèle avec l'emploi de « bei/treten » : « er trat in die Partei ein » ou « er trat der Partei bei »), mais pas au sens physique d'entrer dans un lieu.

On souhaiterait également que les futurs agrégatifs accordent davantage d'attention aux verbes à valence multiple comme « denken » et ses composés (« denken an + acc. », « nach/denken über + acc. », « überdenken + acc. »), ou encore « überlegen » ou enfin « hören » (« zu/hören + dat. », « an/hören + acc. », « hören auf + acc. »), qui ont fait l'objet d'erreurs encore trop nombreuses.

Il convient aussi de réviser le sens et l'emploi de : « wählen », « entscheiden » et « beschließen », ainsi que de vérifier les traductions possibles de « proposer », qui ne se limitent pas à « vorschlagen », et de « demander », qui ne se limitent pas à « fragen ».

Cela permettra peut-être d'éviter de traduire « À qui demander mon chemin ? » par « *Wem konnte ich *meinen Weg fragen ? » et d'y préférer « Wen konnte ich nach dem Weg fragen? » ; pour un segment comme « sonder quelques questions d'une actualité brûlante », mieux vaut éviter « einige aktuell brennende Fragen *veranschaulichen » ou « einige Fragen *über die Aktualität stellen », et privilégier, par exemple « einige brennend aktuelle Fragen ausloten ».

Le problème de « faire faire » : la tentation du calque en traduisant par « lassen »

« Faire entendre sa voix » ne saurait être traduit par « seine Stimme *hören lassen ». Pour éviter le calque, on passera par l'expression « sich Gehör verschaffen » ou, selon le contexte, « seine Stimme erheben ».

De même, à « faire découvrir quelque chose » ne correspond pas « etwas *entdecken lassen » : Quand un auteur « nous fait découvrir des extraits émouvants » de journaux d'époque qu'il a étudiés pour écrire son roman, une

bonne traduction évitera le calque « * lässt uns berührende Auszüge *entdecken » et passera plutôt par l'expression « jemandem etwas vor Augen führen ».

Dans un autre contexte, le calque pourra également être évité par une autre expression : la phrase « Son grand-père décide alors de lui faire découvrir pendant un an, chaque mercredi, un chef-d'œuvre du Louvre » pourra ainsi être mieux rendue par « Ihr Großvater beschließt also, sie ein Jahr lang, jeden Mittwoch, mit einem Meisterwerk im Louvre vertraut zu machen ».

Un dernier exemple peut être emprunté au domaine économique ; il était question, dans un des articles soumis aux candidats, du tourisme en France, qui « fait aussi entrer de précieux dollars dans un pays contraint d'importer » ; or, il est impossible de traduire par « der Tourismus *lässt auch wertvolle Dollar in ein Land *eintreten, ... ». Une expression plus juste pourra être : « Der Tourismus bringt auch wertvolle Dollar in ein Land, ... ».

Enfin, la phrase « La taxe de séjour rapporte un peu plus de 600 millions d'euros par an. » ne peut être rendue par un groupe verbal comportant « lassen » (« die *Touristensteuer *lässt ein bisschen mehr als 600 Millionen Euro pro Jahr *gewinnen. »). C'est le verbe à particule séparable « ein/bringen » qui doit être utilisé ici : « die Aufenthaltsgebühr / Kurtaxe bringt etwas über 600 Millionen Euro pro Jahr ein. »

Les composés de lassen

N'oublions pas qu'outre « lassen », il y a aussi « zurück/lassen », « hinterlassen », « hinter sich lassen », « verlassen », sans parler des autres combinaisons possibles avec d'autres préverbes et particules séparables. Ainsi on ne traduira pas « laisser des traces » par « Spuren *zurücklassen », mais par « Spuren hinterlassen ».

Des verbes en « - ieren » aux noms en « - ierung »

Cette année encore, le jury a constaté des erreurs sur les substantifs allemands provenant de substantifs français se terminant par le suffixe « -tion » et, la plupart du temps, par « -ierung » en allemand.

Ainsi « la radicalisation » n'est pas « die *Radikalisierung », mais « die Radikalisierung », « la décolonisation » n'est pas « die *Dekolonisation », mais « Dekolonisierung » et « la dénazification » n'est pas « die *Denazifikation », mais « die Entnazifizierung ».

« Une évaluation provisoire » peut certes se traduire par « Eine *provisorische Evaluation », mais cela ressemble à un jargon artificiel ; « eine vorläufige Evaluierung » passe mieux dans certains contextes, mais la meilleure solution sera de se servir des termes simples que tout germaniste peut et doit connaître : « eine vorläufige Bewertung ».

Enfin, « l'imagination » n'est ni « die *Imagination », ni « die *Imaginierung », mais, selon le contexte, die « Vorstellungskraft » ou encore die « Einbildungskraft », sans oublier le beau faux-ami « die Phantasie / Fantasie ».

6. D'autres calques, souvent syntaxiques ... à éviter !

Un des textes soumis aux candidats évoquait Rosa Luxemburg qui, alors en prison, et donc privée de liberté, « se montre ravie des enseignements que l'observation des oiseaux, eux libres, lui fournit. » C'est l'apposition avec mise en relief « eux libres » qui est ici susceptible de poser problème, le calque « eux libres » par « *sie in Freiheit » n'étant évidemment pas recevable. Il convient de passer par une relative ou un groupe qualificatif comme « beglückt durch (entzückt über) das, was sie aus der Beobachtung der (ihrerseits) in Freiheit lebenden Vögel lernen kann », ou encore « was sie aus der Beobachtung der Vögel lernen kann, die (ihrerseits) in Freiheit leben ».

En outre, l'ordre des éléments dans la phrase constitue encore trop souvent un écueil pour les candidats, notamment en ce qui concerne la place des compléments circonstanciels et celle du verbe conjugué. Nous ne citerons qu'un exemple : « Sur moi, pour toujours, il y aurait une tache. » ne saurait être traduit par « *Auf mir, *für immer, würde ein Fleck da sein. », mais convient d'être rendu par « Für immer (und ewig) würde mir ein Makel anhaften. »

7. Les « mots » et les expressions idiomatiques

La nécessité de distinguer entre les deux pluriels « Worte » et « Wörter » a déjà été soulignée dans les rapports de ces dernières années, que le jury conseille aux futurs agrégatifs de relire soigneusement. On s'intéressera ici à quelques expressions idiomatiques : Le segment « Ils en perdaient leurs mots » ne saurait être rendu par « Sie *verloren dabei ihre *Wörter », mais par « Es verschlug ihnen die Sprache ». « Je cherchais les mots » ne saurait être traduit par « Ich suchte nach *meinen Worten », mais par « Ich suchte nach Worten ». Enfin, « Les briques de l'enfer, ce sont nos mots » sera plutôt traduit par « Die Hölle ist mit unseren Worten gepflastert », en référence au proverbe « Der Weg zur Hölle ist mit guten Absichten gepflastert », que par « Die *Bausteine der Hölle sind unsere *Worten ».

8. Le soi et le moi

« soi-même » : « sich » ou « man » ?

Le maniement du pronom personnel, de l'impersonnel « man » et du pronom réfléchi paraît parfois difficile. Or, « le besoin d'être soi-même pour être vrai » ne se rend pas par « das Bedürfnis, *völlig *sich selbst zu sein, um wahr zu sein », mais par « das Bedürfnis, man selbst zu sein, um wahr zu sein ».

« quête de soi » et « connaissance de soi »

« La quête de soi » peut se traduire par « die Selbstfindung », « die Suche nach dem eigenen Ich /dem eigenen Selbst », ou encore par « die Suche nach sich selbst ».

« La connaissance de soi » se traduit par « die Selbsterkenntnis », ainsi on traduira la phrase :

« Un autoportrait de Rembrandt est une invitation à se connaître soi-même. » non pas par « eine Einladung sich zu *entdecken », mais par « eine Einladung sich selbst zu erkennen. »

« moi » : « ich » ou « mich » ?

Certains candidats confondent le nominatif et l'accusatif. Or, « une amie que je trouvais plus jolie, plus intelligente et plus mûre que moi » n'est pas « eine Freundin, die ich schöner, klüger und reifer als *ich fand », « moi » se rapportant ici non au sujet, mais bien à l'objet direct : on dira donc « eine Freundin, die ich hübscher, intelligenter und reifer fand als mich (selbst). »

9. La place de la négation

Le jury attend d'un candidat à l'agrégation qu'il sache distinguer la négation partielle de la négation globale, ou tout au moins qu'il soit en mesure de s'autocorriger rapidement et donc de s'abstenir du calque traduisant « Moi, cet homme, je ne le connais pas. » par « Ich kenne *nicht diesen Mann. » On choisira plutôt entre « Diesen Mann kenne ich nicht. » et « Ich kenne diesen Mann nicht. », selon la nécessité de faire valoir la double mise en relief que comporte la phrase française.

La négation « ne ... même pas »

La négation « ne ... même pas » ne se traduit pas par « *eben nicht », qui ressemble fort à un calque de l'anglais « not even », mais par « nicht einmal ».

10. La subordination : la maîtrise des conjonctions composées

La proposition consécutive irréaliste :

« trop pour ... + infinitive » : « zu sehr, als dass ... + subjonctif II »

On traduira « Je l'aime trop pour la toucher » par « Ich liebe sie zu sehr, als dass ich sie anrühren könnte », et non par « Ich liebe sie zu sehr, *um dass ich sie anrühren könnte ».

La proposition causale qui spécifie :

« **d'autant plus que** » : « **umso mehr, als ...** »

On traduira « Elle apprécia la remarque d'autant plus qu'elle venait de lui » par « Sie schätzte die Bemerkung umso mehr, als sie von ihm kam », et non par « Sie schätzte die Bemerkung umso mehr, als *dass sie von ihm kam ». Il est également possible de passer par « zumal » : « Sie schätzte die Bemerkung, zumal sie von ihm kam ».

11. « Als » dans tous ses emplois

Quand : « wenn » ou « als »

Il ne semble pas inutile de rappeler que « quand » ne se traduit par « wenn » que lorsqu'il s'agit d'une action ou d'un processus répétés (« à chaque fois que »).

Pour le segment « "Ah, vous allez voir le peintre", me dit le chauffeur du taxi quand je lui donne ton adresse. », on ne traduira donc pas par : « ... , sagt mir der Taxifahrer, *wenn ich ihm deine Adresse gebe. », mais bien par « ..., als ich ihm deine Adresse gebe. »

Comme : « als » ou « wie »

Traduire « Puis ils me répondaient comme je l'aurais fait à leur place » par « Dann antworteten sie mir, *als ich an ihrer Stelle getan hätte », est une erreur vraisemblablement due à une confusion entre l'allemand « als » et l'anglais « as ». On traduira donc plus correctement par « ..., wie ich es an ihrer Stelle getan hätte. »

Cela vaut également pour : « Je m'achetais les mêmes vêtements qu'elle », que l'on ne traduira pas par « Ich kaufte mir die gleichen Kleider *als sie », mais bien par « Ich kaufte mir die gleichen Kleider wie sie », car il s'agit ici d'un comparatif d'égalité.

Plutôt : « als » ou « anstatt »

La proposition « Il préfère rétablir la réalité historique plutôt que de flatter un public de choix, » a été rendue par cette traduction erronée : « Er zieht es vor, die geschichtliche Wirklichkeit wiederherzustellen, *als *ein erwähltes Publikum zu schmeicheln, ... », ce qu'il convient de corriger par : « Er zieht es vor, die historische Wirklichkeit wiederherzustellen, **anstatt** einem erwählten Publikum zu schmeicheln, ... », à moins de recourir à une solution moins élégante avec « lieber » : « Er stellt **lieber** die historische Wirklichkeit wieder her, **als** einem erwählten Publikum zu schmeicheln, ... »

La comparaison entre deux adjectifs attributs : « als » ou « mehr / eher als »

« J'étais plus souple que musclée » ne peut pas se traduire par « Ich war *flexibler als muskulös », mais par « Ich war eher / mehr geschmeidig als kräftig (muskulös) », car il s'agit d'une comparaison entre deux adjectifs qualificatifs utilisés en tant qu'attributs ; la structure de ce type de comparaison n'est pas : « adjectif *au comparatif + als + adjectif positif », mais « mehr / eher + adjectif positif + als + adjectif positif ».

12. Les temps du récit

Cette année encore, plusieurs candidats ont manqué d'attention quant au temps du récit. Ainsi des textes écrits au présent ont été transformés sans raison au passé et inversement. Tel autre texte, écrit à l'imparfait, présente soudain un passage où l'auteur se sert d'un présent de narration pour donner une vivacité particulière au récit, sans que le candidat n'en tienne compte.

Il importe également de faire attention à la valeur différente du parfait et du prétérit allemands et du passé composé, du passé simple et de l'imparfait en français.

13. La prononciation

Le jury voudrait enfin rappeler que la prononciation et la bonne accentuation sont des critères à part entière dans l'évaluation de l'épreuve. « Antigone » ne se prononce pas de la même manière en allemand et en français, et le jury aurait apprécié que les candidats ne transforment pas le nom de l'écrivain « Robert Menasse », qui tient compte en allemand de la voyelle finale, en « Robert *Menace » ...

Conclusion

L'épreuve de thème se prépare pendant toute l'année et il convient de s'exercer très régulièrement sur des textes littéraires aussi bien que sur des textes de la presse française et germanophone. Le jury attend une traduction fluide, claire, immédiatement compréhensible, sans faute de langue caractérisée, et dont le sens se rapproche autant que faire se peut du texte de départ.

Le jury souhaite bon courage et réussite aux futurs candidats agrégatifs, espérant qu'ils trouveront dans les remarques du jury quelque enseignement supplémentaire qui leur permettra d'affiner leur préparation au concours.

Textes de presse

Texte 1

En Allemagne, la faillite de KaDeWe confirme le déclin du modèle des grands magasins

KaDeWe est en faillite. Le temple berlinois du shopping de luxe, un des emblèmes de la capitale allemande, a déposé le bilan, lundi 29 janvier, ultime étape de l'effondrement du groupe immobilier Signa, amorcée à l'automne.

Depuis la chute de son créateur, le milliardaire autrichien René Benko, Signa voit tomber un à un tous les bijoux de l'ancien empire. (...) Les magasins Karstadt et Galeria Kaufhof, au cœur des centres-villes marchands de nombreuses cités allemandes et rachetés par René Benko il y a une décennie, sont également en faillite.

KaDeWe, ou Kaufhaus des Westens (« grand magasin de l'Ouest ») est un colosse de 60 000 mètres carrés imaginé sur le modèle des department stores américains et inauguré en 1905. Longtemps le plus grand magasin d'Europe, il reste un lieu emblématique de Berlin Ouest, tout proche de la célèbre avenue commerçante Ku'damm. (...)

La perte d'attractivité a d'abord touché les magasins Karstadt et Galeria Kaufhof, autrefois aimants des villes pour les classes moyennes, mais qui n'ont jamais réussi à retrouver la rentabilité. Selon le dernier plan de redressement en date, environ 40 % des enseignes doivent fermer. Un désastre pour les mairies, qui peuvent difficilement reconverter ces immenses bâtiments.

Désormais, les enseignes de luxe sont aussi touchées par la désaffection. A Berlin, les Galeries Lafayette, spécialisées dans le luxe à la française, vont fermer fin 2024, après vingt-sept ans de présence, officiellement en raison du « changement de comportement de consommation des Allemands et les modifications considérables du marché de détail à Berlin ». L'Internet et les vraies boutiques de luxe ont érodé le modèle. Même au KaDeWe, l'activité est portée à 40 % par les touristes étrangers. A l'étage réservé à la restauration, célèbre à Berlin en raison de son immense verrière, la moyenne d'âge a sérieusement augmenté.

Le Monde, 31 janvier 2024

Texte 2

Christian Kracht de retour en Suisse, sans illusions

[...] Dans tout roman suisse qui se respecte, on trouve inmanquablement une télécabine, des banques, un fort sentiment de culpabilité, une dépression familiale et la Migros, une chaîne de supermarchés où longtemps on n'a pas vendu d'alcool. Aucun de ces passages obligés ne manque au nouveau livre de Christian Kracht, *Eurotrash*, voyage initiatique effectué par un jeune homme en colère contre son pays et sa famille, avec une mère alcoolique, tous deux issus de la Goldküste, la Côte d'or zurichoise, où se concentre la richesse helvétique. [...]

Comment une mère et un fils que tout sépare parviennent, non à se réconcilier, du moins à se parler ? Tel est le fil d'un récit qui, heureusement, se présente et se termine sans le moindre sentimentalisme. Ces retrouvailles ont pour décor la Suisse. Mais, plus que la splendeur de ses paysages, y sont exhibées la petitesse et la convoitise dissimulées sous l'étalage de la richesse et des bons sentiments. Ainsi les deux héros manquent-ils de se faire détrousser et assassiner dans un aéroport de campagne, à Saanen, dans le canton de Berne, ville natale de l'écrivain. Décidés à dilapider une petite fortune fondée sur les industries de l'armement, les personnages écornent les clichés qui composent la légende helvétique. Le téléphérique où ils restent coincés pendant des heures à cause d'une panne, les musées inaccessibles où l'on expose d'absurdes collections de voitures en chocolat, ...[...]

Tout l'art de Christian Kracht, dans *Eurotrash*, repose sur la distance qu'il creuse avec ses propres origines. La verve sarcastique qui caractérise son écriture contribue plus que jamais à transformer le réel en fiction dans une expérience de thérapie littéraire qui cherche, certes, à dégonfler les mythes, mais aussi à calmer la colère qu'ils suscitent. Après la jeunesse éternelle d'un écrivain qui a voyagé dans le monde entier, ce roman s'impose comme une œuvre qui célèbre la maturité.

Le Monde, 18 février 2024

Texte 3

« Le Héros de Berlin », de Maxim Leo : Trente ans après la chute du Mur, un homme se voit élevé en symbole de la résistance au régime de Berlin-Est

Que vaut l'héroïsme à l'ère de la postvérité ? L'écrivain et journaliste d'origine franco-allemande Maxim Leo a choisi de traiter ce thème par une fiction à la fois grave et pleine d'humour, qui parvient à faire réfléchir en divertissant. Car si *Le Héros de Berlin* propose une lecture alarmiste de l'état d'esprit des contemporains, plus enclins à accorder leur créance au clinquant qu'au vrai, il ne sombre pas dans la vague de dystopies qui traverse la littérature de l'Europe centrale et orientale, dégrisée des promesses de l'après-communisme. La scène finale, où le protagoniste Michael Hartung, face au Bundestag, préfère rétablir la réalité historique plutôt que de flatter un public de choix, laisse entrevoir que le mensonge, la communication et les « fake news » ne sont pas – encore – devenus la seconde nature de tous.

L'œuvre de Maxim Leo tourne autour de l'empreinte laissée par la République démocratique allemande, qu'il a connue enfant et adolescent. La question de l'incompréhension entre Allemands de l'Est et de l'Ouest demeure étonnamment lancinante outre-Rhin. Hartung, qui fut cheminot de la Reichsbahn à Berlin-Est, semble, par son destin de raté, personnifier les échecs de la réunification.

Quitté par sa femme (collaboratrice officieuse de la Stasi) [...], et n'ayant pour tout travail que la gestion d'un des ultimes vidéoclubs berlinois, il tombe dans les griffes d'un journaliste aussi cynique que torturé, Alexander Landmann. [...] Ce reporter va transformer l'ex-aiguilleur en brave malgré lui, et façonner une personnalité adaptée aux commémorations des 30 ans de la chute du Mur, en 2019. [...] Le décalage croissant entre les besoins d'une mémoire publique, grippée parce qu'en cours d'institutionnalisation, et l'éclosion chez Hartung d'une envie irrépressible d'authenticité donne au récit son intensité dramatique, sans sacrifier les descriptions cocasses de la gloire induite.

Le Monde, 19 juillet 2023

Textes littéraires

Texte 1

En octobre 1992, il créa ainsi la version française de la bibliothèque des refusés. Jean-Pierre Gourvec était fier de la petite pancarte qu'on pouvait lire à l'entrée de sa bibliothèque. Un aphorisme de Cioran, ironique pour un homme qui n'avait pratiquement jamais quitté sa Bretagne :

« Paris est l'endroit idéal pour rater sa vie. »

Il était de ces hommes qui préfèrent leur région à leur patrie, sans pour autant que cela fasse d'eux des excités nationalistes. Son apparence pouvait laisser présager le contraire tout en longueur et sécheresse, avec des veines gonflées qui lui striaient le cou et une pigmentation rougeâtre prononcée, on imaginait immédiatement qu'il présentait la géographie physique d'un tempérament colérique. Loin de là. Gourvec était un être réfléchi et sage, pour qui les mots avaient un sens et une destination. Il suffisait de passer quelques minutes en sa compagnie pour dépasser le stade de la première et fausse impression ; cet homme offrait le sentiment d'être capable de se ranger en lui-même.

C'est donc lui qui modifia l'agencement de ses étagères pour laisser une place, au fond de la bibliothèque municipale, avant les manuscrits rêvant d'un refuge. Une agitation qui lui remémora cette phrase de Jorge Luis Borges : « Prendre un livre dans une bibliothèque et le remettre, c'est fatiguer les rayonnages. » Ils ont dû être épuisés aujourd'hui, pensa Gourvec en souriant. C'était un humour d'érudit, et plus encore : d'érudit solitaire. (...) Gourvec était pourvu d'une dose minimale de sociabilité, il ne riait pas souvent des mêmes choses que les habitants du coin, mais savait se forcer à l'écoute d'une blague. Il allait même de temps à autre boire une bière au bistrot du bout de la rue, bavarder de tout et de rien avec d'autres hommes, bavarder surtout de rien, pensait-il, et dans ces grands moments d'excitation collective il était capable d'accepter une partie de cartes.

David Foenkinos, *Le mystère Henri Pick*, Gallimard, 2016

Texte 2

Regarde, ils sont là. C'est tout un groupe qui s'approche. Ils sortent de la cour de la Sorbonne où ils viennent de faire une photo pour la postérité. Eux savent que ce moment est historique et que Paris a tort de les ignorer. Le premier Congrès des écrivains et artistes noirs vient d'avoir lieu. Qui le dit ? Qui le sait et le relate ? Les journalistes sont affairés à mille choses plus urgentes, plus essentielles, qui ne laisseront aucune trace dans l'Histoire. Ils n'en font pas un sujet, ne jugent pas important d'en informer leurs lecteurs. Paris reçoit la visite des plus grands esprits africains, américains et caribéens mais elle ne le sait pas. Elle le découvrira plus tard, grâce à la photo prise dans la cour de la Sorbonne. Ils sont tous là : Aimé Césaire, Amadou Hampâté Bâ, James Baldwin, Jacques Stephen Alexis, René Depestre, Frantz Fanon, Édouard Glissant, Léopold Sédar Senghor... Faut-il cracher sur cette ville qui ne s'est pas réjouie de votre venue, qui vous a snobés comme une bourgeoise imbécile ? [...] Elle n'a même pas su ce qui se passait, ce jour-là, trop occupée à écouter mille autres voix qui n'avaient aucun intérêt. Mais vous avez gagné. Je vous vois et vous ne semblez animés d'aucun désir de vengeance. Vous n'y pensez pas, vous avez trop à faire : vous avancez dans la rue, en petit groupe, parlant avec passion. [...] C'est à vous maintenant de faire entendre votre voix et tant pis si Paris n'entend pas, ne voit pas, n'en a que faire, elle a tort. À cet instant, vous êtes les souverains d'une ville aveugle. Rencontre inouïe où Haïti parle à New York et Bamako à Fort-de-France. Des hommes monde se réunissent, passent devant la vieille statue de Montaigne au pied lustré par les années, et ils ont la force de ceux qui font trembler la pensée et fécondent le fleuve des mots.

Laurent Gaudé, *Paris, mille vies*, Actes Sud, 2020

Texte 3

À Paris, le rationnement continue. La fin des hostilités profite surtout aux fortunés, qui retrouvent la liberté sans le désagrément de la faim.

Lui est plus occupé par les concours des grandes écoles que par les procès médiatisés qui voudraient enfouir la face sombre du pays. La France a majoritairement collaboré mais pour la faire participer au concert des vainqueurs, l'élan de la Résistance doit être partout célébré. On falsifie l'histoire. Il prendra conscience de cela plus tard, mais il comprendra également que de Gaulle n'avait pas vraiment le choix, sauf à épurer une grande partie de l'élite et laisser le pays aux communistes qui avaient fait plus que leur part dans cette guerre.

Rares sont ceux qui vivent pleinement les périodes historiques. La politique ne l'intéresse pas, lui ne pense qu'à s'élever de sa condition, réussir ses concours. Ensuite, il dessine le projet de voir le monde, de fuir le cadre étiqué de ces dernières années, l'hôpital, l'internat et le fantôme de la pauvreté.

Les concours lui donnent accès à l'école qu'il souhaitait. Il va y étudier essentiellement la chimie et la physique mais, avant cela, ses vacances sont consacrées à une dernière opération censée lui permettre à terme de marcher sans béquilles.

Au premier amphithéâtre où commence un cours magistral, il fait une entrée remarquée : en retard, il ouvre les portes d'un coup de canne, avant d'apparaître, la poignée de son cartable entre les dents.

À quoi tient ce visage contrarié, cette réserve froide qu'il impose à son entourage ? Il n'est définitivement pas l'homme du nombre. Il ne s'ouvre qu'aux petits comités, progressivement, et s'éclipse dès qu'ils s'élargissent. Cette complicité qu'il est long à installer, voire à tolérer, viendra avec deux jeunes femmes de sa classe, qui diront plus tard avoir été les seules à le supporter. À l'aimer, aussi, d'une amitié fidèle, car quand il consent à la relation, il laisse une empreinte profonde et durable.

Marc Dugain, *La volonté*, Gallimard 2021

SOURCES DES TEXTES

Presse

« Le triomphe du livre “Les Yeux de Mona”, de Thomas Schlessler, s'apparente à un conte de fées bien réel. Comment l'expliquer ? », *Le Monde*, 16.02.2024

« La “désoccidentalisation”, ou l'affirmation continue des pays du Sud », *Le Monde*, 29.11. 2023

« Christian Kracht de retour en Suisse, sans illusions », *Le Monde*, 18.02.2024

« Alfred Grosser, la morale, l'identité et Israël », *Le Monde*, 08.02.2024

« “Langue étrangère”, de Claire Burger, un teen movie franco-allemand taillé sur mesure pour la Berlinale », *Le Monde*, 21.02.2024

« Le tourisme ne crée pas de valeur : c'est une rente assise sur un legs de l'histoire que les siècles ont tamisée », *Le Monde*, 15.02.2024

« L'écrivain Robert Menasse romance les négociations d'adhésion des Balkans à l'UE », *Mediapart*, 13.09.2023

« Sans Jacques Delors, la réunification aurait-elle pu avoir lieu à peine un an après la chute du Mur, le 3 octobre 1990 ? », *Le Monde*, 27.12.2023

« Intelligence artificielle : un “Label Création humaine” », *Libération*, 09.01.2024

« Harald Jähner : “Je voulais savoir comment les Allemands se sentaient dans les ruines de leur existence” », *Libération*, 07.02.2024

« Herbarium de prison : Rosa Luxemburg, révolutionnaire en herbes », *Libération*, 08.12.2023

« “Le Héros de Berlin”, de Maxim Leo : Trente ans après la chute du Mur, un homme se voit élevé en symbole de la résistance au régime de Berlin-Est », *Le Monde*, 19.07.2023

« Avec la mort du “Kaiser” Franz Beckenbauer, un monument du football disparaît », *Le Monde*, 08.01.2024

« Le difficile moment allemand », *Le Monde*, 24.01.2024

« En Allemagne, la faillite de KaDeWe confirme le déclin du modèle des grands magasins », *Le Monde*, 31.01.2024

« AfD, le parti de la peur », *Franc-Tireur*, 14 février 2024

« Mort de Wolfgang Schäuble, figure majeure de la droite et artisan de la réunification de l'Allemagne », *Le Monde*, 28.12.2023

« Le traité d'Aix-la-Chapelle risque d'être dépassé par l'évolution de la politique mondiale », *Le Monde*, 22.01.2024

Littérature

Agnès Desarthe, *Le château des Rentiers*, Editions de l'Olivier, 2023

Marc Dugain, *La volonté*, Gallimard, 2021

Christian Bobin, *Le Très-Bas*, Gallimard, 1992

Jean-Philippe Toussaint, *L'Échiquier*, Les Éditions de Minuit, 2023

Alexandre Jardin, *Fanfan*, Flammarion, 1999

Georges Simenon, *Un Noël de Maigret* (1951), Le Livre de Poche, 2022

Christian Bobin, *Les différentes régions du ciel*, Gallimard, 2022

Laurent Gaudé, *Paris, mille vies*, Actes Sud, 2020

Charles Juliet, *Cézanne*, P.O.L., 2023

Jérôme Ferrari, *Le Sermon sur la chute de Rome*, Actes Sud, 2012

Henri Bauchau, *Les vallées du bonheur profond*, Actes Sud, 1999

Pierre Assouline, *Sigmaringen*, Gallimard 2014

Philippe Claudel, *Crépuscule*, Stock, 2023

Patrick Modiano, *La danseuse*, 2023

Irène Frain, *Un crime sans importance*, Seuil 2020

David Foenkinos, *Le mystère Henri Pick*, Gallimard, 2016

VERSION ORALE

(TRADUCTION DE L'ALLEMAND EN FRANÇAIS)

Rapport présenté par Lucien Boulaire, Bruno Faux et Christophe Touchard-Jacques

1. Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 66

Moyenne de l'épreuve : **4,87/20**

(2023 : 4,26 ; 2022 : 5,45 ; 2021 : 4,83 ; 2020 : 5,54 ; 2019 : 3,99)

Note la plus basse : 00/20

Note la plus haute : 18/20

Répartition des notes :

Notes	Nombre de candidats :
0	11
0,25	3
0,5	3
1	4
2	5
3	7
4	4
5	6
6	3
7	2
8	5
9	3
10	2
11	0
12	2
13	0
14	1
15	2
16	1
17	1
18	1
19	0
20	0

Comme le montrent les statistiques de cette session 2024, la moyenne de l'épreuve de version orale est relativement stable, les résultats obtenus par les candidats sont globalement similaires à ceux des années précédentes.

Toutefois, à les regarder de plus près, deux tendances semblent se dessiner. D'une part, signe inquiétant, le nombre de candidats qui parviennent à obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 subit une baisse constante : 23,8% en 2022, 16,9% en 2023 et plus que 15% en 2024. D'autre part, signe encourageant, lorsqu'on observe le bas du classement, les performances très fragiles qui sont évaluées entre 00/20 et 01/20 sont en régression notable cette année : elles représentent 31,8% des prestations tandis qu'elles atteignaient les 35% en 2022 et que le chiffre s'était même élevé à 44% l'an dernier.

Mais cette légère amélioration ne saurait faire oublier le fait que près du tiers des candidats s'est tout de même trouvé en grande difficulté face aux exigences de cette épreuve de traduction orale. Parmi eux, certains se sont notamment vu attribuer la note minimale de 00/20 car leur traduction, malgré les nombreuses possibilités offertes lors de la reprise pour parfaire la proposition initiale, n'était tout simplement guère intelligible en raison de lacunes linguistiques réhébilitaires soit dans la compréhension du texte allemand soit dans la maîtrise de la langue française, et parfois en raison de méconnaissances graves de la morphosyntaxe ou du lexique élémentaire des deux langues. Précisons ici que la note de 00/20 à l'épreuve de version orale n'est éliminatoire que si le candidat a obtenu la même note à l'épreuve de grammaire, ce qui ne s'est fort heureusement produit qu'une seule fois lors de cette session.

Certes, le jury a entendu d'excellentes prestations : 6 candidats se sont tout particulièrement distingués, obtenant des notes égales ou supérieures à 14/20, et 3 d'entre eux ont proposé des traductions exemplaires, méritant des notes comprises entre 16 et 18/20. Il tient à les féliciter pour leurs performances et le travail qu'ils ont accompli en amont pour parvenir à pareil savoir-faire, et à saluer la richesse de leurs connaissances, leur perspicacité et la dextérité dont ils ont su faire preuve. Mais le jury aimerait à l'avenir entendre davantage de prestations de cette qualité. Dans le présent rapport, il entend mettre l'accent sur des considérations somme toute assez simples mais décisives, à savoir l'esprit et les enjeux de l'épreuve, car force est de constater que les traductions qui se sont avérées déficientes ont toutes un dénominateur commun : c'est un certain bon sens qui leur a fait défaut. Il ne souhaite pas lui donner la forme d'un corrigé ou d'un cours, mais préfère tenter de formuler, à partir des prestations entendues cette année, quelques conseils et pistes de travail qui aideront peut-être les futurs candidats à mieux appréhender l'exercice de la traduction et à surmonter ses principaux écueils.

2. Nature de l'épreuve

Les raisons qui peuvent expliquer ces résultats résident avant tout dans le manque de préparation efficiente de beaucoup de candidats, comme le déplorent déjà les rapports du jury des sessions précédentes. Certains persistent, semble-t-il, à croire que s'exprimer correctement dans chacune des deux langues est une condition suffisante pour réussir l'exercice de la traduction ; ils se méprennent. L'épreuve vérifie non seulement la capacité de transposer avec rigueur, justesse et finesse un texte dans une autre langue, mais elle vérifie aussi l'agilité et la rapidité d'exécution avec laquelle le candidat réalise ce passage d'une langue à l'autre. Rappelons en effet le format de l'épreuve : les candidats disposent en tout et pour tout de 60 minutes pour préparer en loge la traduction d'un texte de 300 mots environ ainsi que l'exposé de grammaire qui porte sur le même texte. Autrement dit, quelles que soient les qualités des candidats, cette épreuve ne peut pas s'improviser le jour du concours, elle réclame en amont un travail de longue haleine, minutieux et très régulier.

À longueur d'année, un entraînement intensif et spécifique s'impose. Les candidats qui décident de se présenter au concours doivent impérativement consacrer une partie de leur temps à traduire aussi bien des textes de presse qui couvrent l'actualité des pays de langue allemande que des extraits d'œuvres littéraires, classiques comme contemporaines, publiées entre le XIX^e et le XXI^e siècle. Les types de discours, les genres, les styles, les registres les plus divers et variés sont soumis chaque année à la sagacité des candidats, comme en témoigne la sélection de sujets joints à la fin de ce rapport.

Le jury mesure parfaitement l'exigence de l'épreuve, mais il n'attend pas non plus une traduction dépourvue de toute approximation ; toute prestation convaincante, solide et cohérente de bout en bout, qui témoigne de connaissances linguistiques et culturelles nombreuses et nuancées, se trouve bien entendu récompensée. S'il veille à l'hétérogénéité des sujets proposés, il en tient naturellement toujours compte dans son évaluation.

3. Déroulement de l'épreuve

L'épreuve de version se déroule à proprement parler en trois étapes :

- 1) la préparation en loge (version + grammaire) : 60 minutes,
- 2) le temps de la dictée de la traduction au jury : 20 minutes,
- 3) le temps de la reprise de la traduction : 10 minutes.

En loge, le candidat doit procéder à une lecture méthodique et efficace de l'extrait, et hiérarchiser les priorités. À défaut de pouvoir peut-être achever sa traduction autant qu'il le voudrait dans le temps imparti, qui est en effet

relativement bref, il doit savoir aller à l'essentiel, s'assurer, avant de passer devant le jury, que le texte fait sens et qu'il a bien compris chacun de ses passages, qu'il a cerné sa cohérence et sa logique interne. L'analyse de certaines difficultés éventuelles ne peut s'improviser devant le jury au moment de la dictée, il convient par exemple de s'assurer que la morphosyntaxe du texte est bien limpide, et prendre le temps le cas échéant de se pencher sur les structures les plus complexes, hypotaxiques et enchâssées, et les plus denses.

Le jury conseille à chaque candidat de « s'aider » du sujet de grammaire, qui porte sur un aspect saillant du texte. Il serait ô combien judicieux d'y être particulièrement attentif dans l'élaboration de la traduction.

Le candidat doit être capable de mobiliser un maximum de connaissances et de stratégies qui lui permettront de proposer au jury une traduction intégrale du texte, dans un français le plus correct possible, sans commettre la moindre omission – car l'absence de traduction de certains passages du texte est en effet lourdement sanctionnée, or certains candidats se sont malheureusement retrouvés dans cette situation lors de cette session.

Un trop grand nombre de candidats a tendance à croire que l'élaboration de la traduction prend fin à l'issue de la préparation en loge et que les deux étapes qui suivent servent, sous deux formats et sous deux angles différents, à « rendre sa copie ». Or cette perception de l'épreuve est beaucoup trop réductrice ! En outre, c'est se rendre la tâche bien plus difficile qu'elle ne l'est déjà que de voir les choses ainsi. Les trois parties de cette épreuve forment bel et bien un ensemble cohérent : 1) découverte de l'extrait et réflexion, seul, face au texte, 2) finalisation du travail : formulation à voix haute, face au jury, d'une traduction (et une seule) du texte, 3) reprise et amélioration éventuelle de la traduction grâce à l'entretien, sous l'impulsion du jury. Leur articulation tend à favoriser le cheminement de la pensée et à aider le candidat, étape par étape, à progresser dans l'élaboration de sa traduction.

Le temps de la dictée :

Si l'essentiel du travail doit être réalisé lors de l'heure de préparation en loge, il se poursuit toutefois, et finit de prendre forme dans la deuxième phase de l'épreuve, celle de la dictée de la traduction devant le jury, que ce dernier prend intégralement et scrupuleusement en note. Le temps de travail en loge étant relativement bref pour venir à bout des extraits proposés, les candidats ont tout intérêt à utiliser à bon escient les vingt minutes qui sont mises à leur disposition. En dictant calmement, posément, ils laissent ainsi le temps suffisant aux membres du jury d'écrire leur traduction, tout en s'octroyant par la même occasion de précieuses secondes supplémentaires pour, le cas échéant, lever des hésitations, faire le choix d'une tournure idoine, se corriger, en somme, parfaire la traduction.

Le jury attend des candidats qu'ils énoncent clairement et distinctement leur proposition de traduction – sans jamais la commenter ni la justifier, elle se suffit à elle-même. Une bonne articulation, une prononciation juste et une diction pertinente sont requises pour que le texte soit pleinement intelligible. Certains, par exemple, selon la nature et le style du texte, ont fait le choix d'explicitier à voix haute la ponctuation de leur traduction (pour distinguer entre autres une relative déterminative d'une relative explicative) ; le jury laisse les candidats juges en la matière.

Dans tous les cas, les candidats sont invités à tirer davantage profit de la nature même de cette épreuve qui est bel et bien une épreuve *orale*. Il est dommage d'en sous-estimer certaines vertus. En livrant leur travail à haute voix, en faisant littéralement résonner et entendre le texte, les candidats sont amenés à vérifier le choix des mots, le style, le rythme, la musicalité de leur traduction. Cette étape de la dictée n'est pas sans rappeler la célèbre méthode du « gueuloir » de Flaubert qui soumettait ses phrases au test de l'oralité, convaincu que « les phrases mal écrites ne résistent pas à cette épreuve » ; ce travail « à l'oreille » force effectivement à une relecture attentive du texte original, c'est une étape d'auto-correction déterminante.

Le temps de la reprise :

Lors de cette ultime partie de l'épreuve qui dure dix minutes, le jury relit à son tour au candidat certaines de ses propositions de traduction, lui offrant ainsi la possibilité de corriger ou d'améliorer ses choix, s'il le souhaite et s'il l'estime utile ; ce sont autant de perches qu'il lui tend pour parachever son travail. Si certains candidats se sont sentis acculés à toujours modifier promptement et intégralement leur traduction, proposant parfois ce faisant des solutions moins bonnes que leur premier jet (« Verschlimmbesserung »), d'autres ont semblé à l'inverse complètement déroutés et démunis, emmurés dans leur traduction initiale.

Une prise de recul instantanée pour parvenir à identifier très rapidement les erreurs que l'on a pu commettre ou percevoir des améliorations souhaitables, un sursaut de lucidité, une aisance rhétorique, des ressources lexicales suffisantes, tout cela s'apprend et se travaille ! Une fois de plus, seul un entraînement des plus réguliers à cet exercice permettra à tous d'acquérir les compétences nécessaires, les bons réflexes et une endurance fructueuse.

4. Pistes de travail pour se préparer à l'épreuve

Étant donné les prestations entendues cette année, il semble absolument nécessaire d'en revenir tout d'abord à des considérations élémentaires concernant cette épreuve de concours. Nombreux ont été ceux qui – parce qu'ils avaient la tête dans le guidon ? – ont semblé perdre de vue le sens de cette activité qu'est la traduction d'un texte. En aucun cas il ne faut la réduire à un simple test de vocabulaire ou de grammaire – dans lequel beaucoup s'enferment et auquel, d'ailleurs, beaucoup échouent ! Les textes proposés sont des textes authentiques, qui développent une pensée, un point de vue, déploient un regard sur le monde, et c'est bien cela qu'il faut traduire. Ils ne sont pas de simples listes de mots et de structures élaborées dans le seul but d'être traduites lors d'un concours ou d'un examen. Pour traduire correctement un texte, qui forme un tout, qui a sa cohérence, il ne suffit pas, bien évidemment, de remplacer un mot allemand par un mot français, ou bien de montrer qu'on en a compris les idées essentielles en faisant fi des perspectives narratives, du style ou du ton. Le jury invite les candidats qui ont besoin de remettre l'exercice de traduction en perspective à se plonger dans la littérature spécialisée et les manuels qui se trouvent en abondance sur les étagères de toute bibliothèque universitaire.

Outre cette quête fondamentale du bon sens, les candidats ont tout intérêt pour se préparer à cet exercice à travailler simultanément dans les directions suivantes :

- consolider et approfondir le plus possible leurs connaissances linguistiques générales, grammaticales comme lexicales, des deux langues source et cible ;
- affûter leur analyse d'un texte littéraire comme non-littéraire afin d'identifier les procédés d'écriture à l'œuvre et leurs effets, qui doivent être transposés ;
- enrichir leurs connaissances culturelles : bien connaître l'histoire et la civilisation des pays de langue allemande ; entre autres, leur actualité et leur histoire littéraire sont des repères qu'il est impératif d'acquérir pour réussir une traduction ;
- pour la traduction des articles de presse, plus précisément : s'appropriier les termes et tournures qui leur sont propres, et les désignations équivalentes qui sont en usage en français ; la presse recourt à une langue très idiomatique.

5. Principaux écueils

Le jury souhaite se concentrer sur les difficultés majeures rencontrées par les candidats de cette session. Il rappelle une fois de plus qu'il ne saurait trop recommander la lecture des rapports des sessions précédentes, qui sont autant de sources précieuses pour se préparer à la version orale ; ils abondent tous, en effet, en explications et en conseils fort utiles !

Pour parvenir à proposer dans le temps imparti une traduction convaincante, les candidats devraient veiller davantage à considérer le texte à traduire selon ces trois échelles principales :

- a) il est impératif d'acquérir une vue d'ensemble du texte, une vue d'en haut : il faut s'assurer à tout prix que le sens général de l'énoncé est bien compris, que le contexte dans lequel il s'inscrit ou auquel il renvoie directement ou indirectement est limpide, puis que tout cela reste intelligible dans la traduction proposée ;
- b) il faut bien observer la construction du texte, qui forme une unité, saisir sa logique interne, par exemple à travers le temps des verbes et la morphosyntaxe ;
- c) enfin, il est indispensable d'examiner rigoureusement chacune des phrases de très près, en se concentrant sur chaque unité de sens, chaque syntagme, chaque lexème, pour en saisir tous les détails et toutes les nuances.

a) Qu'un nombre considérable d'erreurs soient commises dans la traduction de mots pourtant parfaitement transparents ou presque, ou qui ne devraient en tout cas nullement poser problème, est tout à fait révélateur. Cela montre bien que la réussite de la **version n'est pas qu'une affaire de lexique**, elle ne dépend pas uniquement d'une excellente maîtrise des systèmes linguistiques allemand et français. Il faut que le traducteur identifie avant tout un contexte et qu'il comprenne de quoi parle le texte, l'objet et la réalité qui se trouvent désignés – ce qui lui permettra d'ailleurs par la suite de déduire le sens de mots qui lui seraient éventuellement inconnus.

Ainsi, « der Katafalk », qui peut se traduire tout simplement par « un catafalque », n'est pas un « tapis », l'hybris (« die Hybris ») ne renvoie pas à n'importe quel « péché », « das Rapier », c'est une « rapière », c'est-à-dire une épée longue et fine. Autrement dit, il ne faut surtout pas sous-estimer le fait que l'acquisition d'une **bonne culture générale** est une condition fondamentale, première, pour réussir une traduction.

Il convient d'en mesurer toutes les implications : les candidats qui ont par exemple eu à traduire des articles de presse débattant du principe de la « Staatsräson », et qui ont d'ailleurs su traduire le mot (« la raison d'État ») mais sans savoir ce qu'il recouvrait exactement, ont peiné à traduire tous les enjeux de la polémique dont il était question et ont accumulé, en cascade, des séries de contresens. Il en allait de même, dans un autre texte, du syntagme « die neuen Länder » : le lexique ne pose pas véritablement de difficulté, mais le traduire par « les nouveaux pays » alors que le texte évoquait clairement un épisode particulier de l'histoire allemande et la relation entre les deux États allemands, n'a pas de sens ici et finit par rendre le texte incompréhensible ; il fallait lire naturellement « die neuen Bundesländer ».

Culture générale et **bon sens** sont de très bons alliés qui permettent d'éviter nombre d'erreurs. Ainsi, même si le sens du syntagme « der Bahnhofsfanzl aus den böhmischen Wäldern » ne s'impose pas, pourquoi chercher à traduire « Bahnhofsfanzl » par le « Francilien » alors que ce train de banlieue ne circule qu'en Île-de-France, comme son nom l'indique, et non en Bohême. De la même façon, il y avait tout de même assez peu de chances que la danse des « Schuhplattler », présentée dans le texte comme une danse traditionnelle folklorique du monde germanique, soit un numéro de « claquettes »...

Si, cette année encore, la moyenne des traductions des textes de presse est sensiblement inférieure à celle des versions littéraires, c'est bien parce que les **connaissances générales relatives à l'histoire, la civilisation et l'actualité, notamment politique**, demeuraient souvent approximatives et lacunaires.

« RAF-Mitglieder », « Die Pariser Kommune », « im Juliaufstand 1848 », « Schreckensjahr 1870/71 », « die Moderne », « Biedermeier », font partie des références qui n'ont pas été reconnues, tout du moins la forme francisée des chrononymes et praxonymes a souvent fait défaut. Mieux connaître certaines réalités du conflit israélo-palestinien (et traduire « Nahostkonflikt » par le « conflit du *Nahost » ne fait pas sens en français) ou, dans un tout autre domaine, celles du Saint-Empire et d'une cour impériale, les titres de noblesse et leurs relations hiérarchiques, aurait également été d'une aide précieuse pour comprendre et traduire avec le lexique spécifique idoine certains textes.

Concernant plus précisément l'actualité politique, le jury s'est réjoui en revanche de constater qu'elle n'était pas étrangère à bon nombre de candidats et que des équivalents français étaient souvent bien maîtrisés (partis politiques, termes institutionnels, principales mesures gouvernementales), malgré des hésitations surprenantes : la « Kultusministerin » n'est en effet ni rectrice ni ministre de la culture, une « Regierungserklärung » n'a rien à voir avec un discours d'investiture, la notion de « Schuldenbremse », de règle d'or budgétaire dont il a tant été question, n'a pas toujours été comprise, pas plus que le terme de « Fraktionsklausur » qui n'est ni une clause ni une clôture...

Dans un article consacré à Hubert Aiwanger, qui apparaît dans un grand lieu de rassemblement, il était capital de ne pas se méprendre sur le sens du terme « Fest » dans « Im Festzelt sind keine Bierbänke mehr frei » ou « der Festredner ». Ne pas discerner l'événement dont il est question et qui fait l'objet de l'article compromet l'orientation de la traduction tout entière. Il n'est pas question ici de « fête » ou de « festival », c'est un contresens ; Aiwanger n'est ni « modérateur », ni « *parleur » ni « porte-parole de la fête ». Il s'agit bel et bien d'un homme politique, président du parti des Électeurs libres, qui se trouve ici entouré et acclamé non pas par des fans mais par des militants, sous un « chapiteau », une tente de réception, car il s'agit en effet d'un meeting politique, au cours duquel il prononce un discours.

Nos remarques valent aussi, bien entendu, pour toutes les **références ou allusions culturelles fondamentales** qui nourrissent les textes et qu'il faut être capable d'identifier et de transposer. Le passage « zur

Parze werden, die die Schicksalsfäden wirkt und löst » évoquait bien les figures mythologiques des « Parques ». « Wagners Rheingold » désigne bien l'opéra de Richard Wagner « L'Or du Rhin », sans l'ombre d'un doute. Pour parvenir à traduire le néologisme « die Nibelungenhaftigkeit der Deutschen », il faut bien évidemment commencer par reconnaître la référence à la Chanson des Nibelungen ! Concernant les lieux, connaître l'histoire de Vienne permettait de ne pas se laisser dérouter par la « Ringstraße » ou par le « Burgtheater », théâtre impérial et non pas simple théâtre « municipal » ou « local ». À ce propos, rappelons que les **toponymes** qui ont une forme francisée doivent être traduits : « Terre-Neuve » pour « Neufundland », « la Suisse romande » pour « das Welschland » (et non le « Pays de Galle »).

Dans tous les cas, si un mot n'est pas connu, dans une langue comme dans l'autre, il est déraisonnable et risqué de tenter une traduction-calque en ne sachant pas si cet équivalent existe ni ce que cela signifie. Il était tout à fait pardonnable, par exemple, de ne pas connaître « ein Abakus », « un abaque » – le contexte et la note de bas de page ajoutée par le jury permettaient de comprendre qu'il s'agissait d'une sorte de « boulier » –, mais proposer de le traduire au petit bonheur par « un *abacus », un **barbarisme**, sans chercher plus loin ce que cela peut vouloir signifier, est une faute cardinale, et pareille démarche est lourdement sanctionnée.

Ces quelques exemples doivent permettre aux candidats de prendre pleinement conscience que des qualités extra-linguistiques sont requises dans l'exercice de la traduction, qui participent à l'intelligibilité d'un texte.

b) Outre la fonction référentielle du langage, il faut naturellement accorder une attention toute particulière à la logique discursive du texte et veiller à conserver dans la traduction la totale cohésion du texte original. C'est le cas de la **pronominalisation**, par exemple : il importe de bien identifier les syntagmes nominaux que remplacent tous les pronoms qui structurent le texte – ce qui suppose le cas échéant de bien connaître le genre des mots, de maîtriser parfaitement les déclinaisons et d'avoir compris les principes anaphoriques et cataphoriques. Une concentration soutenue et un bon discernement permettent d'éviter des confusions lexicales malheureuses entre **noms propres et noms communs** : ainsi, dans « der enge, von Stolz angekündigte Rahmen », il n'était pas question de « fierté », mais bien de la ministre Anna Stolz, dont le journaliste commentait les dernières mesures politiques.

La traduction rigoureuse des **modes** et des **temps** des verbes est également décisive, elle garantit la cohérence du texte. Il convient d'une part d'être attentif en premier lieu à la morphologie verbale et d'autre part de respecter la sémantique de la temporalité, en appliquant convenablement les règles de concordance du français. Beaucoup se heurtent encore à la fameuse distinction à opérer entre le passé simple et l'imparfait. Au-delà de cette occurrence, le jury invite les candidats à s'interroger sur la transposition des temps et modes selon le genre du texte à traduire : appréhende-t-on en la matière un article de presse comme un texte littéraire classique ?

C'est surtout la traduction du subjonctif, en particulier du **subjonctif I**, qui met encore et toujours un grand nombre de candidats en difficulté. L'épreuve de grammaire, couplée à celle de version, a d'ailleurs montré que c'est parce que la valeur et la fonction de cet emploi n'étaient en réalité pas bien comprises que sa transposition était erronée. Le jury encourage vivement les candidats à s'entraîner en amont à traduire des discours rapportés, procédé si courant dans la presse.

Parmi les erreurs récurrentes figure cette année encore celle de la bonne compréhension des **verbes modaux**, comme dans le passage « vermögen [...] keinen wahren Eindruck davon zu vermitteln, wie es [...] zugegangen sein muss », traduit à tort par « [...] doit se produire » ou « [...] ce que cela devait être en réalité ». Profitons-en pour rappeler que le verbe « vermögen », qui a souvent été malmené, n'est pas un verbe de modalité. Dans la phrase « Jedenfalls vermochte auch eine kleine Panne den Abend in Hamburg nicht nachhaltig zu torpedieren », il ne signifie pas « ne devrait pas » ; il a le sens de « pouvoir, être capable de, en mesure de » et il est bien conjugué au prétérit, un temps du passé. Force est de constater que c'est souvent la distinction entre **modalité et modalisation** qui génère des contresens. Par exemple, dans des tournures du type « Das Internet mag als Werkzeug gedacht gewesen oder es in Teilen noch immer sein », c'est l'expression de la possibilité qui a échappé aux candidats.

Nous souhaitons également insister sur le soin tout particulier qu'il faut apporter à la **morphosyntaxe** lors du travail en loge. L'analyse de phrases complexes, qui articulent et parfois enchâssent de nombreux groupes verbaux, des incises, des appositions, ne peut guère s'improviser devant le jury, lors de la phase de la dictée, limitée à vingt minutes. Cette analyse minutieuse permet d'éviter d'une part de lourds contresens grammaticaux potentiels et d'autre part une traduction-calque de structures qui peuvent être idiomatiques en allemand et requièrent en français un agencement différent de la phrase ou une reformulation. Prudence donc dans des phrases qui débutent ainsi : « Bekannt/Offen ist... », ou qui se construisent de la sorte : « Ob das auch bedeutet, dass sie [...], wird sich im Herbst herzustellen. »

c) À l'échelle des unités de sens plus petites qui entrent dans la composition des phrases du texte, les rapports du jury des sessions précédentes ont commenté de manière précise et exhaustive toutes les connaissances linguistiques qu'il convient de maîtriser pour traduire de manière rigoureuse, juste et nuancée les sujets proposés dans le cadre de ce concours. Nous invitons les candidats à les lire attentivement, à prendre la mesure des prérequis grammaticaux, et souhaitons revenir ici sur certaines pratiques.

Les prestations qui se sont illustrées lors de cette session sont celles de candidats qui sont parvenus à comprendre le texte original dans ses subtilités puis à se départir, au moment de la transposition, du carcan de la langue source ; leur traduction était fluide, le français authentique. Beaucoup de candidats en revanche se sont laissés enfermer dans une traduction mot à mot ou une traduction-calque, en remplaçant systématiquement le « **als** » d'identité allemand par « en tant que » ou « en guise de » en français, même dans les tournures « die Einladung als Trauerredner » ou « als alternativlos darstellen », en traduisant les **prépositions** d'une façon univoque et restrictive, « für » par « pour », « mit » par « avec » (et la préposition « bei » n'a quant à elle pas toujours été comprise).

La même erreur a été fréquemment commise pour traduire des **adjectifs ou des participes (I et II) substantivés** (comme dans : « einen mit nervösem Kopfweh Behafteten wahnsinnig zu machen », « [...] der darauf Erscheinenden », « den Unberufenen », « das Gewichtige », « die ins Überzeitliche wachsende Gestalt »), mais il ne faut pas traduire, de manière rigide, des catégories grammaticales, c'est-à-dire une forme, au détriment d'un fond qui deviendrait alors inintelligible.

Le **factitif** aussi (« lassen » + verbe à l'infinitif) n'a pas toujours été identifié comme tel, tandis que quelques candidats ont su faire preuve de dextérité en rendant par exemple « Die plötzliche Stille ließ Ida aufhorchen, sie lief... » par « alertée par le silence soudain, Ida courut... ».

Il faut se méfier constamment des solécismes et des impropriétés en français et rechercher sans relâche dans la langue cible des **formes grammaticales correctes** et les **mots justes**. Ce type d'erreurs grammaticales ponctuelles ou d'approximations lexicales furent les plus courantes, or la correction de la langue française est primordiale en version et dans l'évaluation du jury ; on ne parlera pas du « tictac d'un moteur », par exemple.

Les candidats doivent donc parvenir à joindre à la **rigueur de la lecture** (prudence : « Suche » n'est pas « Sucht », « Gesinde » n'est pas « Gesindel », « Brandung » n'est pas « Brand », « der Moment » n'est pas « das Moment », « einstimmen » n'est pas « übereinstimmen », des « Reisterrassen » n'ont pas grand-chose à voir avec le voyage (« Reise ») ou le tourisme, et « hatte [...] zu einem Dämmerchoppen geladen » n'est pas « une invitation à faire du shopping nocturne ») une adresse dans la transposition en français. La traduction de certains termes par des périphrases ou des paraphrases n'est qu'une solution de repli, celle-ci doit en effet s'évertuer à rendre le mieux possible le style, le ton et le registre du texte original. Cela vaut pour les **images** et les **tournures idiomatiques** dont regorgent les textes littéraires comme les textes de presse : pour traduire « [sie haben] noch nie eine Schraube in den Händen gehabt », conserver l'image de la « vis » n'a guère de sens en français. Ce n'est pas faire une infidélité au texte allemand que de trouver une autre image en français dont le sens est équivalent, c'est une nécessité !

Mais outre la traduction de formules toutes faites, auxquelles tout linguiste est régulièrement confronté, la traduction doit rendre compte du **ton du texte**. La phrase suivante, par exemple, « Solche Zusammenkünfte seien für ihn das ›Wesen der Demokratie‹ – nicht die ›Talkshows, wo fünf Studierende drinsitzen, die so zwar richtig gendern, aber noch nie eine Schraube in den Händen gehabt haben« », dans laquelle se trouve l'image que nous

venons de mentionner, est tout à fait révélatrice en la matière. Traduire « Studierte » par « des personnes cultivées » ou des « intellectuels » ne permettait pas d'entendre le ton moqueur et acerbe des propos tenus, qui envoient une pique à l'égard des « intellos », perceptible encore dans les verbes « drinsitzen », « gendern » (qui ne signifie pas « genrer », mais renvoie bien à l'emploi du langage inclusif) et l'image finale. Dans un autre texte, le choix fait par une candidate de traduire « Ärgerlich schüttelte sie den Kopf und lief zu den Bäumen, hob das Kind wie einen Kartoffelsack auf die Schulter und schleppte es zu der weißen Holzbank » par « [...] souleva l'enfant comme un sac à patates [...] » plutôt que « comme un sac de pommes de terre » était en effet tout à fait judicieux et fidèle à l'esprit du texte ; une bonne traduction se cache aussi dans les détails.

Le jury espère que les conseils et remarques formulés dans ce rapport, complétés par une sélection de six sujets, donneront aux futurs candidats à l'agrégation externe une idée précise de l'esprit et des attentes de l'épreuve et qu'ils pourront s'y préparer de manière efficace et l'aborder avec sérénité.

Exemples de sujets

(3 textes littéraires, 3 textes de presse)

Texte littéraire n°1

Nach den Quadrillen wurde eine Ecossaise getanzt. Während dieses Tanzes war der Kaiser und die Kaiserin aufgestanden und nach entgegengesetzten Seiten längs den Reihen der Zuschauenden vorgetreten, wandten das Wort an mehrere Personen, und ließen sich einige zum ersten Mal Erscheinende vorstellen. Die Kaiserin beendigte ihren Umgang sehr bald und war bereits zu ihrem Sessel zurückgekehrt, der Kaiser aber weilte noch am andern Ende des Saales, wo ihm soeben durch die Fürstin Pauline von Schwarzenberg, geborene Prinzessin von Aremberg und Schwägerin des Botschafters, ihre Töchter waren vorgestellt worden, und er setzte hin und wieder einiges Gespräch fort, als unversehens nahebei, in der hinter den Säulen umlaufenden Galerie unfern des Ausgangs zu der großen Galerie, welche den Saal mit dem Hotel verband, eine der tausend Kerzen und Lampen ihre Flamme, von einem zufälligen Luftstrome bewegt, gegen eine leichte Gaze züngeln ließ, welche kaum berührt sogleich aufflackerte und einen augenblicklichen hellen Schein gab, der indes gleich wieder verschwand, und nur noch schwach in ein paar getheilten Flocken nachschimmerte. So gering war die Sache anfangs anzusehen, daß der Graf von Bentheim durch Anwerfen seines Hutes eines der Flämmchen glücklich ersticken konnte, der Graf Dumanoir aber, Kammerherr des Kaisers, an einem der Säulenbalken emporkletternd einen Teil des schon im Fallen erlöschenden zarten Gewebes herabriß und auf dem Boden völlig austrat. Einige Flocken jedoch hatten sich schon aufwärts mitgeteilt, höhere Gehänge, den Händen nicht mehr erreichbar, nahmen das Feuer an, und augenblicklich schlugen in verschiedenen Richtungen rasche Flammen auf, die überall in nährende Stoffe fielen, über dem Sims der Säulen hin unaufhaltsam in den höheren Mittelraum des Saales übersprangen und schnell die ganze Decke des Saales durchkreuzten. Die Musik verstummte, und erschreckt verließen die Musiker ihre zunächst bedrohte Bühne, die zu einer äußern Treppe führende Türe ließ eine stürmische Gewitterluft eindringen, welche mit aller Wut in die Flammen stürzte und sie noch wilder anfachte.

Karl August Varnhagen von Ense, *Das Fest des Fürsten von Schwarzenberg*, 1810.

Texte littéraire n°2

[I]ch halte mir der Reihe nach die alten Muscheln ans Ohr und versuche, aus ihrem Rauschen den Strand zu erkennen, an dem ich sie fand, ihren Ursprung zu ahnen aus der Melodie, von der ich nie weiß, ob sie nicht doch in der Muschel klingt oder wirklich nur in meinem Ohr. Ist es vielleicht die Musik des Winds in den Hohlräumen sturmzerfressener Felsen? Oder die rasende Fahrt die felsige Küste entlang, in den brennenden Abend hinein, die so in den Ohren tost? Ist es die Brandung bei Sturm oder das langsame Eindringen der Flut am Abend? Tief im spiralförmigen Rauschen, das mich hinunterzieht auf den Grund wie Musik, angekommen außerhalb der Zeit, liegen sie ausgebreitet, die vielen Leben, die ich besitzen wollte, alle auf einmal, unversehrt, aber schon unerreichbar, wie kleine, kaum erkennbare Fetzen von Melodien, die mir der Wind aus dem Ohr reißt, bevor ich sie noch zu Ende singen kann.

Auf dem brennenden Teppich der atemlosen Suche, der Flucht, der Sucht nach sich überstürzendem Leben liegen sie auf den ausgekühlten Steinen im luftleeren Grab, ich werde mich hüten, sie zu berühren, denn noch liegt hier das Leben und der Tod so nah beieinander, man hat sich noch nicht entschieden, aber schon hat man die Wahl an ein Unberechenbares verloren, bevor man es weiß. Mein Kopf war so leicht, dass ich nie den Boden berührte, und so voll von Musik, dass Angst und Zweifel verschwanden, so konnte ich von Leben zu Leben fliegen, ein Jahrzehnt als Beduine in Sandstürmen in knatternden Zelten, auf Kamelhöckern und im dunklen Bazar, ein Dutzend Jahre als Tempeltänzerin, als Hüterin der Schatten, die hinter den Statuen hocken, ein Vierteljahrhundert in einer Bambushütte auf den Reisterrassen am Ende der Welt, ein halbes Leben als Fischer auf einer nie entdeckten Insel mit hohlen, dumpf tönenden Tuffsteinen als Küstenwächter, als Lotosblüte in einem

Tempelbecken unter Pagoden, als Rikschafahrer im siebzigsten Lebensjahr mit unzähligen Geschichten, fünf Menschenleben hätten nicht ausgereicht [...].

Anna Mitgutsch, *Das andere Gesicht*, 1986.

Texte littéraire n°3

Die letzten Spaziergänger waren verschwunden. Ich fühlte mich wie in einem leeren Theater, und es hätte mich nicht gewundert, wenn vor mir auf einmal der Vorhang aufgegangen und auf dem Proszenium beispielsweise der 28. Mai 1672 wieder heraufgekommen wäre, jener denkwürdige Tag, an dem dort draußen die holländische Flotte, das strahlende Morgenlicht hinter sich, aus dem über der See treibenden Dunst auftauchte und das Feuer eröffnete auf die in der Bucht vor Southwold versammelten englischen Schiffe. Wahrscheinlich sind damals die Bewohner von Southwold, sowie die ersten Kanonenschüsse gefallen waren, hinausgeeilt vor die Stadt und haben das seltene Schauspiel vom Strand aus verfolgt. Mit den Händen die Augen schützend gegen die blendende Sonne, werden sie gesehen haben, wie die Schiffe scheinbar planlos sich hin und her bewegten, wie die Segel im leichten Nordost sich blähten und bei den schwerfälligen Richtmanövern wieder zusammensanken. Menschen werden sie auf die Entfernung wohl keine wahrgenommen haben, nicht einmal die Herren von der holländischen und englischen Admiralität auf ihren Kommandobrücken. Später, als die Schlacht ihren Fortgang nahm, als die Pulvermagazine explodierten und einige geteerten Schiffsleiber bis an die Wasserlinie herabbrannten, wird alles eingehüllt gewesen in einen beizenden, gelbschwarz über die ganze Bucht sich wälzenden Rauch, der den Verlauf des Kampfgeschehens jeder Beobachtung entzog. Sich die Berichte von den auf den sogenannten Feldern der Ehre ausgefochtenen Schlachten von jeher unzuverlässig gewesen, dann handelt es sich bei den bildlichen Darstellungen der großen Seetreffen ausnahmslos um pure Fiktionen. Selbst gefeierte Seeschlachtenmaler wie Storck, van der Velde oder Louthembourg, von denen ich einige der *Battle of Sole Bay* gewidmete Erzeugnisse im Marinemuseum von Greenwich genauer studiert habe, vermögen, trotz durchaus erkennbaren realistischen Absicht, keinen wahren Eindruck davon zu vermitteln, wie es auf einem mit Gerät und Mannschaften bis zum Äußersten überladenen Schiffe zugegangen sein muss, wenn brennende Masten und Segel niederstürzten oder Kanonenkugeln die von einem unglaublichen Leibergewimmel erfüllten Zwischendecks durchschlugen.

W. G. Sebald, *Die Ringe des Saturn*, 1995.

Texte de presse n°1

Im Festzelt sind keine Bierbänke mehr frei, die Menschen drücken sich an die Außenplanen, um noch einen Blick zu erhaschen, auf ihn, den Volkshelden, den Unverwüstlichen. Wer das Glück hat, einen Platz am Tisch erwischt zu haben, sitzt vor Schweinsbraten, Sauerbraten, Schweineschnitzel oder Schweinswürstel, daneben die Maß Bier. »Eine wunderbare Veranstaltung heute, ein Zelt voller vernünftiger Leute«, ruft der Festredner von der Bühne in Mehring, Ortsteil Hohenwart, Oberbayern. Er zählt auf: Eltern, Steuerzahler, Arbeiter, Bauern und alle anderen »mit gesundem Menschenverstand«, eben das »ganz normale Volk«. Solche Zusammenkünfte seien für ihn das »Wesen der Demokratie« – nicht die »Talkshows, wo fünf Studierende drinsitzen, die so zwar richtig gendern, aber noch nie eine Schraube in den Händen gehabt haben«.

Die Menge jöhlt, sie feiert ihren Hubert. Es scheint ihnen aus der Seele zu sprechen, zumindest aus dem Bauch.

Wo immer Hubert Aiwanger, Vorsitzender der Freien Wähler, dieser Tage im bayerischen Landtagswahlkampf auftritt, wird er von einer Welle der Begeisterung getragen. Seitdem er sich aus der Affäre um ein antisemitisches Flugblatt gewunden hat, schießt seine Popularität durch die Decke. Vieles scheint plötzlich möglich, was vor wenigen Wochen noch sehr unwahrscheinlich gewesen wäre: ein Triumph der Freien Wähler bei der Landtagswahl zum Beispiel. Oder ihr Einzug in den Bundestag im Herbst 2025. Er würde die politische Tektonik der Republik wohl verschieben, vor allem im rechten Spektrum der Parteien.

Jetzt aber erst mal das Hemd wechseln, es ist nach seinem Auftritt durchgeschwitzt. Dann für dutzende Selfies posieren. »Die Welle geht über Bayern hinaus«, sagt Aiwanger, als alle Fotos gemacht sind. Er steht draußen vor dem Hohenwarter Festzelt, mittlerweile ist es dunkler geworden. Aus allen Ecken der Republik erreichten ihn Rufe, erzählt Aiwanger, jetzt »mit anzupacken«. Die Freien Wähler müssten dringend 2025 in den Bundestag und dort für eine »bürgerliche Koalition« die Mehrheit erringen. Aiwanger meint ein Bündnis aus Union, FDP und seinen Freien Wählern.

Aiwanger, den viele fälschlicherweise für einen Provinzdödel mit überschaubarem Horizont halten, sieht den Zeitpunkt gekommen, einen alten Traum zu verwirklichen [...].

30.09.2023, *Der Spiegel*

Texte de presse n°2

Wohl kein anderer Weltkonflikt eignet sich für einen Kampf der Schlagworte und Wortschläge weniger als der zwischen Israelis und Palästinenser. Die Vorgeschichte ist vertrackt, die Suche nach Lösungen schier aussichtslos, und ausgerechnet in der gegenwärtigen Lage die Frage nach Schuld und Sühne aufwerfen zu wollen, kann nur in moralischer Hybris enden. Doch gerade die extreme Vielschichtigkeit scheint den Ruf nach Linientreue und klarer Positionierung zu verstärken. Viele suchen nach Rückversicherung, wollen auf der richtigen Seite stehen – und weil es keine richtige Seite gibt, wird halt behauptet, die anderen stünden auf der falschen.

In der Digitalmoderne verstärkt sich dieser Schutzverhalten noch, auch das nicht primär deshalb, weil sich im Netz starke Meinungsblasen bilden. Solche Phänomene einer milieugeprägten Selbstbestärkung gab es auch in vordigitalen Zeiten, vielleicht waren sie auch die Voraussetzung einer gesamtgesellschaftlichen Verständigung. Denn erst in den verschiedenen, recht deutlich voneinander getrennten Milieus konnten sich die Einzelnen aufgehoben und gesehen fühlen, im Einzelfall auch mit ihren abweichenden Auffassungen, denn sie wurden von einem Grundkonsens getragen. Im Netz hingegen erleben sich viele Menschen als ungeschützt: sie sind, hätte man früher gesagt, unmittelbar zu Gott. Ins Heute übersetzt heißt das: unmittelbar jenen ausgesetzt, die sich als gottgleiche Richter über alle und alles aufspielen, für Argumente nur selten zugänglich sind, dafür umso mehr für Habitusfragen und Bekenntnisriten. „Das Allerwichtigste dabei“, das hat der Schriftsteller Etgar Kerer gerade der Süddeutschen gesagt: „sich ganz und gar der Einseitigkeit zu verschreiben. Es darf nicht die geringste Mehrdeutigkeit zugelassen werden.“

Klar, es gibt auch andere Spielformen von digitaler Öffentlichkeit. Doch das verbreitete Gefühl, im Netz tendenziell dem Groll einer unüberschaubaren und oft anonymen Masse ausgesetzt zu sein, verstärkt das Absicherungs- und Kontrollbedürfnis, wie es nun auch die Debatten über den Nahostkonflikt bestimmt. Weil es auf historisch-politische Analyse selten noch ankommt, weil auch hier das Politische privatisiert wird, erscheint jede Kritik des Andersdenkenden an der eigenen Einschätzung nicht als legitime Auseinandersetzung, sondern immer gleich als persönliche Attacke.

07.12. 2023, *Die Zeit*

Texte de presse n°3

Klimaschutz sollte oberste Priorität haben, versprach die Ampel in ihrem Koalitionsvertrag. Nach fast zwei Jahren ist wenig von diesem Anspruch eingelöst, an dem die Koalitionäre zumindest verbal noch festhalten. Gerade erst nannte Bundeskanzler Olaf Scholz die Erderwärmung auf einem Klimagipfel der Vereinten Nationen die „zweifelloso größte globale Herausforderung“. Deutschland, sagte der Kanzler, lasse auf Worte Taten folgen. Da ging es um Finanzhilfen für Klimaschutz in anderen Ländern.

Hierzulande folgen auf die großen Klimareden aber eher kleine Taten. Klimaschutzminister Robert Habeck musste sogar zugeben, dass das eigene Klimaschutzprogramm nicht ausreicht, um die nationalen Ziele bis 2030 zu erreichen. Dabei stehen diese im Gesetz, und das Bundesverfassungsgericht hat deutlich gemacht, dass es die Einhaltung erwartet.

Wo Taten fehlen, wächst der Verdacht, Teile der Regierung meinten es mit dem Klimaschutz nicht ernst. Besonders die FDP steht unter Verdacht. Dazu passt aus Sicht der Kritiker, dass die Liberalen im Kabinett eine

Reform des Klimaschutzgesetzes durchgesetzt haben, gemäß der nicht mehr jeder Sektor seine Ziele gesondert einhalten muss; wenn auch der Bundestag zustimmt, gelten die Ziele künftig nur noch gemeinsam für alle Ressorts. Das entlastet den liberalen Verkehrsminister, in dessen Bereich die Ziele deutlich verfehlt wurden und der bisher wenig Anstrengung gezeigt hat, das zu ändern.

Anders, als aus der SPD und vor allem von den Grünen zu hören ist, ist das aber kein Angriff auf den Klimaschutz. Für das atmosphärische Gasgemisch sind Sektoren egal – entscheidend ist, dass schnell weniger Treibhausgase hinzukommen. Die FDP sollte die Debatte über die Reform nutzen, um den Verdacht gegen sie in der Klimapolitik zu zerstreuen. Die Liberalen müssen dafür nicht ergrünen, sondern bloß liberale Prinzipien auf einen Bereich anwenden, der zu wichtig ist, um ihn einzelnen Parteien zu überlassen. [...]

Warum sollte gerade die FDP den Klimaschutz entschiedener vorantreiben? Weil Freiheit und Verantwortung einander bedingen. Die FDP könnte mit dieser Einsicht zeigen, dass sie den Kampf gegen den Klimawandel ernst meint und zukünftig erwartbare Freiheitsverluste schon jetzt zum politischen Problem macht.

25.09.2023, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*

EXPLICATION GRAMMATICALE

Rapport présenté par Laure Gautherot

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 66

Note la plus basse : 00/20

Note la plus haute : 19/20

Répartition des notes :

Note	Nombre de candidats
0	2
0,25 à 2	11
2,5 à 5	19
5,5 à 8	17
9 à 11	8
12 à 14	2
15 à 17	4
18 à 20	3
Moyenne	6,3

Pour rappel, les moyennes de l'épreuve des sessions précédentes : 2019 : 6,3 ; 2020 : 5,9 ; 2021 : 6,8 ; 2022 : 7,9 ; 2023 : 6,5.

Le jury a entendu quelques bons voire très bons exposés mais très peu d'excellents. Près de la moitié des exposés n'ont pas dépassé les 5 minutes de présentation, par manque de préparation manifeste à l'épreuve, et se sont vu attribuer une note comprise entre : 0,25 et 5/20. Pourtant, les sujets proposés cette année étaient, pour la très grande majorité, classiques et relèvent de ce qu'un enseignant d'allemand doit savoir expliquer dans ses classes du secondaire et du supérieur. La liste complète des sujets se trouve à la fin de ce rapport.

Le présent rapport revient sur un certain nombre de questions de méthode, lacunes et erreurs récurrentes constatées cette session, étant entendu que les conseils et remarques des rapports de jury précédents conservent toute validité et doivent être consultés par les futures candidates et futurs candidats dans leur préparation.

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que l'épreuve se déroule en français, pendant dix minutes d'exposé et dix minutes d'entretien. Il est impératif d'utiliser au maximum les dix minutes imparties pour présenter une définition du sujet proposé, éventuellement une problématique, puis classer, différencier et analyser les formes du texte qui relèvent du sujet de grammaire. Le jury a trop souvent regretté l'absence d'un **plan articulé**, qui devrait être annoncé dans l'introduction.

La **définition du sujet** dans l'introduction est indispensable pour circonscrire et éviter une mauvaise compréhension ou une compréhension partielle du sujet de grammaire, comme il a été le cas. Le sujet sur « la focalisation » ne se réduit pas aux particules de focalisation, pas plus que « la graduation » ne se réduit au degré de l'adjectif.

On distinguera parmi les intitulés ceux de type conceptuel, à démarche onomasiologique : on donne un concept pour en trouver les occurrences. À titre d'exemple, les sujets portant le libellé « l'expression de ... » invitent à envisager tous les éléments qui participent à réaliser le phénomène indiqué (le degré, la focalisation, la négation, ...). À l'inverse, les sujets portant sur la morphologie, les classes de mots, ou les groupes syntaxiques impliquent une démarche sémasiologique : on effectue le repérage avant de donner la (les) forme(s) et d'expliquer les différents emplois par la fonction discursive, pragmatique, textuelle, ... Ainsi les sujets portant sur « le groupe adjectival » et « le groupe participial » requièrent l'analyse d'une unité syntaxique et non uniquement du participe I et II et de l'adjectif. Les sujets plus « généraux » comme « le discours rapporté », les sujets syntaxiques comme « hypotaxe et parataxe » ou « l'occupation de l'avant-première et de l'après-dernière position » appellent souvent une dimension discursive et/ou textuelle. Un intitulé nommant un ou plusieurs lexèmes, comme « 'als' et 'wie' », « le négateur 'nicht' », « les emplois de 'so' et 'es' », « 'so' et 'wie' » nécessite de relever toutes les occurrences du texte pour démontrer ce qui justifie leur rapprochement dans un sujet de grammaire.

Cette session aura vu le retour du sujet portant sur la virgule, absent de l'épreuve ces dernières années. Loin d'être exotique, l'intitulé incite à prendre en compte le niveau graphématique de la langue dans ses aspects sémantiques et stylistiques. Il est bon de rappeler que la virgule en allemand représente, tout comme les tirets marquant le décrochage syntaxique de l'incise, ou le double-point à valeur explicative ou explicative, un enjeu de traduction autant que d'analyse grammaticale. La virgule, davantage que les autres signes de ponctuation de l'allemand, peut faire l'objet d'une explication à des élèves au même titre que d'autres points de grammaire plus traditionnels. N'oublions pas que la virgule en français a aussi une fonction grammaticale, par exemple lorsqu'elle permet de distinguer la relative appositive de la relative déterminative.

À la lumière des prestations entendues cette session, soulignons qu'il faut dépasser le niveau de la description pour proposer une **analyse raisonnée du phénomène grammatical** et de ses occurrences. Par exemple, une même forme peut, selon son contexte d'emploi, prendre des valeurs différentes. Ainsi le lexème adverbial « besonders » est un modulateur de degré dans « an diesem letzten Tag des Jahres war es ihr besonders schwer » mais fonctionne comme modulateur de mise en relief dans « besonders die FDP steht unter Verdacht ». Outre des erreurs grossières dans l'analyse comme passer en revue tous les déterminants au titre d'extensions de base nominale, le jury met en garde contre des confusions dans la terminologie et les notions (entre « mode » et « modalisation » par exemple). Celles-ci traduisent souvent des notions mal maîtrisées et/ou un manque de connaissances linguistiques. Ainsi on ne parle pas de « *fonction datif », ni de « *fonction de suffixe » et autres « *extensions de base nominale ».

De manière générale, on se gardera de produire des accumulations terminologiques jargonantes qui confinent parfois au contre-sens, par exemple dire qu'il y a « invisibilisation des marques de déclinaison du déterminatif » pour la forme contractée avec la préposition « am ». Le mélange des deux langues n'est pas accepté, comme parler de « la forme Ersatz » du Subjonctif II pour le Subjonctif I. À l'inverse, certains candidats ont profitablement fait référence à la théorie de Jean-Marie Zemb pour le fonctionnement syntaxique en thème, rhème et phème, ou aux grammaires allemandes d'Ulrich Engel et de Helbig & Buscha pour les critères définitoires de certaines classes de mots.

Au risque de répéter des évidences, il faut **éviter les généralisations plaquées sur le texte**. Dire des particules illocutoires qu'elles « indiquent le jugement critique du journaliste » est superficiel et ne rend pas compte du procédé discursif qu'elles sous-tendent (pour « bloß » ou « nur », la restriction du fait ou d'une partie du fait énoncé). De même, les justifications du type « on utilise plutôt la forme 'würde schaden' au subjonctif II car 'schadete' serait moins joli » ou « c'est un texte assertif qui sert juste à transmettre des informations » ne sont ni pertinentes linguistiquement ni adaptées pour l'exercice.

Le jury a constaté que les occurrences qui ont suscité des difficultés d'analyse dans la partie grammaire ont très souvent été problématiques également dans l'épreuve de version. Le jury recommande donc de réfléchir dès les premières lectures du texte au sujet proposé en grammaire, afin d'en tirer parti en traduction. Toutefois, il n'est pas envisageable de consacrer une partie de l'exposé de grammaire aux différences de traduction autour du sujet

proposé, et ce, même si un commentaire traductologique peut apporter ponctuellement un éclairage adéquat pour une occurrence du texte. Davantage, il faut **lier le phénomène grammatical porté par les signifiants au texte proposé** : le phénomène est-il marquant ? Y a-t-il un lien avec la thématique / le type de texte / le style de l'auteur ou de l'autrice ? Traiter un sujet comme « le jeu des temps et des modes » en prenant en compte les niveaux discursif et énonciatif accroît sensiblement l'intérêt de l'analyse.

Pour terminer, nous ajoutons quelques remarques sur la partie de l'**entretien**. Outre les questions de précision sur quelques points de l'exposé, certaines questions du jury peuvent viser l'identification d'un phénomène connexe au point de grammaire proposé. D'autres n'entendent pas évaluer la validité d'une réponse sur un classement ou une analyse mais plutôt la qualité du raisonnement linguistique « à voix haute », verbalisé en même temps que s'opère la réflexion.

Enfin, rappelons une dernière fois que cette épreuve nécessite un entraînement régulier à l'exercice de l'analyse et de l'explication grammaticales, ainsi que des connaissances solides sur un large éventail de phénomènes linguistiques en texte. Le tout doit s'effectuer dans un métalangage adapté, une terminologie cohérente et des catégories d'analyse suffisamment opératoires pour donner une description précise de la langue. Ces éléments sont gages d'une gestion efficace du temps de préparation (commune à l'épreuve de version) et d'assurance lors de la présentation orale.

Liste des sujets proposés pour la session 2024, classés par ordre alphabétique :

« Als » et « wie »
Anaphore et cataphore
Hypotaxe et Parataxe
L'expression de la négation
L'expression du lieu
L'expression du temps (hors temps verbaux)
L'occupation de l'avant-première et de l'après-dernière position
La focalisation
La graduation
La modalité et la modalisation
La première place dans les énoncés en V2
Le datif et le génitif
Le discours rapporté
Le groupe adjectival : formes et fonctions
Le groupe adjectival dans ses différentes formes et fonctions
Le groupe prépositionnel
Le jeu des temps et des modes
Le subjonctif
Les adjectifs : formes et fonctions
Les différents emplois de « als »
Les emplois de « so » et « es »
Les emplois du génitif
Les expansions à gauche et à droite de la base nominale
Les groupes participiaux
Les GV dépendants
Les lexèmes nominaux complexes
Les particules de focalisation (modulateurs de mise en relief)

EXPOSÉ EN LANGUE FRANÇAISE

Rapport présenté par Nicolas Batteux, Philipp Jonke et Stéphane Pesnel

Nombre de candidats interrogés : 46

Moyenne de l'épreuve : **7,04/20** (2023 : 7,00)

Note la plus basse : 01/20

Note la plus haute : 20/20

Répartition des notes :

Notes	Nombre de candidats
1	3
2	3
3	11
4	5
5	1
6	3
7	2
8	3
9	3
10	2
11	-
12	-
13	2
14	3
15	-
16	3
17	-
18	1
19	-
20	20

Remarques générales

La commission de leçon française a interrogé lors de la session 2024 un nombre de candidats sensiblement plus élevé qu'au cours de l'année précédente (46 candidats contre 31 pour la session 2023) pour une moyenne d'épreuve identique (7,04 contre 7,00 en 2023). Les prestations entendues étaient globalement meilleures cette année, bien que le nombre d'exposés excellents ait été moins important.

Le jury a utilisé l'ensemble de l'échelle de notation, en attribuant des notes allant de 01 à 20/20. Il rappelle que la notation adoptée est d'abord et avant tout une notation de concours, visant à classer des prestations et à établir des écarts entre les meilleures prestations et celles présentant d'importants manques en termes de méthode et de contenu. Les notes de 01 et de 02/20 ont ainsi été attribuées aux prestations trop brèves et ne respectant pas les attendus de l'épreuve en termes de format de l'exposé. Ce premier ensemble de présentations a été marginal pour cette session, ce dont le jury se réjouit. Un deuxième groupe de candidats a obtenu des notes situées entre 03 et 07. Ces notes correspondent à des prestations fragiles sur le plan de la méthode et du contenu et/ou sur le plan linguistique. Dans ce cas, le sujet n'a pas été véritablement abordé ou l'exposé a laissé de côté des pans

importants de la question et présenté des inexactitudes. Un troisième groupe de notes, entre 08 et 10, a certes traité le sujet proposé, mais les prestations concernées ont souffert de développements trop peu nourris et d'une réflexion inaboutie. Les exposés notés au-dessus de 12/20 témoignent quant à eux d'une maîtrise satisfaisante, voire très satisfaisante du format de la leçon française, avec plusieurs prestations de grande qualité pour lesquelles le jury n'a pas hésité à attribuer de très bonnes notes, et même la note maximale de 20/20. Le jury a également eu le plaisir d'entendre de bonnes leçons sur l'ensemble des questions au programme, preuve que chaque objet d'étude, indépendamment des difficultés historiques et lexicales qui lui sont inhérentes, permettait de réaliser une belle prestation. Seules la question de littérature ancienne et, dans une moindre mesure, celle de civilisation tronc commun, ont donné lieu à des prestations plus en retrait.

La maîtrise de la méthodologie de l'exercice a posé des problèmes à de nombreux candidats. Il convient tout d'abord de réfléchir de manière plus approfondie aux termes proposés dans le libellé des sujets. À plusieurs reprises, des candidats ont procédé par glissement sémantique et n'ont par conséquent pas répondu au sujet posé. De même, les sujets formulés sous la forme de deux concepts mis en relation doivent traiter des articulations entre ces deux notions tout au long du développement, et non se limiter à un seul terme. Le jury invite également les candidats à se faire davantage confiance dans la définition des concepts proposés. Nombreux sont en effet les candidats qui ont cité *in extenso* des définitions du *Petit Robert* disponible dans la salle de préparation. Si cette démarche est le signe d'une volonté louable de considérer les termes dans leur polysémie, ces définitions n'ont apporté dans les faits que peu d'éléments à l'analyse, voire ont amené les candidats sur de mauvaises pistes.

Par ailleurs, les candidats gagneraient à limiter les considérations biographiques au strict minimum et en réfléchissant toujours à l'apport de ces informations dans l'argumentaire et l'économie générale de l'exposé. Le jury a entendu un certain nombre de prestations dans lesquelles cette perspective événementielle sur l'auteur était adoptée. Notamment dans les leçons consacrées à l'option de littérature, où les candidats en sont souvent arrivés à une perspective psychologisante et journalistique sur la vie de Mascha Kaléko, certains allant même – non sans une familiarité déplacée – jusqu'à parler de « Mascha » tout au long de leur présentation.

Tout au long de leur préparation, les candidats doivent lire et relire les œuvres au programme afin d'acquérir une familiarité avec les textes, afin de gagner en aisance dans l'analyse. Le jury a regretté l'absence d'analyses précises d'extraits des ouvrages proposés dans un certain nombre d'exposés. Sans donner lieu à des explications de texte, des commentaires plus serrés sur différents passages donneraient souvent davantage de corps à l'analyse et permettraient aux candidats de montrer les spécificités de l'écriture étudiée. Les exemples mobilisés se sont parfois limités à un résumé paraphrastique du contenu de poèmes, de récits ou de scènes. Le jury a ainsi trop peu souvent entendu des remarques témoignant d'une prise en compte des spécificités de l'écriture poétique ou théâtrale, par exemple.

En outre, il faut souligner que l'épreuve de leçon française est un exercice de communication à part entière visant à évaluer les qualités didactiques des candidats dans l'optique de leur futur métier d'enseignant. Si les candidats ont, dans l'ensemble, pris en compte cette dimension et proposé des exposés dynamiques et clairs, certains ont toutefois eu tendance à lire un texte rédigé au préalable, sans chercher à créer une situation de dialogue avec le jury.

Sur le plan pratique, enfin, le jury conseille aux candidats de numéroter leurs feuilles de brouillon et de s'assurer que celles-ci sont en ordre avant leur passage. Plusieurs candidats se sont, cette année encore, aperçus de problèmes d'organisation au moment de débiter leur exposé, voire au cours de celui-ci, ce qui a inévitablement engendré du stress pour les personnes concernées.

Le jury espère que les conseils présentés dans ce rapport permettront aux futurs candidats de mieux percevoir les enjeux de cette épreuve exigeante, mais tout à fait accessible si l'on procède avec méthode, et aux candidats malheureux de trouver des pistes d'amélioration.

1. *Historia von D. Johann Fausten*

Nombre de candidats interrogés : 4

Notes attribuées : 01 ; 03 ; 04 ; 07

Moyenne : **03,75**

Sujets proposés :

- « Espaces et voyages dans l'*Historia von D. Johann Fausten* »
- « La condition humaine dans l'*Historia von D. Johann Fausten* »

Deux sujets on ne peut plus classiques ont été soumis à la réflexion des candidats de la session 2024. Les résultats ont été décevants pour deux raisons essentielles. D'une part, les candidats interrogés n'ont pas pris soin de procéder à une analyse minimale des termes du sujet et de préciser le champ de l'étude : si, dans le premier énoncé, le pluriel était important et renvoyait à la multiplicité des espaces traversés par le protagoniste et des espaces évoqués par le narrateur (qui ne ressortissent pas seulement au domaine du terrestre, de l'ici-bas), il était de bon sens pour le second énoncé de ne pas faire de Faust l'incarnation incontestable de la condition humaine (dans le dispositif adopté par le narrateur, il représente à plus d'un titre un contre-exemple destiné à mettre en garde les lecteurs contre diverses dérives morales et religieuses). D'autre part, les candidats concernés ont systématiquement négligé les aspects proprement littéraires du texte au programme : il fallait à l'évidence tenir compte des stratégies narratives, de la diversité des tonalités et des registres, et non proposer des exposés généraux présentant la vision du monde déployée par l'auteur. Mais surtout, le jury a constaté en écoutant les exposés et en dialoguant avec les candidats leur connaissance insuffisante de la lettre même du texte. Rappelons une évidence : la lecture précise, crayon en main, du texte au programme, constitue le point de départ indispensable de toute préparation efficace au concours. La question de littérature ancienne n'a pas vocation à déstabiliser qui que ce soit et nous voudrions inviter les candidats à la session 2025 à lire attentivement le texte dès le début de leur préparation : ils en découvriront à n'en pas douter les multiples facettes et l'attrait littéraire au fur et à mesure qu'ils se familiariseront avec lui. Précisons, à titre d'encouragement, que l'*Historia von D. Johann Fausten* est un texte relativement bref, aux enjeux thématiques bien circonscrits, qu'il en existe des traductions, que la littérature critique et les ouvrages ou articles introductifs ne manquent pas – et que, par le passé, des exposés sur la question de littérature ancienne ont pu obtenir de bonnes, voire d'excellentes notes.

2. Gotthold Ephraim Lessing, *Nathan der Weise. Ein Dramatisches Gedicht.*

Nombre de candidats interrogés : 6

Notes attribuées : 04 ; 05 ; 06 ; 08 ; 14 ; 20

Moyenne : **09,8**

Sujets proposés :

- « Parler et agir dans *Nathan der Weise* de Lessing »
- « Débattre et convaincre dans *Nathan der Weise* de Lessing »
- « La sagesse dans *Nathan der Weise* de Lessing »

Une chose est certaine : les candidats à la session 2024 se sont préparés et ont été préparés de manière tout à fait pertinente à la question portant sur *Nathan der Weise*. Le jury a été sensible à la maîtrise du texte et de ses grandes problématiques. Les notes attribuées aux exposés sur Lessing sont le reflet de cette satisfaction. Ce qui a péché, pour les prestations recevant les notes les plus basses, c'est davantage la méthodologie de l'exposé en langue française que la connaissance précise de la pièce et de ses enjeux. L'utilisation du dictionnaire unilingue français mis à la disposition des candidats s'est de nouveau révélée périlleuse : le jury formule intentionnellement les sujets dans des termes simples que les candidats doivent pouvoir interroger avec leur bon sens et en se demandant quelle est leur congruence avec le texte au programme. Ainsi était-il peu fécond de relater par le menu

l'étymologie du verbe « parler », alors que faire fonctionner de manière dialectique les deux termes du sujet pouvait conduire à des perspectives de lecture intéressantes (notamment sur le pouvoir performatif de la parole ou sur le recours à la maïeutique). De même, partir de la pièce elle-même pour définir la « sagesse » pouvait-il être plus riche de potentialités sémantiques que se perdre dans des considérations sur le terme français (en particulier, le jeu sur les trois adjectifs allemands « klug », « gut » et « weise » permettait de revenir sur l'articulation de la sagacité, de la bonté et de la sagesse). Il n'était pas inutile non plus de rappeler que Nathan lui-même garde ses distances avec le qualificatif qu'on accole à son nom, que sa sagesse est la résultante de son expérience vécue, qu'elle obéit – comme la connaissance – à une loi de progressivité infinie. Un autre écueil contre lequel le jury voudrait mettre les candidats en garde est le recours aux éléments d'histoire littéraire : il est certes fondamental de connaître le contexte dans lequel s'inscrivent la genèse et la rédaction de *Nathan der Weise* pour mieux appréhender les problématiques fondamentales de la pièce, et il peut être judicieux de s'y référer ponctuellement, mais il faut se garder de lui consacrer une partie complète de l'exposé. L'analyse du texte de Lessing à la lumière de la question posée doit primer sur tout le reste. La prise en compte des spécificités de l'écriture dramatique, corrélée à la problématique définie en introduction, a bien entendu été valorisée.

3. L'Allemagne, de la capitulation à la souveraineté retrouvée (1945-1955)

Nombre de candidats interrogés : 4

Notes attribuées : 03 ; 06 ; 08 ; 10

Moyenne : **06,75**

Sujets proposés :

- « Les Allemands et l'avenir de l'Allemagne de 1945 à 1955 »
- « L'Allemagne et le multilatéralisme de 1945 à 1955 »

Le jury a interrogé 4 candidats sur la question de civilisation de tronc commun cette année. Les prestations ont globalement témoigné des défauts d'analyse constatés dans la dissertation en langue française à l'admissibilité, alors que les deux sujets proposés restaient relativement classiques et devaient permettre aux candidats de valoriser leurs connaissances sur cette période charnière de l'histoire allemande du xx^e siècle. Le problème principal, rencontré sur les deux sujets, a résidé dans la présentation de connaissances générales sur la période, dans des exposés souvent linéaires et insuffisamment problématisés. Le jury a également entendu un certain nombre d'éléments erronés, sur le plan de la chronologie et de la définition des concepts (utilisation de l'expression « RFA » en 1947/48, confusion sur les termes de « Bizone » et de « Trizone », interprétation très discutable et sans recul critique des Notes de Staline de 1952...). Ces inexactitudes sont d'autant plus problématiques que les candidats disposaient du volume de sources Reclam et de l'ouvrage de Horst Möller, *Deutsche Geschichte – die letzten hundert Jahre: Von Krieg und Diktatur zu Frieden und Demokratie*, qui figurent tous deux dans la bibliographie indicative du programme, dans la salle de préparation.

Le premier sujet, consacré aux « Allemands et [à] l'avenir de l'Allemagne de 1945 à 1955 » invitait les candidats à s'intéresser à l'histoire des mentalités, et plus précisément à la question des perceptions des acteurs allemands de l'époque, ainsi qu'à leur rapport au futur. Comme le sujet l'indiquait, il fallait toutefois placer la focale sur la population allemande, là où les exposés proposés ont davantage mis l'accent sur la perspective des Alliés. Des développements sur le concept de *Stunde Null*, par exemple, et sur la perception des marges de manœuvre des Allemands dans l'après-1945 pouvaient trouver leur place dans la réflexion. L'épineuse question de la Réunification se situait également au cœur du sujet puisqu'elle constitua l'un des objectifs essentiels des deux États allemands créés en 1949, inscrit dans la Loi fondamentale. L'utilisation du pluriel « les Allemands » devait également inviter les candidats à rejeter toute description homogénéisante de la population allemande et à s'interroger sur la diversité des perceptions et des discours contradictoires développés sur l'avenir de l'Allemagne. On pensera notamment à la politique d'intégration à l'Ouest du chancelier Konrad Adenauer ou encore à la question du réarmement de la République fédérale, auxquelles s'opposa par exemple le social-démocrate Kurt Schumacher, considérant qu'il s'agissait d'obstacles à une potentielle Réunification.

Le deuxième sujet, consacré à « L'Allemagne et le multilatéralisme de 1945 à 1955 », appelait quant à lui les candidats à une réflexion sur la politique internationale. Si le terme de « multilatéralisme » implique une coopération entre différents acteurs, il importait également de s'interroger sur la qualité de la relation entre ces acteurs et sur le statut des représentants allemands dans les relations mises en place. Comme les candidats interrogés l'ont souligné à juste titre, l'Allemagne n'était juridiquement pas en mesure de prendre part au nouvel ordre mondial mis en place en 1945. Il convenait ainsi de s'interroger sur le statut d'« objet » des relations internationales pris par l'Allemagne dans l'immédiat après-guerre. Par ailleurs, les candidats ont bien souvent présenté l'Allemagne comme pleinement souveraine en 1955 et donné l'impression que la République fédérale se situait au même niveau que ses partenaires occidentaux. Une telle affirmation méritait davantage de nuance, au regard des prérogatives dont les Alliés disposaient encore. Si des remarques pertinentes sur le sujet ont été proposées, elles sont néanmoins souvent restées théoriques et ont manqué d'exemples concrets. La mise en place de la CECA n'a par exemple pas été évoquée et l'échec de la CED de 1954 l'a été de manière trop schématique. L'évocation du plan Pleven du 24 octobre 1950 et de ses motivations aurait, par exemple, permis aux candidats de montrer les ambiguïtés du positionnement français dans l'intégration de la RFA à l'échelle européenne. Il ne fallait pas non plus oublier d'intégrer l'Allemagne de l'Est dans la réflexion et de questionner le concept de multilatéralisme dans le bloc de l'Est. En outre, le jury a constaté dans l'entretien que, si l'ensemble des candidats était capable de nommer les accords de Paris d'octobre 1954, ils n'étaient en revanche pas en mesure d'en définir précisément les enjeux et de nuancer la vision d'une souveraineté pleine et entière retrouvée par l'Allemagne de l'Ouest en 1955.

De façon générale, le jury invite donc les candidats à la session 2025 à prendre appui sur les termes proposés dans le sujet en évitant les narrations générales et linéaires sur la période pour, au contraire, interroger les concepts proposés à l'aune de l'histoire allemande de l'après-1945 tout au long de leur exposé.

4. Franz Kafka, *Die Erzählungen*

Nombre de candidats interrogés : 4

Notes attribuées : 01 ; 03 ; 04 ; 13

Moyenne : **05,25**

Sujets proposés :

- « La quête du sens dans les récits de Franz Kafka »
- « Culpabilité et innocence dans les récits de Franz Kafka »

La question sur les récits de Franz Kafka ne demeurant pas au programme du concours à la session 2025, le jury voudrait formuler ici quelques remarques générales. Ce qui est valorisé quand on est face à un corpus varié et étendu, comme c'était le cas avec l'anthologie de référence, laquelle donnait un aperçu panoramique et chronologique de la création kafkaïenne, c'est la capacité des candidats à réagir de manière méthodique et pertinente au sujet proposé en choisissant un corpus d'étude adéquat. Dans le cas de l'énoncé portant sur « La quête du sens dans les récits de Franz Kafka », un thème véritablement transversal, aux multiples déclinaisons narratives et motiviques, il était attendu des candidats qu'ils se constituent un corpus de travail allant du recueil *Betrachtung* au recueil *Ein Hungerkünstler* : les exemples étaient à l'évidence abondants d'un bout à l'autre de l'arc chronologique. Pour le second énoncé, portant sur « Culpabilité et innocence dans les récits de Franz Kafka », il était sans doute préférable de circonscrire d'emblée son corpus aux quelques récits qui abordaient frontalement cette double thématique (notamment – mais pas exclusivement – ceux que l'écrivain avait envisagé de regrouper sous le titre *Strafen*), et d'expliquer ce choix en introduction. Il est en outre attendu des candidats qu'ils prennent le temps d'analyser avec précision les exemples qu'ils auront choisis pour leur valeur de représentativité. Citer des titres de manière allusive, procéder à des énumérations ne suffit pas, il convient de consacrer un peu de temps à une étude argumentée des textes ou des séquences textuelles convoqués. Le jury a regretté de ne pouvoir attribuer qu'une seule bonne note aux prestations sur Kafka.

5. La pensée sociologique de Niklas Luhmann

Nombre de candidats interrogés : 5

Notes attribuées : 02 ; 03 ; 08 ; 10 ; 16

Moyenne : **07,8**

Sujets proposés :

- « Le temps de l'amour »
- « Parler d'amour »
- « L'amour et la société »

Les sujets proposés cette année sur la question d'histoire des idées consacré à l'œuvre *Liebe als Passion* de Niklas Luhmann devaient permettre aux candidats d'aborder l'œuvre dans toutes ses facettes, d'en commenter des passages clés, mais aussi de prendre du recul face à la démarche de Luhmann. Si quelques prestations ont su convaincre par la maîtrise de l'œuvre et la qualité de la réflexion déployée dans un exposé structuré, d'autres n'ont pas traité le sujet de manière satisfaisante en raison d'un manque de connaissances ou d'une réflexion trop superficielle. Dans la mesure où la question d'histoire des idées est amenée à changer l'année prochaine, le présent rapport prend surtout appui sur les prestations entendues pendant cette session pour fournir quelques conseils utiles à la préparation de la leçon en histoire des idées.

Une partie des candidats n'ose pas interroger réellement les termes du sujet et se perd par conséquent dans des considérations approximatives et générales sur l'œuvre. La définition du *Robert* ne suffit pas pour problématiser un sujet. Le sujet « Parler d'amour » constitue un très bon exemple à cet égard puisque les questions « qui parle ? », « à qui parle-t-on ? », « comment parle-t-on ? » n'ont pas été posées, alors qu'elles amenaient à différencier le discours des textes littéraires, la parole des amoureux et le texte de Luhmann lui-même. Les bonnes prestations se sont donc démarquées par une interrogation pertinente et approfondie des termes proposés.

L'analyse du sujet suppose aussi une maîtrise des concepts centraux de l'œuvre au programme et une connaissance fine de la pensée de l'auteur. Cela se révèle indispensable si l'on souhaite mobiliser ces concepts. Le jury s'est donc étonné de voir certains candidats évoquer très rapidement le concept d'*autopoïesis* chez Luhmann et être incapables de le définir pendant la discussion. Plusieurs candidats se sont aussi empressés de dire que l'amour n'est pas un sentiment chez Luhmann, mais n'en ont pas tenu compte dans leur exposé qui, lui, traitait l'amour comme un sentiment. Le jury ne saurait trop recommander aux candidats de se constituer un lexique des concepts essentiels.

Enfin, la seule maîtrise des concepts ne garantit pas la qualité de l'exposé. Le jury apprécie les exposés équilibrés qui mobilisent aussi des exemples concrets issus de l'œuvre. Dans le cas de Luhmann, certains exposés auraient gagné à s'appuyer sur l'un ou l'autre exemple littéraire analysé dans l'œuvre.

Ces quelques remarques devraient donner aux candidats assez de conseils pour se préparer à la nouvelle question en histoire des idées. Le jury tient encore à souligner qu'il a su apprécier des exposés de bonne facture qui ont, justement, été capables d'interroger le sujet, de mobiliser les concepts clés et de les illustrer par des exemples concrets dans un exposé problématisé, structuré et clair.

Option A, littérature : La poésie de Mascha Kaléko (1907-1975)

Nombre de candidats interrogés : 16

Notes attribuées : 02 (x 2) ; 03 (x 5) ; 04 (x 2) ; 09 (x 2) ; 13 ; 14 (x 2) ; 16 ; 18

Moyenne : **07,5**

Sujets proposés :

- « Chemin, voyage et exil »
- « Les figures féminines »
- « Enfant et enfance »
- « La poésie de Mascha Kaléko, une *Gebrauchslyrik* »
- « Humour et ironie »
- « Musique et musicalité »
- « Le travail et l'argent »
- « Le privé et le public »

Le jury a apprécié cette année d'entendre un certain nombre d'exposés plus convaincants et se félicite de voir qu'une partie des candidats a su s'approprier les conseils des rapports précédents. Le présent rapport entend rappeler quelques conseils utiles aux futurs candidats en option littérature et sera nécessairement plus bref, étant donné que le programme est renouvelé. Le jury rappelle donc avant tout que les candidats ont la certitude de devoir traiter le sujet d'option, en explication ou en leçon. On s'attend par conséquent à une préparation spécifique de l'option et à des exposés qui témoignent d'une grande familiarité avec l'œuvre au programme.

La maîtrise du programme doit permettre d'interroger les termes du sujet à la lumière du texte littéraire. Cette année, par exemple, il n'était pas recommandable de citer une définition générale de « figure » alors qu'il aurait été intéressant de voir quels types de figures féminines sont présentes dans l'œuvre de Kaléko. Toujours dans le même esprit, préciser, pour le sujet « Le travail et l'argent », que l'argent pouvait prendre la forme de pièces ou de billets n'était guère utile, tandis que revenir sur ce que l'argent représente dans les poèmes de Kaléko constituait un attendu du sujet. Les candidats doivent faire preuve d'une connaissance précise du programme, autant pour définir les termes du sujet que pour choisir les exemples les plus pertinents. Les très bonnes leçons ont mobilisé un grand nombre d'exemples diversifiés issus des deux recueils au programme. Ainsi, certains exposés se sont distingués en parlant, par exemple, de la musique de la grande ville dans le premier recueil et de la musicalité des poèmes du second recueil.

Le jury tient enfin à préciser que le choix de l'option doit se faire de manière réfléchie en fonction de ses intérêts et de ses compétences. Il s'attend par conséquent à une maîtrise de l'histoire littéraire et, surtout, des concepts et méthodes fondamentaux de l'analyse littéraire. Trop souvent encore cette année, le biographisme a poussé de nombreux candidats à ne pas distinguer clairement le « je lyrique » de l'autrice (ou du moins à interroger la distinction entre moi poétique et moi biographique). Les analyses précises de poèmes montraient parfois des connaissances très superficielles de la métrique et des figures de style.

Ces quelques remarques ne doivent pas, toutefois, cacher que le jury a pu apprécier des exposés de qualité qui témoignaient d'une réflexion approfondie, d'une maîtrise de l'œuvre certaine et d'un goût pour l'analyse littéraire.

Option B, civilisation : La ville allemande au Moyen Âge (1250-1495)

Nombre de candidats interrogés : 7

Notes attribuées : 01 ; 03 (x 2) ; 06 ; 07 ; 09 ; 16

Moyenne : **06,4**

Sujets proposés :

- « L'argent dans la ville allemande à la fin du Moyen Âge (1250-1495) »
- « Maintenir l'ordre dans la ville allemande à la fin du Moyen Âge (1250-1495) »
- « Justice et criminalité dans la ville allemande à la fin du Moyen Âge (1250-1495) »
- « La ville allemande et ses relations à l'extérieur à la fin du Moyen Âge (1250-1495) »

Pour la deuxième année, la question d'option de civilisation a porté sur l'histoire urbaine à la fin du Moyen Âge (1250-1495) et donné lieu cette fois à quatre sujets de leçon. Le jury renvoie le lecteur aux conseils bibliographiques et méthodologiques présentés dans le rapport de la session 2023. Les sujets proposés cette année demandaient tous une réflexion approfondie sur les termes proposés et sur leurs implications, ainsi qu'une problématisation précise. Ils devaient permettre aux candidats de mobiliser leurs connaissances tantôt sur l'histoire économique et sociale de la ville à la fin du Moyen Âge, tantôt sur les questions plus institutionnelles ou sur les problématiques d'ordre extérieur. Le jury rappelle à cet endroit qu'il n'attendait pas de savoir encyclopédique, mais des connaissances et une réflexion sur les enjeux de la période. De plus, les ouvrages de Manfred Groten, d'Eberhard Iseemann (certes volumineux, mais comprenant un index qui pouvait aiguiller les candidats dans leur réflexion) et le recueil de sources Reclam étaient disponibles dans la bibliothèque de loge et contenaient, pour chaque sujet proposé, de nombreux éléments précieux permettant de traiter ces différentes questions.

Le sujet consacré à « l'argent » devait amener les candidates interrogées à se questionner sur l'argent dans sa matérialité, mais aussi sur sa fonction sociale et économique dans la ville. L'enjeu de la richesse comme marqueur des élites était en effet important dans la société urbaine de la fin du Moyen Âge, mais les travaux d'historiens, comme ceux de Pierre Monnet, dans l'historiographie en langue française, ont montré que le critère de l'argent, s'il était important, n'était pas non plus exclusif dans la définition des élites urbaines. Concernant la matérialité de l'argent, il était pertinent de s'intéresser à la manière dont la monnaie était créée et circulait, souvent à l'échelle régionale. En outre, le rapport moral à l'argent se pose également au Moyen Âge, notamment dans la question du crédit, alors que l'usure était interdite par l'Église catholique et que la monnaie en circulation devenait insuffisante. Comme dans le cadre de la dissertation, le libellé du sujet doit donner lieu à une problématique, résultat d'une réflexion sur les termes du sujet, et à une réponse organisée sous la forme d'un plan qui vient explicitement répondre à la question posée. Une prestation très brève et décevante sur ce sujet a oublié ces éléments fondamentaux de l'épreuve, qui auraient permis d'enrichir l'analyse et de sortir d'une analyse purement événementielle et linéaire.

Les exposés consacrés à la thématique « Maintenir l'ordre dans la ville » devaient définir l'ordre, non pas seulement dans sa dimension pénale, mais aussi en tant que phénomène social, économique et religieux. Des institutions comme le Conseil urbain ou encore le seigneur devaient être placées au cœur de la réflexion, comme l'a souligné une très bonne prestation sur le sujet. Si le maintien de l'ordre était une prérogative urbaine, plusieurs événements ont montré que la régulation pouvait aussi se faire par le biais d'interventions extérieures à la ville elle-même, comme ce fut par exemple le cas au moment des troubles survenus à Brunswick en 1374. La ville fut en effet exclue de la Hanse à cette occasion, les autres villes organisant un blocus économique et financier pour contraindre les émeutiers à cesser leurs actions dans la ville. S'interroger sur l'ordre dans la ville revenait aussi à questionner les moyens à disposition des élites urbaines pour réprimer les crimes et le rapport à la violence comme instrument au service du maintien de l'ordre. Un exposé sur le sujet a eu tendance à accumuler les exemples, sans toutefois toujours bien montrer les tendances lourdes à l'œuvre sur la période et à tirer les implications des exemples choisis.

Concernant le sujet « La ville allemande et ses relations à l'extérieur », le jury attendait une réflexion multiscale sur le concept d'« extérieur », qui pouvait renvoyer aussi bien à l'espace situé en proximité immédiate de la ville (périphérie, arrière-pays) qu'à des relations plus lointaines, notamment au travers des ligues urbaines. Une réflexion sur les lieux dans lesquels se cristallisaient ces relations, comme les foires, était également bienvenue. Si les candidats doivent toujours prêter attention aux questionnements propres à l'histoire médiévale dans leur réflexion, ils ne doivent pour autant pas perdre leur sens pratique dans la conception de leur exposé. Le candidat interrogé sur ce sujet n'a par exemple pas songé à évoquer les infrastructures (routes, ports...) qui reliaient les villes entre elles et n'a pas été en mesure de prendre du recul dans l'entretien, malgré les questions du jury, pour réfléchir aux facteurs permettant la mise en place concrète de relations entre les villes. De même, l'exposé doit s'appuyer également sur des exemples précis illustrant les points démontrés. Il s'agit là du défaut inverse à celui constaté dans un exposé consacré au sujet précédent. Les exposés doivent en effet trouver un équilibre entre synthèses théoriques, d'un côté, et illustration par le biais d'analyses empiriques, de l'autre. Les ouvrages de littérature secondaire présents en bibliothèque de loge pouvaient offrir ici des études de cas pertinentes.

Enfin, les candidats interrogés sur le sujet « Criminalité et justice » ont eu tendance à se focaliser sur le concept de justice, et à négliger celui de criminalité. On rappellera ici que les sujets convoquant plusieurs notions appellent une réflexion sur les interactions entre ces dernières dans l'ensemble de l'exposé. Un candidat s'est mis en difficulté en rétrécissant arbitrairement la définition du sujet et en transformant l'énoncé en « Criminalité et justice religieuse », ce qui réduisait *de facto* le champ traité et laissait de côté un grand nombre de thématiques importantes en lien avec le sujet. Il fallait ici s'interroger sur la manière dont la justice était exercée dans la ville, avec notamment la différence entre haute et basse justice, en fonction des crimes commis, ou encore sur les institutions qui rendaient cette justice. La question du changement de paradigme dans le rapport à la justice était également importante, comme un autre candidat l'a justement souligné à partir de l'exemple de la faide, en lui accordant toutefois une part trop conséquente dans l'ensemble de l'exposé. Au-delà de ces réflexions formelles, les candidats devaient également se demander de quelle manière la justice était rendue dans la ville en dehors des tribunaux, sur les peines adoptées en fonction des crimes : Certains crimes étaient-ils punis plus sévèrement que d'autres ? Tous les citoyens criminels étaient-ils traités de la même manière par les instances juridiques urbaines ? Enfin, le jury invite également les candidats à adopter un vocabulaire analytique précis et adapté. Si les candidats interrogés ont, dans l'ensemble, bien pris en compte les conseils présentés dans le rapport de la session 2023 sur les questions de terminologie, certains ont toutefois eu recours à des expressions malheureuses ou anachroniques dans leur exposé.

EXPOSÉ EN LANGUE FRANÇAISE – OPTION C (LINGUISTIQUE)

Rapport présenté par Delphine Pasques, Vincent Balnat et Liubov Patrukhina

Nombre de candidats interrogés : 20

Moyenne de l'épreuve : **7,625/20** (en 2023 : 8,30/20)

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 16

Répartition des notes :

Note	Effectif
16	1
14	1
13	3
12	1
11,5	1
10	1
9	2
7,5	1
5	2
4	2
3	1
1	3
0,5	1
Total	20

La session 2024 connaît une légère baisse d'effectifs, bien que le nombre de candidats interrogés reste assez élevé (20 cette année, contre 27 en 2023). La répartition des notes est également comparable à celle de l'année précédente : seules cinq prestations ont été sanctionnées par des notes très basses (de 0,5 à 3/20), dues à la méconnaissance manifeste du sujet et/ou au non-respect des principes fondamentaux de l'exercice, notamment la gestion du temps et la clarté du propos. Le jury est ravi de constater que les notes de près de 50 % des candidats se situent au-dessus de la moyenne et se réjouit d'avoir entendu plusieurs exposés de qualité, alliant maîtrise des concepts et bonne réactivité lors de l'échange.

Les aspects spécifiques en lien avec le sujet « temps et modes » ayant été abordés en détail dans le rapport 2023, nous reviendrons en priorité sur quelques aspects plus généraux de la leçon de linguistique, afin que les futurs candidats puissent s'en inspirer lors de leur préparation à la prochaine question (prépositions et groupes prépositionnels). Nous leur conseillons par ailleurs de prendre connaissance des rapports antérieurs, dans la lignée desquels celui-ci s'inscrit.

Cadre général de l'épreuve et conseils en vue de la préparation

La leçon de linguistique consiste à présenter un exposé de 30 minutes en partant des occurrences qui figurent dans le texte proposé, issu en règle générale d'un roman ou d'un article de presse. « Le texte n'est pas un prétexte », comme le rappellent régulièrement les jurys des sessions antérieures ; on ne saurait donc le considérer comme un simple 'réservoir' de formes qu'il s'agirait de répartir dans un plan 'prêt à l'emploi' et appris à l'avance. Il convient d'exploiter le contexte et les autres indications pertinentes pour le sujet.

Sur la base de critères définitoires clairement exposés, les candidats doivent regrouper les occurrences relevant du phénomène linguistique à traiter selon des catégories permettant de rendre compte des formes mais

aussi de leurs fonctions en langue et en discours. S'il n'est pas possible, dans le temps imparti, de relever tous les faits de langue en lien avec le sujet traité qui sont présents dans le texte, on veillera néanmoins à ne pas oublier d'identifier les séquences les plus pertinentes au niveau formel ou sémantique.

Nous rappelons enfin que l'échange de 10 minutes qui suit l'exposé a pour but de permettre aux candidats d'améliorer certains aspects de leur présentation, par exemple en revenant sur des oublis ou des maladresses, ou encore en leur demandant d'approfondir tel ou tel aspect.

Concernant la présentation orale, il est conseillé d'adopter un débit à la fois naturel et qui tienne compte du fait que le jury prend des notes et écoute des candidats durant de longues heures. Afin de s'assurer que le jury suive le fil du discours, il est utile d'annoncer clairement le plan suivi et d'indiquer explicitement les transitions entre les parties, depuis l'introduction jusqu'à la conclusion. Si le nombre de parties importe peu, les candidats veilleront néanmoins à respecter un certain équilibre entre elles.

La présentation s'ouvre par une introduction définissant les termes du sujet, tout en s'orientant le plus tôt possible vers les occurrences et le contexte dans lequel elles apparaissent. Dans le développement lui-même, les candidats prendront soin de citer les lignes des occurrences analysées (les textes sont numérotés à cet effet). En conclusion, ils proposeront un bilan éclairé de ce qu'ils auront montré au cours de la leçon, celui-ci *pouvant* (mais ne *devant pas*) ouvrir de nouvelles perspectives ou réflexions.

La durée de l'exposé étant fixée à 30 minutes, il est conseillé aux candidats d'apprendre à bien gérer leur temps car aucune prolongation ne pourra leur être accordée. Si, au contraire, le candidat termine son exposé avant la fin du temps imparti et ne trouve plus d'éléments pertinents à apporter, le jury préconise de mettre fin à son exposé plutôt que d'aborder des questions hors-sujet.

Compétences à acquérir lors de la préparation

Afin d'aider les futurs candidats à se préparer au mieux à l'épreuve, dont le sujet change lors de la session 2025, nous souhaitons attirer leur attention sur quelques écueils fréquents. Au-delà de la clarté de leur exposé, les candidats veilleront à manifester les compétences suivantes (les exemples sont tirés de la question au programme à la session 2024) :

1) Savoir correctement identifier les formes grammaticales. Les candidats ont par exemple éprouvé des difficultés à reconnaître le passif bilan au prétérit (« Und die Sache war für mich natürlich völlig erledigt »), celui-ci étant souvent confondu avec le plus-que-parfait de l'actif. Ils ont également eu du mal à identifier les temps et modes dans les formes complexes (par exemple, « Sie würde mich nie getauft haben »).

2) Savoir distinguer la catégorie grammaticale en langue de la valeur sémantico-pragmatique en contexte. Dans les extraits suivants (« Ja, sehen Sie, das ist eine andere Sache » ; « Sehen Sie, in dieser Allgemeinheit könnte ich die Frage nicht wahrheitsgemäß beantworten »), les candidats devaient être capables non seulement d'identifier la forme « Sehen Sie » comme un impératif, mais également de relever sa fonction de marqueur discursif (à l'instar du marqueur français « voyez-vous »).

3) Savoir identifier les différents types de discours et/ou les indices d'énonciation. Si une analyse morpho-syntaxique constitue la base d'un exposé réussi, il convient d'aller au-delà et d'étudier les faits de langue repérés en rapport avec l'ensemble du texte, en mettant en avant les caractéristiques discursives de ce dernier. Lors de la session 2024, il était en ce sens primordial de mettre en relation temps et mode avec les fonctionnements énonciatifs et/ou les indices d'énonciation suivants :

a) *Discours rapporté indirect* : « In dem schon erwähnten Briefwechsel, Frau Arendt, haben Sie eine Art Mahnung Scholems, **Sie möchten sich selbst doch bitte als Angehörige des jüdischen Volks stets betrachten**, sehr klar als überflüssig zurückgewiesen ». La partie mise en gras est en effet une injonction, un rappel de la part de Gershom Scholem, incitant Hannah Arendt à revendiquer explicitement ses origines. Ce passage est rapporté indirectement par Günter Gaus à l'aide du subjonctif II présent du verbe « mögen » ; l'emploi du nom « Mahnung » et de la particule modale « doch », figurant dans le discours direct de Scholem, renforcent cette interprétation.

b) *Discours indirect libre* : « Narziss war in seinen Gedanken viel mit dem Freunde beschäftigt, er sorgte um ihn und hatte Sehnsucht nach ihm. **Würde er ihm denn zurückkommen, der entflohene Vogel, der liebe Leichtfuß?** » Il s'agissait d'expliquer l'emploi de la forme de subjonctif II en lien avec ce type de discours.

c) *Marqueurs temporels comme repères d'énonciation dans le passé* : « Er hatte schon vor einer Weile gebeichtet und kommuniziert. **Jetzt** kam er, um Lebewohl zu sagen und sich den Reisesegen zu holen ». Il était important de commenter la valeur sémantique du déictique « jetzt » dans ce contexte au passé.

Pour terminer, rappelons que l'option de linguistique est accessible à *tous les candidats*, quel que soit le niveau de leurs connaissances en grammaire et linguistique au début de la préparation. Elle nécessite avant tout un intérêt pour l'analyse des faits de langue, un apprentissage sérieux et continu tout au long de l'année et, ce qui est loin d'être négligeable, quelques séances d'entraînement en temps limité avant de se présenter à l'épreuve.

Exemples de sujets

Texte 1

Gaus: In dem schon erwähnten Briefwechsel, Frau Arendt, haben Sie eine Art Mahnung Scholems,³ Sie möchten selbst sich doch bitte als Angehörige des jüdischen Volks stets betrachten, sehr klar als überflüssig zurückgewiesen. Sie schrieben – ich zitiere wieder: „Jude sein gehört für mich zu den unbezweifelbaren Gegebenheiten meines Lebens, und ich habe an solchen Faktizitäten niemals etwas ändern wollen, nicht einmal in der Kindheit.“ Dazu hätte ich gern einige Fragen gestellt. Sie sind 1906 in Hannover als Tochter eines Ingenieurs geboren und in Königsberg aufgewachsen. Können Sie mir aus Ihrer Erinnerung berichten, was es seinerzeit für ein Kind im Vorkriegs-Deutschland bedeutet hat, aus einer jüdischen Familie zu stammen?

Arendt: Sehen Sie, in dieser Allgemeinheit könnte ich die Frage nicht wahrheitsgemäß beantworten. Was die persönliche Erinnerung angeht: Ich habe von Hause aus nicht gewußt, daß ich Jüdin bin. Meine Mutter war gänzlich areligiös.

Gaus: Ihr Vater war früh gestorben.

Arendt: Mein Vater war früh gestorben. Es klingt alles sehr komisch. Mein Großvater war Präsident der liberalen Gemeinde und Stadtverordneter von Königsberg. Ich komme aus einer alten Königsberger Familie. Trotzdem – das Wort „Jude“ ist bei uns nie gefallen, als ich ein kleines Kind war. Es wurde mir zum erstenmal entgegengebracht durch antisemitische Bemerkungen – es lohnt sich nicht zu erzählen – von Kindern auf der Straße. Daraufhin wurde ich also sozusagen „aufgeklärt“.

Gaus: War das für Sie ein Schock?

Arendt: Nein.

Gaus: Hatten Sie das Gefühl, jetzt bin ich etwas Besonderes?

Arendt: Ja, sehen Sie, das ist eine andere Sache. Ein Schock war es für mich gar nicht. Ich dachte mir: Ja also, so ist es. Ob ich das Gefühl gehabt habe, daß ich etwas Besonderes bin? Ja! Aber das kann ich Ihnen heute nicht mehr „auseinanderklabüstern“⁴.

Gaus: Welche Vorstellungen das waren?

Arendt: Ich bin der Meinung, objektiv, daß das mit dem Jüdischen zusammenhing. Ich wußte zum Beispiel als Kind – als etwas älteres Kind jetzt –, daß ich jüdisch aussehe. Das heißt, daß ich anders aussehe als die anderen. Das war mir sehr bewußt. Aber nicht in der Form einer Minderwertigkeit; sondern das war eben so. Und dann, meine Mutter, mein Elternhaus sozusagen, war ein bißchen anders, als es gewöhnlich ist. Es war so viel Besonderes daran, auch gegenüber den andern jüdischen Kindern oder den Kindern aus der Familie sogar, daß für ein Kind sehr schlecht festzustellen war, wo war nun das Besondere?

Gaus: Ich möchte gern das, was Sie das Besondere Ihres Elternhauses genannt haben, etwas erläutert bekommen. Sie sagen, daß es für Ihre Mutter nie eine Notwendigkeit gegeben hatte – bis Ihnen das auf der Straße widerfuhr –, Sie über Ihre Zugehörigkeit zum Judentum aufzuklären. War die Bewußtheit, Jude zu sein, die Sie für sich in dem Brief an Scholem reklamieren, Ihrer Mutter verloren gegangen? Spielte das für sie gar keine Rolle mehr? War hier eine Assimilation geglückt, oder gab sich Ihre Mutter jedenfalls der Täuschung hin, daß sie geglückt sei?

Arendt: Meine Mutter war nicht sehr theoretisch veranlagt. Daß sie da irgendwelche spezielle Vorstellungen gehabt hat, glaube ich nicht. Sie selber kam aus der sozialdemokratischen Bewegung, aus dem Kreis um die Sozialistischen Monatshefte; auch mein Vater, vor allen Dingen aber meine Mutter. Und die Frage hat keine Rolle für sie gespielt, sie war selbstverständlich Jüdin. Sie würde mich nie getauft haben! Ich nehme an, sie würde mich rechts und links gehorft haben, wäre sie je dahintergekommen, daß ich etwa verleugnet hätte, Jüdin zu sein. Kam nicht auf die Platte sozusagen. Kam gar nicht in Frage!

Aber die Frage selber hat natürlich in den 20er Jahren, in denen ich jung war, eine viel größere Rolle gespielt als für meine Mutter. Und für meine Mutter spielte sie, als ich erwachsen war, auch eine viel größere Rolle als vorher in ihrem Leben. Das liegt aber an den äußeren Umständen. Ich, zum Beispiel, glaube nicht, daß ich mich je als Deutsche – im Sinne der Volkszugehörigkeit, nicht der Staatsangehörigkeit, wenn ich mal den Unterschied machen darf – betrachtet habe. Ich besinne mich darauf, daß ich so um das Jahr '30 herum Diskussionen darüber

³ Gershom Scholem (1897-1982), historien et philosophe juif.

⁴ Expliquer dans les détails

zum Beispiel mit Jaspers hatte. Er sagte: „Natürlich sind Sie Deutsche!“ Ich sagte: „Das sieht man doch, ich bin keine!“ Das hat aber für mich keine Rolle gespielt. Ich habe das nicht etwa als Minderwertigkeit empfunden. Das gerade war nicht der Fall. Und wenn ich noch einmal auf das Besondere meines Elternhauses zurückkommen darf: Sehen Sie, der Antisemitismus ist allen jüdischen Kindern begegnet. Und er hat die Seelen vieler Kinder vergiftet. Der Unterschied bei uns war, daß meine Mutter immer auf dem Standpunkt stand: Man darf sich nicht ducken! Man muß sich wehren!

Wenn etwa von meinen Lehrern antisemitische Bemerkungen gemacht wurden – meistens gar nicht mit Bezug auf mich, sondern in bezug auf andere jüdische Schülerinnen, zum Beispiel ostjüdische Schülerinnen –, dann wurde ich von Zuhause angewiesen, sofort aufzustehen, die Klasse zu verlassen, nach Hause zu kommen, alles genau zu Protokoll zu geben. Dann schrieb meine Mutter einen ihrer vielen eingeschriebenen Briefe; und die Sache war für mich natürlich völlig erledigt. Ich hatte einen Tag schulfrei, und das war doch ganz schön. Wenn es aber von Kindern kam, habe ich es zu Hause nicht erzählen dürfen. Das galt nicht. Was von Kindern kommt, dagegen wehrt man sich selber. Und so sind diese Sachen für mich nie zum Problem geworden. Es gab Verhaltensmaßregeln, in denen ich sozusagen meine Würde behielt und geschützt war, absolut geschützt, zu Hause.

Günter Gaus im Gespräch mit Hannah Arendt
Zur Person, 28.10.1964 (890 mots)

Texte 2

Abschied

Als sie [die Marienfigur] nahezu fertig war, zeigte er [Goldmund] sie dem Abt. Narziss sagte: „Das ist dein schönstes Werk, Lieber, wir haben nichts im ganzen Kloster, was ihm gleichkommt. Ich muss dir gestehen, dass ich in den letzten Monaten einige Male um dich in Sorgen gewesen bin. Ich sah dich unruhig und leidend, und wenn du verschwandest und länger als einen Tag ausbliebest, dachte ich manchmal mit Sorge: Vielleicht kommt er nicht wieder. Und nun hast du diese wundervolle Figur gemacht! Ich bin froh über dich und bin stolz auf dich!“

„Ja“, sagte Goldmund, „die Figur ist ganz gut geworden. Aber nun höre mich, Narziss! Dass diese Figur gut geworden ist, dazu war meine ganze Jugend nötig, meine Wanderschaft, meine Verliebtheit, mein Werben um viele Frauen. Das ist der Brunnen, aus dem ich geschöpft habe. Der Brunnen wird bald leer sein, es wird mir dürr im Herzen. Ich werde diese Maria fertigmachen, dann aber werde ich für eine gute Weile Urlaub nehmen, ich weiß nicht, für wie lange, und werde meine Jugend und alles dies wieder aufsuchen, was mir einst so lieb gewesen ist. Kannst du es verstehen? – Nun ja. Du weißt, ich war dein Gast, und ich habe für meine Arbeit hier nie eine Bezahlung genommen ...“

„Ich habe sie dir oft angeboten“, warf Narziss ein.

„Ja, und jetzt nehme ich sie an. Ich werde mir neue Kleider machen lassen, und wenn sie fertig sind, bitte ich dich um ein Pferd und um ein paar Taler Geld, dann reite ich in die Welt. Sage nichts, Narziss, und sei nicht betrübt. Es ist nicht, dass es mir hier nicht mehr gefallen würde, ich könnte es nirgends besser haben. Es geht um anderes. Wirst du mir meinen Wunsch erfüllen?“

Es wurde wenig mehr darüber gesprochen. Goldmund ließ sich ein einfaches Reiterkleid und Stiefel machen, und während der Sommer näher kam, machte er die Maria fertig, als sei es sein letztes Werk, mit liebender Behutsamkeit gab er den Händen, dem Gesicht, dem Haar die letzte Vollendung. Es konnte sogar so scheinen, als zögere er die Abreise hinaus, als lasse er sich recht gerne von diesen letzten zarten Arbeiten an der Figur immer wieder ein wenig aufhalten. Tag um Tag verging, und er hatte noch immer dies und jenes anzuordnen. Narziss, obwohl er den bevorstehenden Abschied schwer empfand, lächelte manchmal ein wenig über die Verliebtheit Goldmunds und sein Nichtloskommenkönnen von der Marienfigur.

Dann aber überraschte ihn Goldmund doch eines Tages, indem er plötzlich kam, um sich zu verabschieden. Über Nacht hatte er seinen Entschluss gefasst. Im neuen Kleide, in einem neuen Barett, kam er zu Narziss, um Abschied zu nehmen. Er hatte schon vor einer Weile gebeicht und kommuniziert. Jetzt kam er, um Lebewohl zu sagen und sich den Reisesegen zu holen. Beiden fiel der Abschied schwer, und Goldmund tat forscher und gleichmütiger, als ihm ums Herz war.

„Werde ich dich denn wiedersehen?“ fragte Narziss.

„O ja, wenn dein hübscher Gaul mir den Hals nicht bricht, wirst du mich gewiss wiedersehen. Es wäre ja sonst niemand da, der dich noch Narziss nennt und dir Sorgen macht. Verlass dich drauf. Vergiss nicht, ein Auge auf Erich zu haben. Und dass niemand mir meine Figur anrührt! Sie bleibt in meiner Kammer stehen, wie ich gesagt habe, und du darfst mir den Schlüssel nicht aus der Hand geben.“

„Freust du dich auf die Reise?“

Goldmund zwinkerte mit den Augen.

„Na, ich habe mich darauf gefreut, das ist schon so. Aber jetzt, wo ich losreiten soll, kommt es mir doch weniger lustig vor, als man meinen sollte. Du wirst mich auslachen, aber ich trenne mich gar nicht leicht, und diese Anhänglichkeit gefällt mir nicht. Es ist wie eine Krankheit, junge und gesunde Leute haben das nicht. Der Meister Niklaus war auch so. Ach, schwatzen wir nicht unnützes Zeug! Segne mich, Lieber, ich will abreisen.“

Er ritt davon.

Narziss war in seinen Gedanken viel mit dem Freunde beschäftigt, er sorgte um ihn und hatte Sehnsucht nach ihm. Würde er ihm denn zurückkommen, der entflohene Vogel, der liebe Leichtfuß? Nun zog dieser wunderliche und geliebte Mensch wieder seine krause, willenlose Bahn, nun strich er wieder lüstern und neugierig durch die Welt, seinen starken dunklen Trieben nach, stürmisch und unersättlich, ein großes Kind. Möge Gott mit ihm sein, möge er heil zurückkommen. Nun flog er wieder kreuz und quer, der Schmetterling, nun sündigte er wieder, verführte Frauen, ging seinen Gelüsten nach, geriet vielleicht wieder in Totschlag, in Gefahr und Gefangenschaft und kam darin um. Wieviel Sorgen machte einem dieser blonde Knabe, der über sein Altwerden klagte und aus solchen Kinderaugen blickte! Wie musste man um ihn in Angst sein. Und doch freute sich Narziss von Herzen

über ihn. Es gefiel ihm im Grunde sehr, dass dieses trotzige Kind so schwer zu bändigen war, dass er solche Launen hatte, dass er nun wieder ausgebrochen war und sich die Hörner abließ.

Jeden Tag kehrten die Gedanken des Abts zu irgendeiner Stunde zu seinem Freunde zurück, in Liebe und Sehnsucht, in Dankbarkeit, in Sorge, zuweilen auch mit Bedenken und Selbstvorwürfen. Hätte er dem Freunde nicht vielleicht mehr davon verraten sollen, wie sehr er ihn liebte, wie wenig er ihn anders wünschte, wie reich er durch ihn und durch seine Kunst geworden war? Er hatte ihm wenig davon gesagt, viel zu wenig vielleicht – wer weiß, ob er ihn nicht hätte halten können?

Hermann Hesse, *Narziss und Goldmund*, 2020 [1930] (890 mots)

Texte 3

Der Tatort

Gräf ließ die Schupos stehen, als er Rath erblickte. Er musste einen Bogen um die Leiche machen, um zu seinem Chef zu gelangen.

„Hallo, Gereon“, sagte er und räusperte sich. „Üble Sache. Das ist die Winter, die da liegt.“

„Wer?“

Gräf schaute ungläubig. „Betty Winter. Sag bloß, die kennst du nicht?“

Rath zuckte mit den Schultern. „Müsste das Gesicht sehen.“

„Besser nicht. Ist total entstellt.“ Gräf schluckte. „Passierte mitten in den Dreharbeiten. Der Scheinwerfer hat sie genau erwischt. Von da oben runtergefallen.“ Der Kriminalsekretär deutete nach oben. „Gut und gerne zehn Meter. Und das Ding ist schwer. Außerdem war es in Betrieb. Also glühend heiß.“

Rath legte den Kopf in den Nacken. Unter der Decke hing ein stählernes Gerüst, ein Netz von Laufgittern, an denen ganze Batterien von unterschiedlich großen Scheinwerfern angebracht waren, dazwischen die senkrechten dunklen Tuchbahnen, die wie monotoner, düsterer Fahنشmuck wirkten. An einigen Stellen hing der große, schwere Stoff noch tiefer als die Beleuchtungsbrücken, die er teilweise verdeckte. Genau über der Leiche klaffte eine Lücke in den Scheinwerferreihen. Nur das schwarze, straff gespannte Kabel, das dort oben immer noch irgendwo mit dem Stromnetz verbunden sein musste, zeigte, dass hier einmal etwas gehangen hatte.

„Warum brauchen die hier so viel Scheinwerfer“, fragte Rath, „warum lassen sie nicht das Licht von draußen rein? Deswegen sind Filmateliers doch aus Glas.“

„Tonfilm“, sagte Gräf, als erkläre das alles. „Glas hat eine schlechte Akustik. Deswegen hängen die hier alles zu. So macht man aus einem Stummfilmatelier auf die Schnelle ein Tonfilmatelier.“

„Du kennst dich aber gut aus!“

„Hab schon mit dem Kameramann gesprochen.“

Der Scheinwerfer, der die Schauspielerin erwischt hatte, war deutlich größer als die, mit denen die Kripo nächtliche Tatorte ausleuchtete; der stählerne Zylinder hatte mindestens den Umfang einer Basstrommel. Das Stromkabel hatte den Sturz nicht ernsthaft bremsen, geschweige denn aufhalten können, nur die Isolierung hatte es herausgerissen, sodass an einigen Stellen der blanke Draht zu sehen war.

„Und dieses Monstrum hat die arme Frau auf dem Gewissen?“, fragte Rath.

Gräf schüttelte den Kopf. „Ja und nein.“

„Wie?“

„Sie war nicht sofort tot.“ Gräf schluckte. „Sie muss geschrien haben wie am Spieß. Der heiße Scheinwerfer hat sie förmlich gebraten, zumal die Stromverbindung nicht abgerissen war und er immer noch brannte. Und ihr Partner stand direkt daneben...“

„Das Häufchen Elend im Smoking?“

„Ja. Victor Meisner.“

„Ich glaube, den kenn ich.“

Gräf hob die Augenbrauen. „Du gehst also doch ins Kino?“

„Hab ihn mal in 'nem Kriminalfilm gesehen. Hat dauernd mit einer Knarre rumgefuchelt und irgendwelche Frauen gerettet.“

„Retten wollte er jetzt wohl auch. Nur dass er statt einer Knarre einen Eimer Wasser benutzt hat, einen Löschwassereimer. Stehen hier überall rum, wegen der Brandgefahr. Und damit hat er der Winter einen satten Stromschlag verpasst, wie's aussieht. Jedenfalls hat sie sofort aufgehört zu schreien, und die Sicherungen sind rausgeflogen.“

„Sie hätte den Unfall womöglich überlebt?“

Gräf zuckte die Achseln. „Warten wir ab, was der Doktor sagt. Ihre Karriere als Schauspielerin jedenfalls war in dem Augenblick vorbei, als der Scheinwerfer sie getroffen hat. Selbst wenn sie es überlebt hätte, wäre sie wohl kaum noch in Liebesfilmen aufgetreten.“

„Sieht so aus, als wüsste der Unglücksrabe, was er angerichtet hat.“ Rath deutete auf den schluchzenden Meisner. „Scheint so.“

„Schon mit ihm gesprochen?“

„Die Kollegen haben's versucht. Zwecklos...“

„Nicht ansprechbar?“

„Jedenfalls noch keine verwertbare Aussage...“

Ein lautes Poltern riss Gräf aus seinem Satz. Der Kriminalsekretär warf Czerwinski und Henning, die gerade umständlich begonnen hatten, das Kamerastativ auseinanderzufalten, einen kurzen Blick zu. „Vielleicht sollte ich lieber die Fotos machen“, meinte er, „bevor die Kollegen die Kamera komplett zerlegen.“

Rath nickte. „Mach das. Lass die beiden das Fußvolk hier befragen und Personalien aufnehmen. Die haben doch wahrscheinlich alle was gesehen.“

Gräf zog die Schultern hoch. „Der Kameramann jedenfalls hat alles gesehen. Der Regisseur auch. Das gehört zu ihrer Arbeit.“ Der Kriminalsekretär deutete auf einen sehnig-schlanken Mann, der ebenso eindringlich wie ruhig auf einen gut gekleideten Mittfünfziger mit Halbglatze einredete.

Rath nickte. „Den nehme ich mir gleich vor. Und wo ist der Mann, der für die Scheinwerfer verantwortlich ist?“

„Keine Ahnung. Kann mich ja nicht um alles kümmern.“

„Sag Henning, er solle den Mann ausfindig machen und zu mir schicken.“

Gräf drehte ab, und Rath wandte sich dem flennenden Meisner zu. Mit einem Helden hatte der Schauspieler im Augenblick wenig gemein. Als Rath direkt vor ihm stand, hörte er auf zu schluchzen und schaute aus verheulten Augen hoch. Die graue Maus [eine junge Frau in mausgrauem Kostüm] streichelte ihm beruhigend über die Schultern, und Rath zeigte ihm seine Marke. Der Mann schaute ihn fast flehentlich an, das Gesicht tränennass. Plötzlich brach die Verzweiflung aus ihm heraus.

„Ich habe sie umgebracht“, rief er, „ich habe Betty umgebracht! Mein Gott, was habe ich getan?“

Meisners Hände krallten sich in Rath's Hosenbeine. Wohl doch keine gute Idee, jetzt mit dem Mann sprechen zu wollen.

„Sie haben niemanden umgebracht“, sagte Rath, „es war ein Unfall.“

Er versuchte sich aus der Umklammerung zu befreien, doch das war gar nicht so einfach. Die graue Maus kam ihm zu Hilfe.

„Schon gut, Victor“, sagte sie mit ruhiger Stimme, „du hörst doch, was der Kommissar sagt.“

Die Frau nahm die schmalen Hände des Schauspielers, und der krampfende Griff löste sich. Sie zog ihn weg von Rath und zurück auf den Regiesessel, wo er sein Gesicht in ihrem grauen Rock vergrub.

„Sie sehen doch, dass er nicht reden kann“, sagte sie, „er steht unter Schock! Ich hoffe, dass bald mal ein Arzt auftaucht.“ [...]

„Herr Meisner muss jetzt nicht aussagen; er kann auch ins Präsidium kommen“, sagte Rath. „Wenn es ihm wieder besser geht. Aber spätestens Montag.“

Die Frau schaute ihn an, doch Rath hatte das Gefühl, als ob ihr Blick durch ihn hindurchginge. Er schrieb das Datum auf die Karte und auch gleich eine Uhrzeit. Elf Uhr. Mehr Schonfrist konnte er dem armen Teufel beim besten Willen nicht gewähren.

„Kümmern Sie sich jetzt um ihn“, sagte er zu der Frau. „Am besten, Sie bringen ihn ins Krankenhaus.“

Die Frau nickte zögerlich, als könne sie das allein gar nicht verantworten.

Nach Volker Kutscher, *Der stumme Tod*, 2009 (1001 mots)

EXPLICATION DE TEXTE

Rapport présenté par Valérie Dubslaff, Sonia Goldblum et Natacha Rimasson-Fertin

STATISTIQUES

Nombre de candidats interrogés : 66

Note la plus basse : 0,05

Note la plus haute : 20

Répartition des notes

Note	Nombre de candidats
En dessous de 02	9
Entre 02 et 03	6
Entre 04 et 05	5
Entre 06 et 07	8
Entre 08 et 09	6
Entre 10 et 11	5
Entre 12 et 13	7
Entre 14 et 16	7
17 et plus	13

Moyenne de l'épreuve : **9,59/20** (2023 : 8,80, 2022 : 6,25)

Le jury se réjouit encore une fois d'avoir entendu de bonnes, voire de très bonnes prestations, qui témoignaient d'une bonne connaissance des œuvres, d'un sens certain des textes et parfois d'une envie réjouissante d'en discuter avec le jury.

Comme tous les ans, nous nous permettons cependant de rappeler que l'explication de texte ne se limite pas à l'identification dans le texte de thématiques générales qui seraient ensuite traitées comme autant de questions de cours. Le texte doit impérativement servir de fil rouge à l'explication. Cet écueil est particulièrement présent chez les candidats ayant choisi de réaliser une explication thématique du texte, ce que le jury déconseille cette année encore, comme tous les ans. En effet, l'explication linéaire n'implique pas de commenter chaque mot du texte, mais permet de donner à comprendre le mouvement du texte dans son ensemble et d'analyser finement l'argumentation et/ou les choix stylistiques de l'auteur. Il est néanmoins possible d'attirer l'attention sur quelques grandes thématiques et/ou éléments remarquables sous la forme d'axes de lecture présentés en fin d'introduction. Concernant l'introduction comme la suite de l'explication de texte, les connaissances sur l'époque et sur l'œuvre, tout utiles qu'elles soient, ne doivent jamais éclipser l'analyse du texte lui-même.

De manière générale, on ne saurait trop conseiller aux candidats de se familiariser ou de revoir les catégories fondamentales propres à chaque genre littéraire et notamment à la narratologie pour les textes narratifs. L'instance de narration doit être distinguée de la perspective qu'elle adopte, il faut être capable de reconnaître un monologue intérieur et d'expliquer comment il se traduit dans le choix des temps et des modes, par exemple. D'une manière générale, il est indispensable, pour l'explication de texte, de savoir nommer précisément les faits de langue, en se servant par exemple des catégories apprises dans la préparation à l'épreuve de grammaire ou de linguistique. Mené avec précision et intégré à la réflexion d'ensemble, ce travail sur les éléments formels et stylistiques du texte permettra d'affiner l'analyse et de la nourrir d'exemples, évitant ainsi l'écueil d'un exposé trop général.

Enfin, en explication de texte comme lors des autres épreuves orales, nous aimerions inciter les candidats à tirer au maximum profit de l'entretien avec le jury, qui suit l'exposé lui-même : cette discussion de 15 minutes vise à compléter et à approfondir celui-ci ou, éventuellement, à réviser l'interprétation de certains passages. Cette

seconde partie de l'épreuve doit être envisagée comme l'occasion d'un réel échange, où le ton peut être un peu plus spontané sans toutefois tomber dans un registre trop relâché, et demande à être préparée aussi sérieusement que la première.

Historia von D. Johann Fausten.

8 explications entendues

Moyenne : **6,31**

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 20

Les explications de textes sur *Historia von D. Johann Fausten* ont donné lieu à des performances contrastées. Certaines prestations témoignaient d'une excellente connaissance de l'œuvre, de ses contextes et de ses enjeux et d'une bonne maîtrise des outils de l'explication de texte littéraire, ce dont on ne peut que se réjouir. Il s'agit cependant d'un texte qui demande de disposer d'une solide culture biblique, que l'on est en droit d'attendre de futurs agrégés, mais qui a parfois fait défaut. Ainsi le texte de l'oraison de Faust prenait nettement appui sur des éléments renvoyant à la cène et à la passion du Christ, qu'il fallait savoir reconnaître. Les candidats ne doivent pas hésiter à commenter les remarques qui figurent en marge du texte, qu'elles viennent appuyer son sens ou le contredire, elles font partie de l'extrait et ont parfois donné lieu à des commentaires aussi pertinents qu'intéressants. Les éléments renvoyant à la Guerre de Troie qui sont mis en œuvre dans le texte, on pensera notamment au texte de l'invocation d'Hélène, doivent également être maîtrisés pour permettre de percevoir le décalage voire le détournement qu'en donne le texte. Par ailleurs, dans une œuvre qui défend la morale chrétienne et surtout protestante par la présentation d'un contre-exemple, on ne saurait accorder trop d'attention à la manière dont le narrateur se positionne par rapport à l'histoire qu'il raconte afin de rallier le lecteur à son message. Une attention particulière devra être prêtée aux intentions que dévoilent les actions de Faust, par exemple dans le texte intitulé « Von zwo Personen / so D. Faustus zusammen kuppelt / in seinem 17. verloffenen Jahre ». Le texte démontre sa maîtrise de la magie, qui lui permet ici de permettre à un jeune homme de séduire une jeune femme, mais aussi par ce biais d'accroître l'admiration et l'estime que l'on a de lui. Ce texte, tout comme celui qui relate l'invocation d'Hélène de Troie, est une bonne occasion de réfléchir à l'image des femmes véhiculée par le texte. Ce dernier texte permet également d'analyser la manière dont le narrateur construit la morale qu'il veut transmettre à son lecteur. *Historia von D. Johann Fausten* permet de proposer comme extraits des chapitres entiers en raison de leur brièveté, ce qui rend particulièrement pertinentes les interrogations relatives à leur structure et aux stratégies d'écriture qu'ils donnent à voir.

Textes proposés cette année :

Historia von D. Johann Fausten. Text des Druckes von 1587. Kritische Ausgabe. Hrsg. von Stephan Füssel und Hans Joachim Kreutzer, Stuttgart, Reclam, 1999. 352 p. (RUB 1516. ISBN: 978-3-15-001516-2).

- S. 119-121, von „Meine liebe Vertrawete...“ bis „Boese vnnd Erschreckliche.“
- S. 105-106, von „Zu Wittenberg war ein studiosus...“ bis „...eine gute Verehrung darvon wurde.“
- S. 97-98, von „Am weissen Sonntag kamen...“ bis „herauß zubringen ist.“
- S. 19-21, von „Abends oder umb Vesperzeit...“, bis „wie mann davon sagte / etc.“

Gotthold Ephraim Lessing: Nathan der Weise. Ein Dramatisches Gedicht.

8 explications entendues

Moyenne : **8,62**

Note la plus basse : 1

Note la plus haute : 19

Textes proposés cette année :

Gotthold Ephraim Lessing, *Nathan der Weise*. Ein Dramatisches Gedicht, in fünf Aufzügen. Anm. von Peter von Düffel, Stuttgart, Reclam, 2000. 172 p. (RUB 3. ISBN: 978-3-15-000003-8).

- 1. Aufzug, 2. Auftritt (V. 169 – V. 301)
- 1. Aufzug, 6. Auftritt (V. 715 – V. 787)
- 2. Aufzug, 1. Auftritt (V. 787 – V. 915)
- 2. Aufzug, 9. Auftritt (V. 1421 – V. 1516)

Les textes proposés dans la pièce portaient sur des scènes clés de la pièce, données dans leur intégralité ou sous forme d'extraits. Comme toujours, l'excès de références à la biographie de l'auteur ou au contexte (littéraire, philosophique, religieux/théologique), mais aussi de généralités sur l'œuvre, est à proscrire dans l'introduction, et le jury salue les prestations qui ont su dégager les éléments pertinents non seulement par rapport au passage proposé, mais aussi à la problématique choisie. Plutôt que de se lancer dans un résumé détaillé, nécessairement long et complexe, de l'ensemble de la pièce, il est préférable de prendre le temps situer précisément l'extrait dans l'économie de celle-ci, non seulement concernant son intrigue – ou plutôt ses intrigues parallèles – mais aussi pour ce qui relève de la manière dont Lessing construit la tension dramatique. Pour ce faire, le renvoi à des outils théoriques – là encore, sans excès, et toujours en les reliant au passage proposé – peut être utile, on pense notamment aux théories antiques (Aristote, Horace), au modèle classique français, et, bien sûr, à l'œuvre théorique de Lessing. Ces éléments pourront être brièvement ressaisis en conclusion.

De manière générale, pour rendre justice à la richesse de la pièce de Lessing, il faut veiller à prendre en compte ses différents enjeux de manière aussi équilibrée que possible, dans la mesure où le texte proposé les donne à voir : qualifiée à juste titre de « *Ideendrama* », tant la querelle des fragments y est présente, cette pièce illustre, dans le même temps, aussi bien les écrits de Lessing sur le théâtre, la philosophie et la théologie, que l'exaltation du sentiment et la libération du langage, qui caractérisent le théâtre de la fin du XVIII^e siècle.

Les meilleures prestations sont celles qui ont su intégrer à leur réflexion l'analyse de la langue dans tous les aspects : diversité des registres, modes, usage de la ponctuation, du lexique, du *Blankvers* ... Savoir reconnaître certaines figures de style est toujours utile, comme la stichomythie, fréquente dans *Nathan le sage*. Mais il est surtout intéressant d'en décrire précisément l'effet, aussi bien pour ce qui est de la progression du passage, que pour ce que ce procédé permet de déduire à propos des personnages. Ainsi, dans la dernière scène de l'acte 2, la rapidité avec laquelle se succèdent les répliques au début de l'échange entre Nathan et Al-Hafi (v. 1420-1427) confirme la proximité de ces deux personnages, tout en laissant s'installer le malentendu sur leurs intentions respectives. Le début du dialogue proprement dit s'en trouve retardé, ce que confirment les propos de Nathan : « Besinn dich doch, Al-Hafi./ Besinn dich, daß ich noch von gar nichts weiß./ Was plauderst du denn da ? » (v. 1438-1440). Ce passage, en plus de produire un certain effet comique, complète et affine le portrait du sage Nathan tel qu'il se construit progressivement au cours de la pièce : lui aussi peut céder un temps à la précipitation, avant que, grâce à ses questions et à son écoute, la confusion ne finisse par se dissiper.

Rappelons enfin que l'explication du texte lui-même ne doit pas se limiter à la lettre de celui-ci, mais intégrer autant que possible une réflexion sur sa dimension scénique, en s'appuyant sur les éléments donnés, notamment les didascalies, sans oublier ce qui est davantage de l'ordre de l'implicite et qu'une lecture fine du passage permet de dégager (gestuelle, émotions, silences...).

L'Allemagne, de la capitulation à la souveraineté retrouvée (1945-1955)

8 explications entendues

Moyenne : **11,5**

Note la plus basse : 6

Note la plus haute : 18

Parmi les textes choisis cette année figuraient deux textes que l'on peut qualifier de canoniques : il s'agit de deux discours tenus par le chancelier Konrad Adenauer, l'un devant le *Bundestag* (« Erklärung von Bundeskanzler Adenauer vor dem Deutschen Bundestag »), le 21 octobre 1949, l'autre à Paris à l'occasion de l'admission de la République fédérale d'Allemagne au sein de l'OTAN (« Rede Konrad Adenauers in Paris anlässlich der Aufnahme der Bundesrepublik Deutschland in die NATO »). Dans ces deux textes apparaissent les points saillants de la politique menée par Adenauer afin d'atteindre ses principaux objectifs : la reconquête de la souveraineté nationale, l'intégration de la RFA dans le bloc occidental et son système de défense, la non-reconnaissance de la RDA et la

revendication concomitante d'une représentation exclusive de tous les Allemands (*Alleinvertretungsanspruch*) par l'Allemagne de l'Ouest. Aussi fallait-il, pour en rendre le sens, bien contextualiser les discours et la situation d'énonciation (destinataire, teneur argumentative, références implicites). Le discours devant le *Bundestag* a lieu peu après la fondation de la RDA tandis que celui sur l'OTAN se déroule à l'occasion de l'entrée en vigueur des Accords de Paris, dix ans tout juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Alors que certaines explications ont finement analysé le sens et la portée de son propos, d'autres ont pêché par de fâcheuses approximations. On peut cependant attendre des candidats qu'ils connaissent les dates-clés ainsi que les principaux enjeux de la période pour l'Allemagne de l'Ouest : son besoin de sécurité, sa volonté de se réarmer et son ambition de faire jeu égal à l'international. Aussi ne fallait-il pas perdre de vue la question de la concurrence systémique pendant la guerre froide. Même si ces deux textes se réfèrent à l'Allemagne de l'Ouest, il ne fallait pas oublier de mentionner la RDA qui y apparaissait de manière contrastive, en filigrane.

Le troisième texte (« Sowjet-deutsches Kommuniqué ») abordait la question des alliances du côté de la RDA. En scellant un partenariat privilégié avec Moscou en 1953, la RDA espérait pouvoir développer la production industrielle et la prospérité dans son territoire. Là aussi, il était primordial de souligner que cet accord survenait peu après l'insurrection du 17 juin 1953 et que la survie du régime communiste de RDA, en mal de légitimité, dépendait largement de l'aide que l'URSS pouvait lui prodiguer en termes financiers, économiques et politiques. Les candidats ont trop peu expliqué la singularité, et notamment l'asymétrie des relations germano-soviétiques. De même, on pouvait davantage analyser les marques du discours diplomatique dont regorge le texte (« Freundschaft », « Dankbarkeit ») et définir les notions-phares de « Freiheit » et de « Frieden » qui prennent un sens très spécifique dans le contexte communiste.

Dans le dernier texte, qui pouvait sembler plus éloigné de la thématique du programme mais qui en faisait néanmoins partie, Jeanette Wolff, députée sociale-démocrate, juive et féministe, prend la parole au *Bundestag* pour réclamer un dédommagement financier pour les familles et notamment les veuves des victimes de l'Holocauste. Ayant elle-même perdu une partie de sa famille dans les camps nazis, elle se fait la porte-voix des laissés-pour-compte de la « *Wiedergutmachung* » qu'elle critique ouvertement pour son caractère arbitraire. S'inquiétant en outre de l'activisme de l'extrême droite en République fédérale, elle exhorte le gouvernement à protéger la jeune démocratie et à rendre justice aux victimes du nazisme, des éléments qui ont bien été relevés et expliqués par les candidats.

De manière générale, le jury rappelle qu'il est important de soigner le propos, d'adopter une méthode claire et rigoureuse (découpage du texte, systématisme de l'analyse stylistique, explicitation des non-dits ou de l'implicite...) et de respecter le temps imparti à l'explication de texte (30 minutes). Pour réussir une explication, il faut partir du texte et éviter la description factuelle, la paraphrase ou la récitation d'éléments de cours qui dénaturent l'analyse et lui confèrent un caractère superficiel.

Textes proposés cette année :

- « Erklärung von Bundeskanzler Adenauer vor dem Deutschen Bundestag am 21. Oktober 1949 », in: *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung*, tome 10, Besatzungszeit Bundesrepublik und DDR 1945-1969, Stuttgart, Reclam, 2012, p. 202-205.
- « Rede Konrad Adenauers in Paris anlässlich der Aufnahme der Bundesrepublik Deutschland in die NATO, 9. Mai 1955 », Bulletin des Presse- und Informationsamts der Bundesregierung Nr. 87, 10. Mai 1955, p. 717. Abgedruckt in : Felix Becker (éd.), *Konrad Adenauer : « Die Demokratie ist für un seine Weltanschauung »*. Reden und Gespräche 1946-1967, Köln – Weimar – Wien, Böhlau, 1998, p. 97-99.
- « Jeanette Wolff : Wiedergutmachung für NS-Opfer (1955) », in: Herbert Wehner (éd.), *Frau Abgeordnete, Sie haben das Wort! Bundestagsreden sozialdemokratischer Parlamentarierinnen 1949-1979*, Bonn, Verlag Neue Gesellschaft GmbH, 1980, p. 53-56.
- « Über die Ergebnisse der Verhandlungen zwischen der Regierung der UdSSR und der Regierung der Deutschen Demokratischen Republik. Sowjet-deutsches Kommuniqué (August 23, 1953) », publié dans: Deutsches Institut für Zeitgeschichte, *Dokumente zur Deutschlandpolitik der Sowjetunion*, Tome 1, Berlin, Rütten & Loening, 1957, p. 345-348.

Kafka, Die Erzählungen

10 explications entendues

Moyenne : **7,7**

Note la plus basse : 0,05

Note la plus haute : 17

Les extraits choisis cette année étaient tirés des nouvelles les plus connues du recueil, dont on pouvait supposer qu'elles avaient été traitées durant l'année de préparation. Le jury se félicite cependant de n'avoir entendu que peu d'introductions qui relatent la biographie de l'auteur. On rappellera néanmoins, pour pérenniser cette bonne habitude, que le début de l'introduction sert à placer le texte dans son contexte et que le récit de la vie de l'auteur est bien souvent inutile dans cette perspective. Plus généralement, on ne saurait trop recommander aux étudiants de se défier des lectures biographiques, voire psychanalytiques de l'œuvre de Kafka. En effet, son écriture est subtile et détourne souvent les motifs qui sembleraient faire signe vers un référent unique. Ainsi, les éléments renvoyant au judaïsme dans *Josefine, die Sängerin oder das Volk der Mäuse* sont certes nombreux, mais ils ne doivent pas cacher le fait qu'il s'agit d'une variation sur le modèle de la *Künstlernovelle*, et que la nouvelle interroge également le statut de l'artiste au sein de la société. Par ailleurs, comme pour l'explication de tout texte narratif, les nouvelles de Kafka demandent qu'on réfléchisse à l'instance de narration et à la position qu'elle adopte par rapport au récit. Il est nécessaire de s'entraîner à ce type d'analyses tout au long de l'année et d'apprendre à maîtriser le vocabulaire adéquat.

Textes proposés cette année :

Franz Kafka, *Die Erzählungen. Originalfassung*, hg. von Roger Hermes, Frankfurt am Main, Fischer, 1996 (ISBN 978-3-596-13270-6)

- *Die Verwandlung*, S. 102-104, von „Als Gregor schon zur Hälfte aus dem Bett ragte, ...“ bis „...wagte er die Stimme nicht zu erheben.“
- *Das Urteil*, S. 54-56, von „Georg stand verlegen auf.“, bis „zu spät kommen könnte“.
- *Blumfeld ein älterer Junggeselle*, S. 219-221, von „Blumfeld ein älterer Junggeselle stieg...“ bis „neben ihm von Stufe zu Stufe hinaufschleppt.“
- *Der Bau*, S. 498-500, von „Ich verstehe plötzlich meinen früheren Plan nicht...“ bis „Ich lasse von dieser Selbsttäuschung ab.“
- *Josefine, die Sängerin oder das Volk der Mäuse*, S. 537-538, von „Da sie nicht immerfort hinken kann...“ bis Ende.

Niklas Luhmann, *Liebe als Passion. Zur Codierung von Intimität*

9 explications entendues

Moyenne : **7,8**

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 17

Liebe als Passion est un texte difficile, notamment en raison de la langue très abstraite employée par son auteur, qui manie un appareil conceptuel qui n'est pas rendu transparent par le texte. Néanmoins, les bonnes explications de textes ont su finement retracer le fil de l'argumentation, tout en s'appuyant sur des remarques de langues bien choisies. On se permettra d'insister sur ce dernier point, qui fait souvent défaut dans les explications de textes en histoire des idées et qui sera donc utile également pour le prochain programme. Le style de l'auteur, le choix des termes employés, les répétitions, les métaphores font partie de ses stratégies argumentatives et doivent donc faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'une explication de texte. Chez Luhmann, l'emploi des italiques ou de termes construits sur le même radical doivent attirer l'attention des candidats et susciter des commentaires. Il en va de même pour les changements soudains de registre linguistique.

Textes proposés cette année :

Niklas Luhmann, *Liebe als Passion. Zur Codierung von Intimität*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1994 (ISBN 978-3-518-28724-8)

- S. 21-22, von „Allgemein handelt es sich...“ bis „mit entsprechenden Deformierungen rechnen muß.“
- S. 16-18, von „Die Entwicklung zur heutigen Welt...“ bis „Resonanz finden können.“
- S. 219-221, von „Wir hatten die Vorstellung einer Reziprozität...“ bis „... wenn nicht Schizophrenie zu erzwingen.“
- S. 217-218, von „Die weitläufigen Darstellungen des Formenwandels...“ bis „... vom Roman über auf die Psychotherapeuten.“
- S. 9-11, von „Die hier vorgelegten Untersuchungen...“ bis „...Die Wahrheit erscheint im Prozeß

Option A, littérature :

La poésie de Mascha Kaléko

15 explications entendues

Moyenne : **10,46**

Note la plus basse : 1

Note la plus haute : 20

Textes proposés cette année :

Mascha Kaléko, *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003 (ISBN : 978-3- 423-13149-0)

Mascha Kaléko, *Das lyrische Stenogrammheft* [enthält auch: *Kleines Lesebuch für Große*], München, dtv, 2016 (ISBN: 978-3-423-28098-3)

- « Mister Chamäleon », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 27-28.
- « Sprichwörter und Redensarten », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 45-47.
- « Ich möchte wieder », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 192-193.
- « Aus Moishe wird „Milton“ », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 66-67.
- « Mariechen schreibt », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 98-99.
- « Ein verträdelter Sonntag », dans : Mascha Kaléko : *Das lyrische Stenogrammheft*, München, dtv, 2016, p. 176-179.
- « Krankgeschrieben », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 26-27.
- « Unausgeschlafen gen Stuttgart », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003, p. 107-109.

Cette année également, les textes proposés visaient à refléter toute la variété des thématiques et des registres explorés par Mascha Kaléko, en poésie comme en prose. Il en va de même des formes, puisque la poétesse joue notamment avec celles de la lettre (« Mariechen schreibt ») ou du proverbe (« Sprichwörter und Redensarten »), alors que d'autres textes s'apparentent davantage au genre du reportage (« Aus Moishe wird „Milton“ »), où la dimension poétique n'est cependant jamais absente.

Après avoir pris soin de situer le texte proposé dans l'œuvre de Mascha Kaléko (sans récapituler toutes les étapes de sa biographie), mais aussi dans son environnement immédiat au sein du recueil, il importait de ne pas tomber dans le piège d'un propos qui reste trop général. Le jury recommande aux candidats de prendre le temps d'explorer le texte pour donner des exemples – c'est justement ce qui fait tout l'intérêt de l'exercice.

Ainsi, dans « Mariechen schreibt », il fallait analyser précisément le lexique – certes teinté d'un fort dialecte berlinois, élément à commenter également – permettant de voir dans ce poème une critique grinçante des conditions de travail d'une jeune employée de maison, exploitée par sa patronne, et qui n'hésite pas à qualifier de « Zicke » ou de « een ganz varicket Frauzimma » celle qui vient de la congédier. Dans ce poème, qui reprend

les codes de la forme épistolaire, comme par ailleurs « Unausgeschlafen gen Stuttgart », (adresse au destinataire, allusion à la réponse attendue, à envoyer en poste restante – « *Postlagernd* » str. 8, formules de salutations finales et signature), les nouvelles données depuis la capitale ne sont finalement qu'un prétexte pour permettre au *lyrisches Ich* de dire ce qu'elle a sur le cœur : la crainte d'être trompée par son amoureux, resté au village. Cependant, hormis le sentiment d'injustice et d'exploitation (« schufften », « die paar lumpjen Mark », « Ick hetz mir bei den Abwasch wie'n Stick Vieh ») ou la jalousie, c'est malgré tout une certaine assurance qui l'emporte, celle d'une jeune femme voulant être respectée (str. 9 « Wenn ick hier mit'n andan jehn wollte .../ Ich jloob, det jinge dir denn ooch zu weit ! »), capable de se débrouiller (« Wenn die nich will, denn läßt se't ebend bleiben! ») et dotée d'un humour salubre.

Comme d'autres textes réputés plutôt difficiles, ce poème offrait des pistes d'analyse nombreuses pour qui sait lire dans le détail. Ainsi, étudier la situation d'énonciation (la forme épistolaire), la recreation des dialogues et du jeu des voix, et les éléments formels (usage de la ponctuation, des rimes et du rythme ...) permettait de surmonter l'obstacle du dialecte, dont la présence à elle seule méritait d'être commentée.

Pour ce poème comme pour d'autres, la thématique de l'intertextualité pouvait être explorée avec pertinence, à condition de faire preuve de précision. Hormis l'œuvre de Mascha Kaléko, qui permet des parallèles entre des textes issus de différentes périodes de création, les références, parfois déguisées et subtiles, les influences et les jeux d'écho abondent avec des grands noms de la littérature germanophone, contemporains ou antérieurs. Ainsi, et pour ne citer qu'un seul exemple, « Unausgeschlafen gen Stuttgart » pouvait être rapproché du poème « Nachtgedanken » de Heine (1844), non pas seulement par la référence commune à une situation d'insomnie, mais plus subtilement par l'atmosphère associée respectivement par l'un et par l'autre au lever du jour (« Vom Fenster grüßt die Silhouette/ Der schwarzen Pappeln auf dem Schnee/ – Wie Schokolade auf Baiser. » chez Kaléko vs. « Gottlob ! Durch mein Fenster bricht/ Französisch heitres Tageslicht; [...] » chez Heine).

Option B, civilisation

La ville allemande au Moyen Âge (1250-1495)

8 explications entendues

Moyenne : **13,31**

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 20

Le jury a eu le plaisir d'entendre de très bonnes voire d'excellentes présentations qui interrogeaient avec pertinence l'historicité des textes et la singularité des sources tout en commentant la langue employée. Les candidats ont par là même prouvé qu'ils avaient une connaissance fine et précise de contextes particulièrement disparates liés à l'éclatement territorial, à la discontinuité politique et au rôle singulier que jouaient les villes, dans leur diversité, au sein du Saint-Empire romain germanique.

Les textes proposés cette année permettaient d'aborder différents aspects de la question au programme. À travers sa description minutieuse de la ville de Bâle, le futur Pape Pie II brossait dans le texte issu des « *Briefe* », un tableau à la fois particulièrement élogieux de la modernité urbaine (topographie, architecture, aménagement, fortifications), de ses espaces de sociabilité et de son organisation politique et administrative, tout en soulignant le caractère parfois douteux pour ne pas dire dépravé des conventions et mœurs des habitants bâlois, trop peu chrétiens à ses yeux. Les candidats auraient pu mettre davantage en avant le caractère proprement littéraire de ce compte rendu de voyage à la fois particulièrement riche et subjectif. Les trois autres textes mettaient en évidence les alliances urbaines au travers des traités qui liaient entre elles les villes souabes, rhénanes et celles de la Hanse. L'analyse pouvait porter sur la singularité historique de ces alliances et de leur portée en termes économiques, juridiques et politiques dans un contexte de faiblesse impériale pour les villes qui les constituaient : non seulement les « *Städtebünde* » permettaient de renforcer la position des villes face aux princes à l'échelle régionale et suprarégionale, de pacifier les territoires et de sécuriser les accès aux villes, elles garantissaient aussi une homogénéisation juridique, un développement certain de l'économie et un gain de puissance indéniable pour les élites urbaines. L'exemple de Brême (« *Wiederzulassung Bremens zur Hanse* »), réintégrée malgré elle à plusieurs reprises dans l'association marchande de la Hanse, montre en outre les rapports de pouvoir internes et

les moyens de pression dont disposait la Hanse à l'égard de ses membres si ceux-ci ne se pliaient pas aux règles communes. Ces textes, enfin, donnaient l'occasion d'expliquer l'organisation politique de ces alliances, de présenter leurs organes et leurs représentants ainsi que de questionner les différents statuts des villes, des villes d'Empire aux villes libres, tout en livrant des informations spécifiques sur des villes saillantes comme Cologne ou Mayence.

Textes proposés cette année :

- Enea Silvio Piccolomini, « Briefe », in: Peter Ketsch, Gerhard Schneider (éd.), *Handwerk in der mittelalterlichen Stadt*, Stuttgart, Klett, 1985, p. 3-4.
- « Mainzer Städtetag, 1254 », in: Friedrich Berward Fahlbusch, Heinz Stoob (éd.), *Urkunden zur Geschichte des Städtewesens in Mittel- und Niederdeutschland*, tome 2, Cologne, Böhlau Verlag, 1992, p. 13-15.
- « Wiedenzulassung Bremens zur Hanse » (1358), in: *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung*, tome 2, Spätmittelalter, 1250-1495, Stuttgart, Reclam, 2000, p. 232-233.
- « Bündnis von 14 Reichsstädten vom 4. Juli 1376 (bis zum 23. April 1380) », in: *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung*, tome 2, Spätmittelalter, 1250-1495, Stuttgart, Reclam, 2000, p. 236-239.